

# Parc naturel de Gaume : Projet de création



Aubange – Etalle – Florenville – Meix-dvt-Virton – Musson – Rouvrois – Saint-Léger – Tintigny – Virton

## Table des matières

<b>CHAPITRE 1. INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE 2. DENOMINATION DU PARC NATUREL .....</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE 3. LIMITES DU PARC NATUREL DE GAUME .....</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE 4. HISTORIQUE ET METHODE D'ELABORATION DU PLAN DE GESTION .....</b>	<b>9</b>
<b>CHAPITRE 5. RESUME DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE .....</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE 6. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL .....</b>	<b>13</b>
Synthèse du diagnostic du territoire.....	13
Objectifs.....	16
Objectif 1. ACCUEILLIR ET RESTAURER LA BIODIVERSITE	16
Maintenir des usages socioéconomiques compatibles avec le milieu, avec des débouchés viables ...	16
Restaurer et gérer les biotopes pour l'augmentation de la biodiversité en y ajoutant l'aspect « éducation » et « sensibilisation » .....	17
Observer et opérer un suivi du milieu naturel.....	17
Objectif 2. SENSIBILISER LA POPULATION A LA BIODIVERSITE	18
Sensibiliser le citoyen à la « nature ordinaire ».....	18
Promouvoir et coordonner les outils de gestion communaux favorables à la biodiversité .....	18
Renforcer le rôle des écoles dans la sensibilisation.....	19
Faire (re)découvrir les balades nature.....	19
Action phare .....	19
<b>CHAPITRE 7. PATRIMOINE BATI, PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....</b>	<b>20</b>
Synthèse du diagnostic du territoire.....	20
Objectifs.....	24
Objectif 1. FAIRE CONNAITRE, PROTEGER, METTRE EN VALEUR LES PATRIMOINES SPECIFIQUES ET LA PHYSIONOMIE TYPIQUE DES VILLAGES GAUMAIS	24
Sauvegarder l'habitat traditionnel .....	24
Inventorier et réhabiliter le petit patrimoine (Petit Patrimoine Populaire Wallon) .....	25
Réaliser des outils de connaissance et de gestion des paysages. ....	25
Sensibiliser la population à la richesse de son environnement immédiat. ....	26
Objectif 2. RECOMPOSER L'HOMOGENEITE DE L'HABITAT GAUMAIS EN INTEGRANT LE NOUVEAU DANS L'ANCIEN	26
Analyser l'évolution passée, actuelle et à venir de l'urbanisme en Gaume. ....	26
Rédiger des outils d'urbanisme et d'architecture spécifique au territoire.....	27
Diffuser des conseils pour une bonne intégration du nouveau dans l'ancien. ....	27
Objectif 3. FAVORISER UN AMENAGEMENT ET UN URBANISME DURABLES	28
Promouvoir une réflexion et une coordination supra-communale en aménagement du territoire et politique du logement.....	28

Intégrer le secteur privé dans la valorisation du territoire.....	28
Réfléchir à la mise en place d'un urbanisme durable .....	29
<b>Objectif 4. PROMOUVOIR DES INITIATIVES NOUVELLES EN MATIERE DE MOBILITE</b>	<b>29</b>
Développer les parcours de mobilité douce .....	29
Valoriser la ligne ferroviaire Florenville-Virton-Luxembourg.....	30
Promouvoir le covoiturage sur le territoire .....	30
Inventer encore des initiatives en matière de services publics et de proximité .....	30
<b>Objectif 5. PROMOUVOIR DES INITIATIVES NOUVELLES EN MATIERE D'ENERGIE</b>	<b>31</b>
Inciter au développement des énergies renouvelables.....	31
Au préalable, approfondir le cadastre sur la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable.....	31
Organiser des formations à l'Utilisation Rationnelle de l'énergie (URE).....	31
Intégrer dans les nouvelles constructions la composante énergétique.....	31
Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement .....	32
Actions phares.....	32
<b>CHAPITRE 8. DEVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ECONOMIQUE .....</b>	<b>33</b>
8.1. Activités économiques locales	33
Synthèse du diagnostic du territoire .....	33
Objectifs.....	34
<b>Objectif 1. PROMOUVOIR L'ECONOMIE LOCALE EN LIEN AVEC LES ORGANISMES SPECIALISES</b>	<b>34</b>
Soutenir la réimplantation des services et commerces dans les villages .....	34
Faire connaître le savoir-faire local .....	35
Soutenir la création d'entreprises.....	35
<b>Objectif 2. EXPLOITER DANS UNE VISION DURABLE LES RESSOURCES LOCALES (BOIS, PIERRE, EAUX, ETC)</b>	<b>36</b>
Promouvoir l'éco construction et les matériaux locaux dans les équipements .....	36
Promouvoir les produits de nos forêts et aider la filière bois.....	36
Développer des synergies entre les communes par rapport aux eaux gaumaises.....	37
Action phare .....	37
8.2. L'agriculture	38
Synthèse du diagnostic du territoire .....	38
Objectifs.....	40
<b>Objectif 1. DEVELOPPER LES FILIERES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS</b>	<b>40</b>
Valoriser les productions agricoles, créer des filières complètes de l'amont à l'aval .....	40
Diversifier les productions agricoles, rechercher de nouvelles filières agricoles et maraîchères.....	41
Créer et promouvoir un Label « Origine Gaume » .....	41
<b>Objectif 2. EDUQUER LES CITOYENS AU MONDE AGRICOLE GAUMAIS, AMELIORER LES LIENS ENTRE LES AGRICULTEURS ET AVEC LES CITOYENS</b>	<b>42</b>

Sensibiliser les habitants des villages aux réalités de vie des agriculteurs .....	42
Améliorer les possibilités d'aide bénévole aux fermiers .....	42
Améliorer l'image de l'agriculture .....	42
Faire du Parc naturel un porteur de parole des agriculteurs .....	43
<b>Objectif 3. FACILITER L'INSTALLATION DES JEUNES ET LA REPRISE DES EXPLOITATIONS</b> .....	<b>43</b>
Valoriser le travail des femmes dans les fermes gaumaises .....	43
Mutualiser les moyens de production et d'organisation du travail en agriculture.....	43
Faciliter l'accès des jeunes agriculteurs à la terre .....	43
Actions phares.....	44
8.3.        Tourisme .....	44
Synthèse du diagnostic du territoire .....	44
Objectifs.....	46
<b>Objectif 1. UTILISER LA GASTRONOMIE LOCALE COMME VECTEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> .....	<b>46</b>
Accentuer la promotion de nos produits phares .....	46
Rassembler un maximum de produits de terroir .....	47
Promouvoir les produits du PNG à Bruxelles .....	47
Organiser des manifestations.....	47
<b>Objectif 2. DEVELOPPER LE TOURISME NATURE ET CULTURE</b> .....	<b>47</b>
Coordonner, développer et promouvoir les itinéraires de randonnée .....	48
Favoriser la coordination des guides de terroir et améliorer les compétences linguistiques et historiques .....	48
Promouvoir la découverte de la nature, des paysages et des jardins .....	48
Valoriser le patrimoine matériel et immatériel.....	49
Développer et promouvoir l'offre d'hébergement touristique.....	49
Actions phares.....	50
8.4.        Vie associative et culturelle .....	50
Synthèse du diagnostic du territoire .....	50
Objectifs.....	51
<b>Objectif 1. FAIRE CONNAITRE ET COORDONNER L'OFFRE CULTURELLE GAUMAISE</b> .....	<b>51</b>
Faire connaître la large offre culturelle gaumaise, par le biais de divers canaux internes et externes.....	51
Mieux connaître le patrimoine immatériel de la Gaume (coutumes, folklore) pour le transmettre aux jeunes .....	52
Coordonner, développer le réseau des activités culturelles du territoire.....	52
Actions phares.....	53
<b>CHAPITRE 9. INNOVATION ET EXPERIMENTATION</b> .....	<b>54</b>
Objectifs.....	54
<b>Objectif 1. FAIRE DU PARC UN LIEU D'INNOVATION ET D'EXPERIMENTATION</b> .....	<b>54</b>

<b>CHAPITRE 10. PARTENARIATS ET COOPERATION.....</b>	<b>55</b>
Objectifs.....	55
Objectif 1. COORDONNER LES ACTIONS, ECHANGER LES INFORMATIONS, METTRE EN RESEAU	55
Objectif 2. COLLABORER AVEC LES AUTRES PARCS NATURELS WALLONS	56
Objectif 3. COLLABORER EN TRANSFRONTALIER AVEC LES ZONES LIMITOPHES OU SIMILAIRES	56
<b>CHAPITRE 11. ACCUEIL, SENSIBILISATION ET EDUCATION DU PUBLIC .....</b>	<b>58</b>
Objectifs.....	58
Objectif 1. CULTIVER LES CARACTERISTIQUES GAUMAISES ET DEVELOPPER LE TERRITOIRE A PARTIR DE SES RESSOURCES : UTILISER L'IDENTITE GAUMAISE COMME VECTEUR DE COMMUNICATION	58
Faire connaître, protéger, mettre en valeur tous les patrimoines et supports d'identité spécifiques à la Gaume (matériels et immatériels).....	58
Créer un Portail internet de la Gaume : .....	59
Se donner des outils de communication.....	59
Etablir une communication importante et régulière.....	59
Objectif 2. CREER UNE MAISON DU PARC	59
Action phares.....	59
<b>CHAPITRE 12. ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE TECHNIQUE .....</b>	<b>60</b>
<b>CHAPITRE 13. EVALUATION DES BESOINS DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>61</b>
<b>CHAPITRE 14. CONSEQUENCES ECONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES POUR LES COMMUNES ET POUR LEURS HABITANTS, DE LA CREATION DU PARC NATUREL .....</b>	<b>62</b>
Courte description du territoire et de ses caractéristiques environnementales, évolution probable si le plan n'est pas mis en œuvre.....	62
Résumé du contenu et description des objectifs principaux du Plan de gestion et des liens avec d'autres programmes pertinents.....	62
14.1. Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel	62
Objectif 1. Accueillir et restaurer la biodiversité	62
Objectif 2. Sensibiliser la population à la biodiversité	63
14.2. Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire	63
Objectif 1. Faire connaître, protéger, mettre en valeur les patrimoines spécifiques et la physionomie typique des villages gaumais	63
Objectif 2. Recomposer l'homogénéité de l'habitat gaumais en intégrant le nouveau dans l'ancien	64
Objectif 3. Favoriser un aménagement et un urbanisme durables	64
Objectif 4. <i>Réfléchir à la mise en place d'un urbanisme durable</i> dans le cadre de missions de conseil lors de l'élaboration de projets, mais également en diffusant l'information et en sensibilisant les acteurs publics et privés à cette thématique. Promouvoir des initiatives nouvelles en matière de mobilité	65
Objectif 5. Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie	66
14.3. Développement rural et économique	66
14.3.1. ACTIVITES ECONOMIQUE LOCALES.....	66
Objectif 1. Promouvoir l'économie locale en lien avec les organismes spécialisés	66

Objectif 2. Exploiter dans une vision durable les ressources locales (bois, pierre, eaux, etc)	67
14.3.2. AGRICULTURE.....	67
Objectif 1. Développer les filières locales et les circuits courts	67
Objectif 2. Eduquer les citoyens au monde agricole gaumais, améliorer les liens entre les agriculteurs et avec les citoyens	68
Objectif 3. Faciliter l'installation des jeunes et la reprise des exploitations	68
14.3.3. TOURISME.....	69
Objectif 1. Utiliser la gastronomie locale comme vecteur de développement économique	69
Objectif 2. Développer le tourisme nature et culture	70
14.3.4. VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE.....	70
Objectif 1. Faire connaître et coordonner l'offre culturelle gaumaise	70
14.4. Innovation et expérimentation	71
Objectif 1. Faire du Parc un lieu d'innovation et d'expérimentation	71
14.5. Partenariats et coopération	71
Objectif 1. Coordonner les actions, échanger les informations, mettre en réseau	71
Objectif 2. Collaborer avec les autres Parcs naturels wallons	72
Objectif 3. Collaborer en transfrontalier avec les zones limitrophes ou similaires	72
14.6. Accueil, sensibilisation et éducation du public	73
Objectif 1. Cultiver les caractéristiques gaumaise et développer le territoire à partir de ses ressources, utiliser l'identité gaumaise comme vecteur de communication	73
Objectif 2. Créer une Maison du Parc	73
Incidences attendues par la mise en place du Parc sur la nature, les paysages, l'environnement et sur les zones importantes pour l'environnement.....	73
Suivi des effets du PNG sur l'état de l'environnement : indicateurs de l'évolution du territoire.....	74
<b>CHAPITRE 15. REGLEMENT GENERAL SUR LES BATISSES EN SITE RURAL (RGBSR).....</b>	<b>76</b>
<b>CHAPITRE 16. INDEX DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES .....</b>	<b>77</b>
<b>CHAPITRE 17. ANNEXES .....</b>	<b>79</b>
17.1. Annexes cartographiques	79
17.2. Annexe « Recommandations du projet ERFIN »	89
17.3. Annexe « Charte Européenne pour le Tourisme Durable dans les Espaces Protégés » (CEDT)	94
17.4. Annexe « Indicateurs d'évolution de l'environnement du territoire »	97
<b>INDICATEURS D'IMPACT SPECIFIQUES AU TERRITOIRE DU PNG .....</b>	<b>97</b>

## Chapitre 1. Introduction

---

Depuis le début du projet en mars 2010, les porteurs ont continuellement misé sur la **participation des forces vives** du territoire et la **collaboration des acteurs locaux**, gages de pérennité et d'efficacité du projet de Parc naturel de Gaume.

Tous les participants souhaitent **inscrire dans le plan de gestion** la nécessité du plus grand **respect des acteurs locaux déjà en place** et très actifs sur un territoire fort investi d'associations, d'initiatives, de structures diverses.

Il est important que le **Parc naturel de Gaume** affirme son **originalité** et son **identité propre**, mais la **transversalité** de ses actions et la **pluricommunalité à 9** sur un territoire bien identifié, sont des spécificités qui lui sont propres.

Les **conditions de fonctionnement harmonieux** d'un projet tel que celui du Parc naturel de Gaume sont :

- le **respect des spécificités et des prérogatives de chacun** pour éviter les double-emplois et les gaspillages de temps, d'argent et d'énergie
- le **dialogue permanent** avec et entre les acteurs locaux des différents secteurs repris dans le plan de gestion
- la **coordination** entre le Parc naturel et les acteurs locaux si ceux-ci le souhaitent, dans le cadre d'actions spécifiques ou générales
- la **rencontre régulière** entre acteurs locaux pour favoriser la **diffusion de l'information**, susciter d'éventuelles **collaborations, échanger sur les bonnes pratiques** des uns et des autres, **mutualiser des moyens, rechercher des moyens supplémentaires** en ayant un poids plus important
- **l'accompagnement et l'évaluation régulière** des projets notamment en collaboration **avec les acteurs locaux** des secteurs spécifiques et transversaux à travers des groupes de travail.

## Chapitre 2. Dénomination du Parc naturel

---

La dénomination du Parc naturel est « Parc naturel de Gaume »

Il n'existe pas encore d'identité graphique : la charte graphique et le logo sont encore à définir.



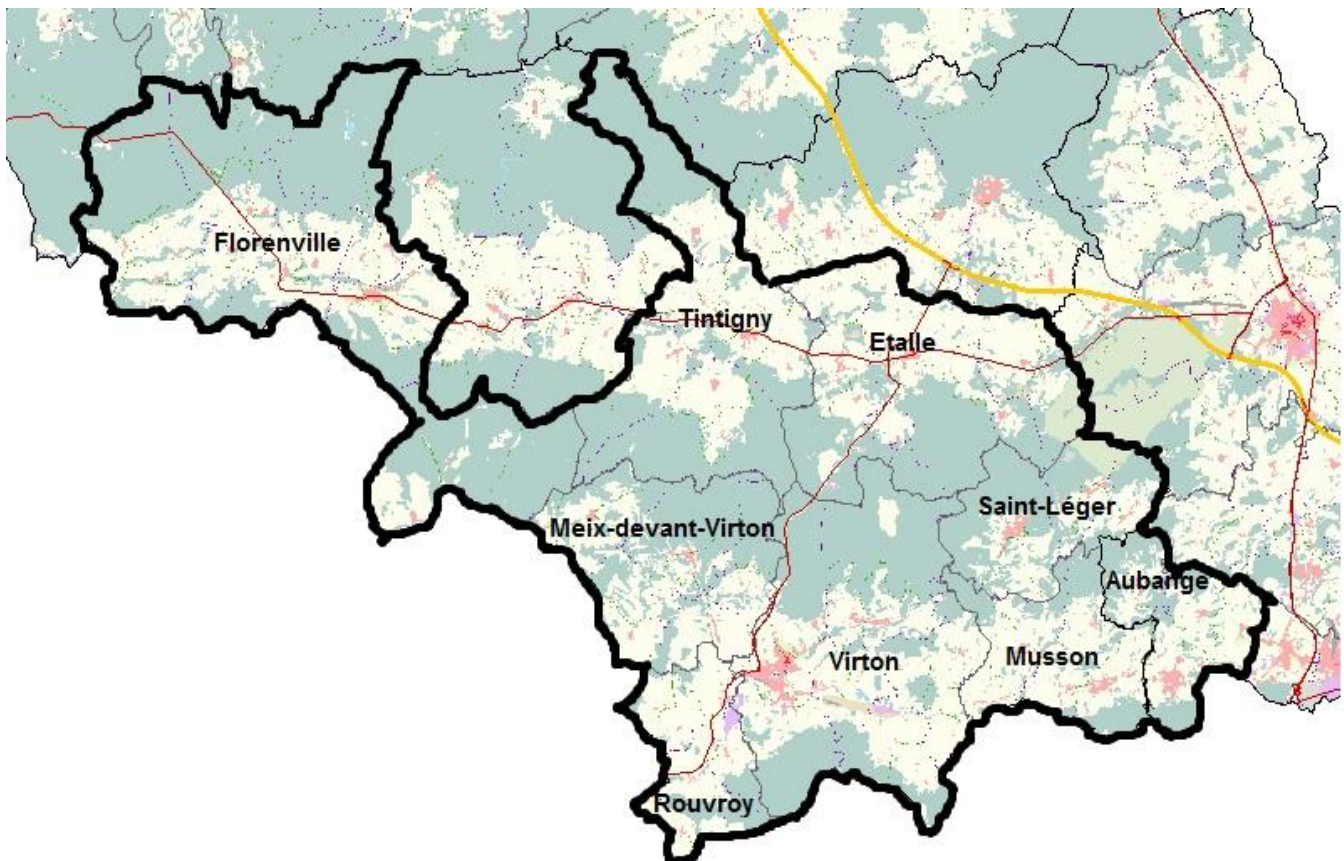
## Chapitre 3. Limites du Parc naturel de Gaume

La Gaume est la partie romane de la Lorraine belge. Elle se situe en Belgique (Région wallonne) dans l'extrême sud de la province de Luxembourg, à la frontière française. Ce n'est pas une région administrative de la Belgique actuelle mais une région historico-géographique formant une entité culturelle forte. La Gaume fait partie de la Lorraine belge, tout comme le Pays d'Ardenne (ou Arelerland). C'est une région francophone, avec une langue régionale romane, le gaumais, faisant partie des dialectes lorrains romans, l'une des langues recensées par l'Atlas linguistique de la Wallonie.

Le Parc naturel de Gaume comprend les communes d'Etalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, ainsi que les sections de Rachecourt et d'Halanzy de la commune d'Aubange. Le plan des communes participantes et le détail des sections de Rachecourt et Halanzy se trouvent en annexes de ce document.

Ce territoire représente 9 communes participantes, une surface de 58.104 hectares et près de 44.000 habitants, un territoire d'environ 45 km dans l'axe est-ouest et de 35 km dans l'axe nord-sud.

La commune de Chiny n'a pas souhaité participer à ce jour. La commune de Habay est déjà reprise dans le périmètre du Parc naturel Haute-Sûre/Forêt d'Anlier. Il a semblé aux concepteurs du PNG que c'est bien la cohérence socio-culturelle du territoire gaumais qui est le principal moteur qui permette la préservation de la biodiversité propre au territoire dans le cadre du développement durable mis en œuvre par un parc naturel.



## Chapitre 4. Historique et méthode d'élaboration du plan de gestion

Dès 2007, l'*étude MUSICAL* (Multifunctionality and local identity as paradigms for sustainable and competitive agriculture) menée pour la Politique scientifique fédérale par les universités de Gand et Louvain, sur base d'enquêtes de terrain menée par la FRW, met en évidence le **fort potentiel de développement** que représente l'*identité gaumaise* notamment pour l'agriculture locale.

Le 11 décembre 2009 et le 11 mai 2010, la FRW organise deux «*Rencontres de la ruralité*» sur ce thème à destination des élus et des acteurs du territoire.

Mais c'est à un groupe de citoyens, principalement des **guides du terroir**, que revient le mérite d'inviter dès le 22 avril 2010 les responsables du Parc naturel de la Haute Sûre et de la forêt d'Anlier à présenter leur expérience afin de s'en inspirer en Gaume.

Ce **groupe porteur** relayé plus tard - bien que toujours impliqué ! - par le **comité d'étude** sera à la manœuvre tout au long du processus.

Les travaux de ce groupe déboucheront sur une soirée d'**information grand public** le 15 novembre 2010.

Dès la mi 2010 l'asbl **Cuestas** et la **Fondation rurale de Wallonie** rejoignent le groupe porteur progressivement élargi, afin de l'accompagner dans le projet. La FRW sera plus particulièrement chargée de l'**accompagnement méthodologique** ainsi que de l'animation des réunions, tandis que **Cuestas** intégrera dans son équipe un membre du groupe porteur compétent pour la réalisation de ce projet.

Fin 2010 en effet, l'**Association des Maires de Gaume** confie à l'asbl Cuestas la réalisation d'une étude préparatoire financée par Luxembourg 2010. Cuestas a pour objet d'encourager les initiatives locales de développement rural, de soutenir les actions innovantes, transférables, illustrant les voies de développement rural durable, de favoriser les échanges d'expériences et de savoir-faire, notamment par des coopérations de proximité intercommunales, interrégionales et transnationales.

Un **comité de pilotage** (85 membres) est constitué, rassemblant élus et forces vives de toutes les communes concernées.

Une information est réalisée à l'attention des **agriculteurs** en collaboration avec les institutions agricoles locales, avec une participation importante et un accueil positif.

Plusieurs personnes ressources locales reconnues pour leur expertise dans les matières concernées par la création d'un parc sont rencontrées afin d'établir un premier diagnostic (atouts, faiblesses, opportunités, menaces).

Celui-ci est exploité lors des **rencontres** organisées les 26 mars et 07 mai 2011 à **IZEL**, au cours desquelles une septantaine de personnes de tous horizons (agriculture, tourisme, nature, économie, culture, aménagement du territoire, etc.) et de toutes les communes de la Gaume proposent puis hiérarchisent des objectifs et des pistes de projets susceptibles de faire l'objet du plan de gestion d'un parc naturel de Gaume.

En juillet 2011 le résultat de ces travaux est présenté à l'Association des Maires de Gaume, qui propose



de rencontrer dès septembre les **conseils communaux**, car c'est aux communes que revient l'initiative de créer- ou non - un parc naturel.

Sur base d'une synthèse des propositions d'IZEL, neuf communes prennent la décision de principe de participer à l'initiative de création d'un parc naturel de Gaume et à **l'Association de projet** qui constituera le pouvoir organisateur.

Début 2012, le Comité de gestion de l'Association de projet en cours de création décide d'installer un **Comité d'étude** composé paritairement **d'élus** et de représentants de différents **secteurs d'activités** concernés (nature, aménagement du territoire et urbanisme, agriculture, tourisme, culture, économie) et de confier la rédaction du rapport à l'asbl Cuestas qui a obtenu un financement à cet effet auprès de la Province de Luxembourg (Fonds d'impulsion). Un diagnostic approfondi est réalisé au départ des données disponibles avec l'aide des experts spécialisés du Comité d'étude (caractéristiques physiques, patrimoine naturel et écologique, aménagement du territoire, infrastructures et équipements, population, culture et loisirs, outils de gestion, initiatives transfrontalières). Il en résulte une synthèse et des tableaux AFOM mieux documentés. . Ce diagnostic de territoire et ces grilles AFOM sont annexées au présent document et sont téléchargeables sur le site de CUESTAS : <http://www.cuestas.be/parc-naturel-de-gaume/documents-de-travail/>

Ces documents font l'objet de 3 réunions du Comité d'étude, qui les valide, les complète et les confronte aux différentes pistes proposées lors des réunions d'IZEL qui sont alors mises en cohérence avec l'analyse approfondie.

L'essentiel des propositions émises s'appuie sur les travaux d'Izel, toutefois il est important de faire le retour d'information à tous ceux qui se sont associés à la démarche et à toutes personnes intéressées. C'est l'objet de la réunion du 16 juin 2012 à St Léger, où les propositions sont présentées, débattues et **hiérarchisées**.

Sur base de cette hiérarchisation, le Comité d'étude, définit la structure du plan de gestion rédigé par Cuestas avec l'aide de la FRW. Dans chaque secteur d'activités il propose aussi des **actions phares** définies comme des actions très visibles réalisables rapidement.

### **Animation et communication**

*Tout au long du processus, les techniques d'animation de type « métaplan » sont largement utilisées afin d'assurer une participation de chacun : posters amendés par post-it, gommettes pour la hiérarchisation, ... En termes de communication, les réunions publiques (lancement, agriculteurs, Izel, St Léger) font l'objet d'annonces et de comptes-rendus dans la presse locale. Un fichier d'adresses électroniques est progressivement constitué au départ d'un inventaire aussi large que possible des forces vives à impliquer et des personnes ayant manifesté leur intérêt. Parallèlement les Commissions locales de développement rural des différentes communes accompagnées par la FRW sont rencontrées afin de leur présenter le projet.*

## Chapitre 5. Résumé du diagnostic de territoire

La Gaume est une région à **identité territoriale forte**

### Une nature riche mais fragile, à préserver

La **nature** y est très **riche** et la **biodiversité** encore **élevée** mais cette biodiversité **chute** plus vite que dans d'autres régions de Wallonie. Elle est donc **fragile** et mérite à ce titre une attention particulièrement soutenue. Cette richesse est liée notamment aux conditions de milieu (**géologie, climat, hydrologie, ...**), mais aussi et surtout à une **agriculture** encore largement **extensive**, à des **forêts** encore **anciennes** à degré de **naturalité** élevé, à des **éléments** de **connectivité** encore bien présents. La conservation de la nature est une préoccupation pour des associations et des personnes isolées mais la **sensibilisation**, la **formation** à la conservation de la nature et la **coordination** entre acteurs seraient des atouts supplémentaires importants pour **lutter contre l'érosion de la biodiversité en Gaume**.

### Des paysages bien identifiés et une silhouette villageoise typique mais en voie de banalisation

Les **paysages** de la Gaume font partie de l'ensemble paysager des **Côtes de Lorraine** et c'est la physionomie de **l'espace-rue** qui est l'élément fondamental de la **personnalité** de **l'architecture rurale traditionnelle gaumaise**. Malheureusement, l'évolution actuelle est au **développement** de **l'habitat en ruban**, le long des voies d'accès aux villages, engendrant des **dénaturations** de la **silhouette villageoise**. La **pression foncière** liée à la **polarisation** vis-à-vis du **Grand-duché de Luxembourg** engendre des variations importantes dans les **modifications paysagères** et **architecturales selon un gradient ouest-est**.

### Une région vulnérable en matière de mobilité et d'énergie

Le territoire est particulièrement **vulnérable** en ce qui concerne la **mobilité** et le **chauffage** en fonction de **l'éloignement des grands centres d'emploi** et de la **performance énergétique des logements**. Des **solutions** sont à rechercher tant en matière de mobilité que d'économies voire de production d'énergie.

### Un tissu économique dépendant et qui se fragilise, des atouts à valoriser

Malgré un **tissu économique** constitué de **PME** et de **TPE**, la **polarisation** très forte du territoire vis-à-vis du **Grand-duché de Luxembourg** rend le territoire **très dépendant** de l'extérieur, crée de grandes **disparités de revenus** entre l'ouest et l'est du territoire, avec comme corollaire une augmentation de la **pression immobilière**, un risque de **glissement** de **populations** plus fragiles vers l'ouest du territoire. La tendance actuelle à la **diminution du taux d'emploi** renforce ces risques. Des atouts existent, comme des **ressources naturelles** à valoriser et un secteur de **l'économie sociale** porteur de **nouvelles perspectives**.

### Une agriculture extensive, génératrice de haute valeur biologique mais en difficulté

L'**agriculture** gaumaise connaît nombre de **difficultés** : difficultés de **reprise** des exploitations par les **jeunes agriculteurs**, **pression foncière** importante, mais elle a également un certain nombre de **d'atouts**. Les surfaces cultivées en **agriculture biologique** sont importantes, les **Mesures agroenvironnementales** sont une aide importante au maintien d'une agriculture extensive génératrice de **haute valeur biologique**, des produits fermiers locaux existent mais la **valorisation** de ces produits est encore **insuffisante**. Le développement de lieux de **regroupement** et de **commercialisation**, la promotion de **l'image « Terroir nature »** des produits locaux, la **diversification touristique, énergétique**, peuvent être des solutions.

### Une image et des activités de tourisme nature à promouvoir encore

La Gaume bénéficie de nombreux atouts **touristiques** : la **nature**, les **paysages**, la **gastronomie**, le tourisme de **randonnée**, les **villages** gaumais, un **patrimoine** très riche, des **Festivals** renommés...

Malgré cela, la fréquentation touristique subit un **tassement**. Davantage d'activités de **tourisme nature** pourraient être organisées, les circuits de **randonnée** peuvent être renforcés.

**Une vie culturelle et associative intense, gages d'une cohésion sociale à préserver**

Les arts, la peinture, la littérature, comptent de nombreux talents gaumais et la **vie associative** et **culturelle** est **foisonnante** en Gaume. Cette vitalité culturelle est un des atouts majeurs pour conserver une **cohésion sociale** importante sur le territoire, gage d'une **qualité de vie** élevée. Le besoin de davantage de **coordination** entre différentes **initiatives** est cependant clairement exprimé par des acteurs culturels.



## Chapitre 6. Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

### Synthèse du diagnostic du territoire

#### Biodiversité :

- Une **grande variété** de milieux sur des distances relativement faibles induit une **biodiversité élevée**, d'autant qu'une partie du territoire se trouve en Ardenne, ce qui donne une **amplitude encore plus importante** à cette biodiversité
- Les biotopes que l'on trouve sur le territoire sont extrêmement **variés** et certains des plus caractéristiques (crons, hêtraies à orchidées, pelouses calcaires, zones humides, mares et mardelles, cavités souterraines, carrières, etc) sont **liés à la nature de la géologie** du territoire. Ces biotopes sont **très spécialisés** et relativement **exceptionnels, peu étendus** en général mais comportant des **espèces rares à protéger** (triton crêté, chiroptères, papillons, etc) dont certaines **ne se trouvent qu'en Lorraine belge** (lézard des souches, grand cuivré des marais, orobanche du thym, brome épais, jonc à tépales obtus, etc...)
- D'autre part, la **nature « ordinaire »** sur le territoire reste très intéressante et la biodiversité qu'on y trouve est essentiellement liée à une **agriculture encore extensive** jusque voici peu : prairies de fauche maigres, zones humides, pelouses sèches, vieux vergers hautes-tiges. Malheureusement, les conditions de culture changent, l'agriculture s'intensifie, la biodiversité est menacée.
- Les **biotopes artificialisés** comme les carrières de sable, les crassiers des minières, les anciennes voies de chemin de fer, sont précieux pour une faune et une flore très spécialisée, recherchant les milieux chauds et secs
- Les **forêts** du territoire ont un **degré de naturalité** particulièrement **élevé**
- Le **territoire est très riche** en espèces de mammifères (chiroptères), d'oiseaux, d'insectes mais ces populations de mammifères, **d'oiseaux** et de **papillons diminuent très vite** sur le territoire alors qu'elles se maintiennent en Famenne.
- La **Semois** est une des rares rivières en Région wallonne dont le **cours est resté relativement naturel**, avec des **débordements** au printemps et des **méandres évolutifs**



Photo : Juliette Denouvelle (Cron de Lahaae)



Photo : Juliette Denouvelle (Semois à Florenville)

– Il faudrait avoir un état des lieux plus précis quant au danger des **espèces invasives**.

– Le réseau écologique du territoire est très riche non seulement à cause de ses zones centrales, mais aussi grâce à ses **éléments de connectivité**. Malheureusement, les **haies** par exemple connaissent une **diminution** notamment à cause de **l'intensification** de l'agriculture, **les anciennes voies de chemin de fer et les milieux ouverts se referment par manque d'exploitation, provoquant une banalisation du milieu naturel, les berges des cours d'eau sont colonisées par des invasives...**

Liens entre biodiversité et agriculture :

- les **Mesures agro-environnementales** sont de bons outils de préservation d'une agriculture extensive, et à terme, de la biodiversité sur le territoire
- Les **superficies en Natura 2000** sont nettement plus élevées (37%) qu'ailleurs en Région wallonne (13%)

Outils de protection de la biodiversité et acteurs :

- Un très grand nombre de **SGIB** (Sites de Grand Intérêt Biologique) et **d'espaces protégés** (RNA, RND, ZHIB, etc) existent et sont le reflet d'une **biodiversité** encore très **importante** mais cependant **fragile** (la majorité des SGIB n'ont aucun statut qui les protège)
- Beaucoup d'outils de préservation de la biodiversité existent mais sont diversement employés sur le territoire : PCDN, communes MAYA, Combles et clochers, Bords de routes, Gestion différenciée....
- Un certain nombre **d'associations** et de personnes œuvrent pour la **conservation de la nature** et la limitation de l'érosion de la biodiversité dans la région mais souvent de manière isolée
- Il existe des structures de **formation et d'éducation à l'environnement** sur le **territoire proche** mais **aucune formation nature spécifique au territoire**
- Les habitants sont intéressés à la nature mais **l'information** et la **formation** pourraient encore améliorer la limitation de l'érosion de la biodiversité



Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<b>Biodiversité</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biodiversité élevée avec des <b>biotopes et des</b> espèces rares dont certaines ne se retrouvent qu'en lorraine belge (<b>crons, mardelles, hêtraies à orchidées, ...</b>)</li> <li>• Biotopes rares mais fragiles :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forêt feuillue, prés de fauche, vergers, mares, zones humides de grand intérêt</li> <li>- Biotopes artificialisés très riches en biodiversité</li> </ul> </li> <li>• Nature « ordinaire » très riche également</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de biodiversité :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte des biotopes rares</li> <li>- Certaines espèces disparaissent plus vite que dans certaines régions</li> <li>- Impact des espèces invasives mal connu sur le territoire</li> </ul> </li> <li>• Inventaires des sites incomplets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les superficies NATURA 2000 sont très élevées (37%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chute de la biodiversité :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disparition des prés de fauche, des biotopes marginaux (crons, mardelles, etc.)</li> <li>- Disparition de certains éléments de connectivité : haies, anciennes voies de chemin de fer</li> <li>- Disparition des milieux artificialisés</li> <li>- Danger potentiel des espèces invasives</li> </ul> </li> <li>• Pression de l'habitat</li> </ul>
<b>Nature / Agriculture</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture extensive qu'il faut favoriser pour maintenir la biodiversité</li> <li>• Importance de la propriété publique pour sauvegarder la biodiversité (aisances communales, forêt publique feuillue)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparition des prairies fleuries</li> <li>• Perte des éléments de structuration (haies, vieux vergers, etc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures Agro-environnementales (MAE) bons outils de préservation de la biodiversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensification de l'agriculture</li> <li>• Les contraintes NATURA2000 sont perçues négativement par les agriculteurs</li> </ul>

Eaux			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Richesse en eau de qualité, qualité des milieux aquatiques : vallée Semois, roches réservoir du Sinémurien</li> <li>• Rivières au cours naturels (Semois, etc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Points noirs en matière de qualité des milieux aquatiques</li> </ul>		
Forêts			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation de la forêt publique notamment sous forme de bois de chauffage</li> <li>• Importance de la forêt ancienne à degré de naturalité élevé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles perspectives économiques favorisant la biodiversité : bois-énergie, éco-construction, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés de la filière bois en général, <b>augmentation de la concurrence entre acteurs locaux de la filière bois</b></li> </ul>
Outils de protection			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Beaucoup de SGIB et d'espaces protégés (RNA, RND, ZHIB, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Beaucoup de sites de grand intérêt biologique (<b>SGIB</b>) sont dépourvus de protection</li> <li>• Les outils de préservation de la biodiversité à destination des communes peuvent être mieux vulgarisés, pour être plus et mieux utilisés</li> <li>• Manque de coordination entre tous ces outils et entre les communes du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan MAYA</li> <li>• <b>PCDN des communes de Virton et Tintigny, + projet de PCDN sur Rouvroy</b></li> <li>• Gestion différenciée</li> </ul>	
Acteurs de sensibilisation à la nature			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de naturalistes par rapport à la demande de guidage</li> <li>• Manque de formations nature</li> <li>• Manque de coordination entre différents acteurs, différentes actions</li> <li>• Manque de sensibilisation du grand public à la nature ordinaire (écoles y compris)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecotourisme à promouvoir et à développer</li> </ul>	





Photo : Vue depuis le crassier de Musson

## Objectifs

Globalement les objectifs qui suivent peuvent s'appuyer sur l'objectif IV.2. du SDER « Protéger le réseau écologique et développer les services écosystémiques » : a. « Protéger et gérer les sites de grand intérêt biologique reconnus », b. « Mettre en place un trame verte et bleue », c. « Développer les services systémiques ». Ces objectifs peuvent s'assimiler à un « super-PCDN » supracommunal, s'inscrivant dans le cadre des PCDN des communes déjà inscrites dans cette démarche

### Objectif 1. ACCUEILLIR ET RESTAURER LA BIODIVERSITE

#### Contexte pour le territoire :

*Le territoire est caractérisé par une biodiversité élevée notamment dans les biotopes très spécialisés abritant une faune et une flore rares. Cette richesse naturelle est liée entre autres à une agriculture encore relativement extensive, des biotopes marginaux et des éléments de connectivité qui ont malheureusement tendance à disparaître. Les mesures propres à conserver les biotopes spécialisés et l'extensivité de l'agriculture (MAE, Natura 2000) peuvent lutter efficacement contre la chute de la biodiversité. De même, une meilleure connaissance scientifique des milieux et des espèces et la formation de naturalistes de terrain sont des garanties pour la préservation de la biodiversité en Gaume.*

### MAINTENIR DES USAGES SOCIOECONOMIQUES COMPATIBLES AVEC LE MILIEU, AVEC DES DEBOUCHES VIABLES

Il s'agit en priorité de soutenir et d'aider l'agriculture familiale extensive par les mesures proposées dans le chapitre agriculture. Proposer aussi aux agriculteurs qui le souhaitent un accompagnement pour la mise en œuvre des mesures favorables à l'environnement et à la biodiversité. Ensuite créer des filières complètes prenant soin de l'environnement en alliant producteur et consommateur par exemple: jus de pomme, foin des prairies de la Semois ([liens à faire avec les projets LIFE « Herbages » et « Papillons »](#)), bois de taillis sous futaie ou encore extraction « domestique » du sable des carrières. Ces pistes d'action sont à rapprocher de l'objectif IV.3.f. du SDER « Réaménager les anciennes carrières ».

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE MAINTIEN D' USAGES SOCIOECONOMIQUES COMPATIBLES AVEC LE MILIEU, AVEC DES DEBOUCHES VIABLES DE PARTIES DE TERRITOIRES RICHES EN BIODIVERSITE, NOMBRE D' ACTIONS D' ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES FAVORABLES A LA BIODIVERSITE REALISEES PAR LE PNG

## RESTAURER ET GERER LES BIOTOPES POUR L'AUGMENTATION DE LA BIODIVERSITE EN Y AJOUTANT L'ASPECT « EDUCATION » ET « SENSIBILISATION »



Photo : Yves Brasseur (Verger à Willancourt)

Réhabiliter les fonds de vallées enrésinés et les carrières abandonnées en milieux ouverts, recréer des prés de fauche extensifs, maintenir la flore messicole actuellement très menacée, encourager les semis de variétés anciennes de céréales, replanter des vergers hautes tiges, installer des haies, creuser des mares, des étangs, conserver et développer les taillis et taillis sous futaie (favorables à la gélinotte des bois) et les lisières forestières et valoriser les zones humides existantes, maintenir des milieux ouverts semi-naturels, favorables notamment au lézard des souches (espèce emblématique pour la région) permettant en même temps le redéploiement d'une mobilité douce sur les anciennes infrastructures ferroviaires et d'envisager la réouverture de carrières de matériaux locaux. Une attention particulière sera portée aux

éléments connectifs entre les biotopes restaurés et gérés, de manière à redéployer une trame verte et bleue sur le territoire. Dans les zones Natura 2000 et moyennant le respect de conditions de préservation des biotopes traversés, et d'aménagements des voies lentes spécifiques aux milieux fragiles et aux espèces emblématiques et patrimoniales, le réseau de mobilité douce peut augmenter la connectivité du réseau écologique, influençant positivement la biodiversité à terme. L'opportunité de la mise en valeur touristique de la reconversion encore unique en Wallonie, de tout un bâtiment patrimonial (un ancien garde-barrière à Virton) en hôtel géant pour chauves-souris est à étudier.

Communiquer sur les actions menées

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE RESTAURATION OU GESTION DE BIOTOPES PARTICULIERS REALISEES PAR LE PNG EN LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS DE CONSERVATION DE LA NATURE, TYPE DE BIOTOPES RESTAURES, ESPECES-CIBLES VISEES PAR CES ACTIONS, NOMBRE D' ACTIONS DE COMMUNICATIONS REALISEES PAR LE PNG

## OBSERVER ET OPERER UN SUIVI DU MILIEU NATUREL

Etablir des relevés et dresser l'état des lieux en matière de biodiversité et de réseau écologique (inventaire de la trame verte et bleue), dresser un inventaire des biotopes, faune et flore spécifiques à la Gaume (crons, hêtraies à orchidées, mardelles) et patrimoniales (pelouses calcaires, crassiers, carrières abandonnées, taillis sous futaie, cavités souterraines, zones humides, etc), mener des campagnes d'observation et opérer un suivi scientifique des espèces en danger (prioritairement les espèces qu'on ne trouve qu'en Lorraine belge (cfr ci-dessus)), encourager le redéploiement des espèces menacées, mettre en œuvre des campagnes de communication et sensibilisation sur la préservation des espèces en danger.

En outre, une formation de guide nature de Gaume sera organisée en collaboration avec le CRIE et les CNB. Elle contribuera au bon suivi de la biodiversité et renforcera la disponibilité de guides compétents pour le guidage des activités nature sur le territoire.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS D' OBSERVATION DE LA BIODIVERSITE REALISEES (INVENTAIRES DU RESEAU ECOLOGIQUE, DES BIOTOPES, FAUNE ET FLORE, ETC), NOMBRE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA PRESERVATION DES ESPÈCES EN DANGER REALISEES PAR LE

**PNG, NOMBRE DE FORMATIONS NATURE DISPENSÉES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS DE CONSERVATION DE LA NATURE**

**Objectif 2. SENSIBILISER LA POPULATION A LA BIODIVERSITE**

**Contexte pour le territoire :**

*La sensibilisation du grand public à l'importance de la préservation de la biodiversité proche de lui, le soutien aux initiatives communales de gestion de l'environnement, l'éducation au milieu naturel dans les écoles, l'information des habitants et l'animation nature des lieux importants pour la biodiversité sont autant de pistes pour amener la population à des comportements respectueux de l'environnement et in fine, lutter contre l'érosion de la biodiversité dans le territoire*

**SENSIBILISER LE CITOYEN A LA « NATURE ORDINAIRE »**

Proposer aux habitants diverses pistes pour améliorer leur environnement naturel immédiat (primes à l'absence de tonte des pelouses, actions « jardins naturels » et autres mesures environnementales à destination des citoyens) ; cela en soignant l'aspect signalétique pour l'éducation du public.

Encourager la plantation de haies (tout en respectant le caractère paysager ouvert de la Gaume), promouvoir l'entretien des haies existantes.

Sensibiliser :

- aux dangers des pesticides et promouvoir les zones sans épandages
- aux dangers des plantes invasives (pépiniéristes et jardiniers)
- à l'importance des pollinisateurs en général et des abeilles en particulier et développer l'apiculture en restant attentifs à ne pas concurrencer les populations d'abeilles sauvages (majoritaires et importantes pour les pollinisations).



Photo : Michel Rezette

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA NATURE ORDINAIRE REALISEES **PAR LE PNG**

**PROMOUVOIR ET COORDONNER LES OUTILS DE GESTION COMMUNAUX FAVORABLES A LA BIODIVERSITE**

Promouvoir le plan MAYA, la gestion différenciée, les Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN), ... au niveau des communes **qui ne disposent pas encore de ces outils. S'appuyer sur ces outils de gestion communaux déjà en place dans certaines communes pour diffuser ces bonnes pratiques, améliorer la connectivité des espaces naturels et étendre la trame verte et bleue à l'ensemble du territoire. La mesure R.4. du SDER préconise que divers acteurs du territoire mettent**

en place un programme d'actions visant à maintenir, développer et restaurer le réseau écologique et la trame verte et bleue.

Mutualiser les moyens humains et notamment le conseil technique pour le suivi de ces plans et coordonner les différentes actions au niveau de tout le territoire.

Former les ouvriers communaux à la gestion différenciée, à la problématique « plantes invasives »,...

Outiller les communes grâce à l'utilisation du système d'information géographique provincial, mettre en place une cellule « assistance cartographique » au service des communes du territoire.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE MUTUALISATION D'OUTILS DE GESTION COMMUNAUX FAVORABLES A LA BIODIVERSITE PROMUES ET REALISEES PAR LE PNG

### RENFORCER LE ROLE DES ECOLES DANS LA SENSIBILISATION

Promouvoir l'utilisation par les écoliers du journal de classe pédagogique « Le P'tit Gaumais ».

Reproduire des initiatives telles que le projet « potager » de l'école de St Léger.

Promouvoir et accompagner des fermes pédagogiques.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION REALISEES AU SEIN DES ECOLES, NOMBRE D' ECOLES PARTENAIRES DE LA SENSIBILISATION A L' ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITE PROMUES PAR LE PNG SUR LE TERRITOIRE



Photo : Yves Brasseur (Trou du Pérou à Châtillon)

### FAIRE (RE)DECOUVRIR LES BALADES NATURE

Editer des guides de balade nature, notamment sous forme de publications périodiques. Concevoir et promouvoir des balades thématiques (ex : sentier des mardelles...) et des balades guidées.

Sensibiliser le public des promeneurs pour qu'il connaisse mieux la nature et particulièrement la forêt.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE DE BALADES NATURE PROMUES PAR LE PNG

### Action phare

- Utilisation du journal de classe « Le P'tit Gaumais » dans les écoles (journal de classe incluant des fiches pédagogiques sensibilisant à l'environnement gaumais, à l'agriculture, etc.

## Chapitre 7. Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire

### Synthèse du diagnostic du territoire

#### Caractéristiques :

- Le territoire fait partie de **l'ensemble paysager des Côtes lorraines**. Il en occupe la plus grande partie et se situe à l'ouest de cet ensemble paysager. La partie orientale de cet ensemble est l'Arelerland ou Pays d'Arlon, de langue germanique. La partition de ce grand ensemble paysager est d'ordre linguistique et culturel.
- Le **sol** est principalement **occupé** par la **forêt** et **l'agriculture**. Les zones bâties sont moins étendues que dans la moyenne de la région wallonne.
- La **physionomie de l'espace-rue** est l'élément fondamental de la personnalité de l'architecture rurale gaumaise : **larges usoirs** devant des **alignements de maisons mitoyennes, des façades caractéristiques** où l'on perçoit les travées perpendiculaires au faîtage : la travée d'habitation, celle des écuries, de la grange...
- Les **matériaux** de l'habitat traditionnel sont la **Pierre** recouverte d'un **enduit de chaux aux couleurs pastel** (blanc cassé, ocre clair, ..), **l'ardoise** en couverture avec pour les communes les plus méridionales, la **tuile canal** qui permet des pentes de toits plus douces.
- Les **éléments** de **patrimoine remarquable** sur le territoire sont très **nombreux**, mais le plus notable est sans doute **son patrimoine vernaculaire** (cf. Inventaire du patrimoine monumental de Belgique). Il existe également beaucoup d'éléments **classés** sur le territoire.



Photo : Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne (Maison traditionnelle à Chantemelle)

#### Evolution

- Les bâtiments sont traditionnellement **mitoyens** tandis que les maisons **construites après la seconde Guerre mondiale** sont généralement **isolées** sur leur parcelle.
- Le patrimoine est de **qualité**, néanmoins un effort pourrait être réalisé en matière de **restauration/réaffectation** de l'habitat traditionnel (enduit, devant-de-portes, lisibilité des façades)
- L'évolution des prix des maisons et des terrains à bâtir a été extrêmement forte ces dernières années et pose la question de l'impact que cette hausse de prix a et aura sur le devenir du territoire
- **La pression foncière** engendre des modifications paysagères et architecturales importantes avec par exemple la construction le long des routes à l'extérieur des noyaux villageois.
- Les **effets de la polarisation** sont **variables** en matière de **pression foncière, d'urbanisation, de structure de la silhouette villageoise**, selon la situation des communes par rapport aux axes



de mobilité vers Luxembourg. Il y a donc des **variations importantes entre communes**, avec un gradient ouest-est.

#### Outils existants

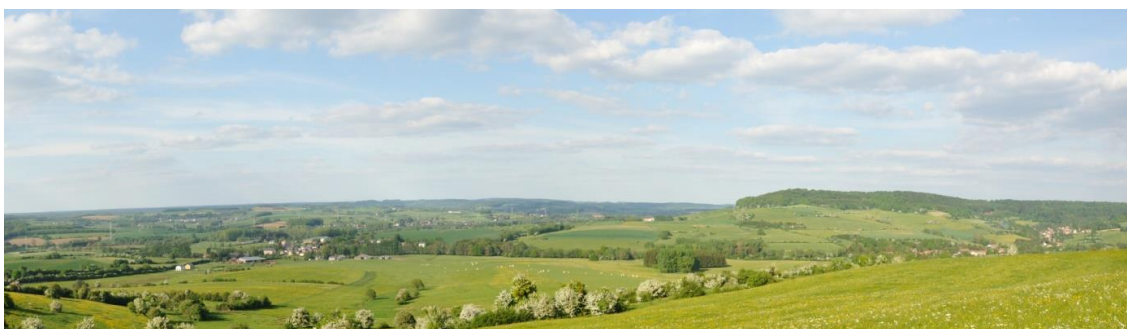
- Les **paysages ont évolué dans le temps** et parfois fortement. Des outils **d'évaluation paysagère** existent (Centre d'interprétation du paysage à Florenville, travaux du Parc des Paysages Chiny-Florenville...).
- Les **outils de gestion du territoire** utilisés actuellement par les communes sont variés et il importe de bien les connaître pour pouvoir les mettre en œuvre de manière la plus efficace et adaptée
- Il existe plusieurs **acteurs** qui sensibilisent à la protection du patrimoine et sa mise en valeur.

#### Mobilité :

- Le PNG est un territoire rural, étendu avec certaines **difficultés** de se mouvoir en **transport en commun**
- Le réseau de routes est relativement bon, les communications entre les villages sont faciles à condition d'avoir un **véhicule privé**. **Si ce n'est pas le cas** et qu'on doit effectuer des déplacements non réguliers du domicile au travail par exemple, alors cela devient beaucoup plus difficile
- Le trafic routier a augmenté sur les axes de mobilité vers le Grand-duché de Luxembourg
- Il y a un regain d'intérêt pour le **chemin de fer** depuis la réouverture de la ligne Virton/Luxembourg
- Malgré les problèmes de mobilité, des **solutions** existent : DAMIER, la Locomobile, Luxcovoiturage, etc., mais ils pourraient encore être amplifiés

#### Energie :

- Le territoire est **particulièrement vulnérable** en ce qui concerne la **mobilité** et le **chauffage**, en fonction de **l'éloignement des grands centres d'emploi** et la **performance énergétique des logements**. L'ouest du territoire est plus exposé que l'est.
- Il serait intéressant de faire un **bilan énergétique global du territoire** pour avoir une idée plus précise des besoins et des possibilités de production qu'offre le territoire
- Une **grande diversité** existe entre les différents **outils d'incitation aux économies d'énergie** utilisés par les communes du territoire (audits énergétiques, conseillers énergie, écopasseurs) mais ces outils doivent être plus largement utilisés pour **améliorer la performance énergétique des bâtiments** qui, pour la plus grande part d'entre eux, datent d'avant le premier choc pétrolier.
- En matière **d'énergies renouvelables**, le **GAPPER** est un outil provincial **d'harmonisation** et de **coordination** dans le développement des énergies renouvelables et le projet **LUCEOLE** est une coopérative citoyenne qui vise à promouvoir une **utilisation énergétique responsable**. Il s'oriente pour le moment vers la participation à la **réalisation du parc éolien d'Habay**.



Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<b>Aménagement du territoire - Urbanisme - Espace villageois</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Habitat traditionnel structuré, espaces-rues caractéristiques, cœur des villages bien conservés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déstructuration de l'espace villageois par des développements de l'habitat en ruban, principalement le long des voies d'accès aux villages</li> <li>Espaces-rues traditionnels ponctuellement dénaturés par des habitations plus récentes en rupture par rapport aux structures villageoises traditionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parc comme lieu de concertation et d'échanges de bonnes pratiques communales</li> <li>Réalisation en cours du schéma de Développement de l'Espace Régional et d'un Schéma de Développement de l'Espace Luxembourgeois (pris en charge par Réseaulux)</li> <li>Prise de conscience lente des conséquences économiques sociales et environnementales du mitage de l'espace villageois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les communes les plus polarisées (est du PNG) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- menace sur les silhouettes paysagères des villages et sur le cadre de vie</li> <li>- pression foncière (prix des terrains et des bâtiments très élevés)</li> </ul> </li> <li>Pour les communes moins polarisées (ouest du PNG) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- risque de « glissement » de populations moins aisées vers l'ouest, de fracture sociale</li> </ul> </li> <li>Risque que la stratégie régionale en cours de réalisation ne prenne pas en compte les spécificités de la province de Luxembourg</li> </ul>
<b>Habitat – Architecture - Petit patrimoine</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Matériaux des constructions traditionnelles en phase avec le milieu naturel</li> <li>Richesse en patrimoine tant vernaculaire (habitat traditionnel et petit patrimoine) que remarquable                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fontaines ou lavoirs typiques de la Gaume qui constituent un élément d'identification</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficulté à penser une architecture contemporaine intégrée dans les villages gaumais</li> <li>Certains éléments de patrimoine vernaculaire ayant subi des transformations inadaptées (décapage des façades, percements inadéquats, clôture inadaptée de certains usoirs...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Souci d'atteindre une meilleure performance énergétique.</li> <li>Groupe de travail « enduits » pour la Lorraine créé à l'initiative de la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne</li> </ul>	
<b>Paysages</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Des paysages bien préservés, relevant d'une unité paysagère qui fonde également l'identité</li> <li>Présence du Centre d'interprétation du Paysage à Florenville</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude paysagère préconisée dans le cadre du décret Parcs naturels rendue possible par la création du Parc naturel de Gaume</li> </ul>	
<b>Outils de gestion – Acteurs de sensibilisation</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs qui peuvent conseiller et accompagner : Maison Urbanisme Lorraine Ardenne, Musée Gaumais, GAL, conseillers en aménagement du territoire (CATU)</li> </ul>			

Mobilité			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des lignes ferroviaires</li> <li>• Le transport étudiant</li> <li>• Les véhicules publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le PNG est un territoire étendu avec des difficultés de se mouvoir en transports en commun, surtout en dehors des heures régulières de mobilité vers le travail</li> <li>• Si l'on ne dispose pas d'un véhicule privé, la mobilité est difficile</li> <li>• Manque d'un réseau de voies lentes (mobilité douce et tourisme)</li> <li>• Dangerosité de certains axes de mobilité</li> <li>• Certaines communes ne sont pas soutenues dans leur démarche d'élaboration d'un PCM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le livre blanc de la mobilité en province de Luxembourg 2012, réalisé dans le cadre de Luxembourg 2010</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suppression de lignes de transport en commun par manque de rentabilité</li> <li>• Vieillesse de la population dans les communes éloignées</li> <li>• Vulnérabilité du territoire en fonction de l'éloignement des grands centres d'emplois (gradient est-ouest)</li> </ul>
Energie			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilités en bois-énergie,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande diversité entre les communes pour ce qui concerne les outils d'incitation aux économies d'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils tels que Directive PEB, écopasseurs, audits énergétiques</li> <li>• Le GAPPER</li> <li>• Le projet LUCEOLE qui est un projet citoyen d'utilisation de l'énergie responsable et rationnelle.</li> <li>• Des anciens étangs de barrages issus de la sidérurgie ancienne hydromécanique peuvent devenir des ressources d'hydro-électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire particulièrement vulnérable pour le chauffage en fonction de la performance énergétique des logements</li> <li>• Pas de conseillers en énergie</li> </ul>



Photo : Maison communale de Musson



## Objectifs

D'une manière générale, les objectifs 1 et 2 suivants s'inscrivent dans l'objectif I.1.e du SDER : « Préserver l'identité des villages et permettre leur urbanisation », l'objectif I.2.c. « Créer des logements dans les territoires centraux en milieu rural », mais également dans l'objectif IV.4. « Développer une gestion active du paysage et du patrimoine »

### **Objectif 1. FAIRE CONNAITRE, PROTEGER, METTRE EN VALEUR LES PATRIMOINES SPECIFIQUES ET LA PHYSIONOMIE TYPIQUE DES VILLAGES GAUMAIS**

#### **Contexte pour le territoire**

*Le territoire est riche de son patrimoine bâti traditionnel (architecture, matériaux...), de son organisation spatiale (village rue, usoirs, etc.) et plus généralement de ses paysages. Cela constitue des éléments d'identification forts, mais parfois mal connus.*

*La pression foncière, due essentiellement au développement du travail frontalier vers le Grand-duché de Luxembourg impacte durablement le territoire.*

*Ainsi, cette richesse est menacée par une faible prise en considération de ces spécificités et des projets qui contribuent à banaliser la physionomie typique des villages gaumais.*

#### **SAUVEGARDER L'HABITAT TRADITIONNEL**

Le Parc s'attachera à protéger et valoriser l'habitat traditionnel de la Gaume en faisant notamment connaître et respecter les règles d'urbanisme, les principes de sauvegarde, la palette chromatique de la région afin que les rénovations soient de bonne qualité.

Il s'agit aussi de valoriser l'urbanisme traditionnel en favorisant les ouvertures des devant-de-portes (usoir), les aménagements d'espaces publics et notamment les places communales.

Le développement de la performance énergétique des bâtiments traditionnels **en veillant à préserver la valeur patrimoniale de ces bâtiments** sera aussi une des ses préoccupations

Si opportun, des actions de classement seront entreprises. **Quoi qu'il en soit, une attention particulière sera apportée tant aux éléments classés du bâti ou des paysages, qu'au patrimoine vernaculaire (architecture rurale traditionnelle, petit patrimoine) spécifique à la Gaume.**

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE ET QUALITE (EN FONCTION DES PRINCIPES DE SAUVEGARDE ET DE LA PALETTE CHROMATIQUE) DES ACTIONS DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME TRADITIONNEL VISEES PAR LE PARC **EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS TRAVAILLANT SUR LE TERRITOIRE**

## INVENTORIER ET REHABILITER LE PETIT PATRIMOINE (PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON)



Photo : Adm. communale d'Aubange

Le Parc favorisera l'inventaire et une réhabilitation de qualité du petit patrimoine populaire wallon (patrimoine sacré, lavoirs, murs en pierres sèches, fours à pain et fournils, etc.) notamment :

- par des séances d'information ou de sensibilisation sur le sujet ;
- par l'aide à des actions de réhabilitation citoyenne ou par le parrainage d'éléments du petit patrimoine.

La mesure R.2. du SDER préconise une attention particulière à l'égard notamment du petit patrimoine populaire et au patrimoine d'accompagnement, mesure qui peut servir d'appui aux actions portées par le PNG en cette matière

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS ET QUALITE DES OPERATIONS DE REHABILITATION DU PETIT PATRIMOINE REALISEES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DE TERRAIN

## REALISER DES OUTILS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES PAYSAGES.

Le Parc réalisera plusieurs outils afin de mieux connaître le paysage du territoire et ses enjeux et pour mieux le gérer. A noter que les travaux réalisés par le Parc des Paysages de Chiny – Florenville et ceux du Centre d'interprétation du Paysage de Florenville pourront être une base de départ à élargir à l'ensemble des communes. Par ailleurs, les concepteurs du PNG auront une attention particulière à associer à l'élaboration de la Charte paysagère tous les acteurs du territoire impliqués dans la gestion territoriale et paysagère du PNG et notamment la Commission Royale Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF). Le SDER, dans sa mesure R.3. « Paysages » préconise la participation de divers acteurs et notamment les Parcs naturels dans la gestion des paysages et la définition des mesures opérationnelles concernant cette gestion.

Les outils seront :

- La réalisation d'un **inventaire** qui identifiera les types de paysages sensibles (sites classés ou non) et les actions à entreprendre. Cet inventaire sera réalisé au moyen d'une **approche participative** en intégrant les différentes composantes des forces vives de la Gaume.
- La rédaction d'une **charte paysagère** notamment pour favoriser un développement urbanistique respectueux des enjeux paysagers.
- L'aide à l'**animation des paysages** identifiés. Par exemple, le Cercle Brunehaut propose la protection des points de vue remarquables du territoire avec une animation régulière sur ces lieux.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D'OUTILS DE GESTION DES PAYSAGES REALISES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE EN MATIERE DE GESTION TERRITORIALE ET PAYSAGERE

## SENSIBILISER LA POPULATION A LA RICHESSE DE SON ENVIRONNEMENT IMMEDIAT.

Les spécificités du territoire en termes d'habitat traditionnel, d'urbanisme, de paysage ou de patrimoine bâti seront présentées et développées par le Parc pour sensibiliser la population (dont les décideurs locaux, les enfants...) à la richesse de son environnement immédiat.

Plusieurs modalités sont prévues :

- L'organisation de visites, d'animations, de formations,
- La création de supports d'information et de diffusion,
- L'animation d'un site web (pour la rénovation de l'habitat, informations, aides, primes,...)

Ces actions de sensibilisation s'organiseront en lien avec les acteurs du territoire actifs sur ce thème comme la Maison de l'urbanisme Lorraine Ardenne, le Centre d'interprétation du Paysage de Florenville, les acteurs du tourisme tels les guides du tourisme et du terroir, etc.

Afin de travailler sur l'espace-rue en termes d'adhésion plutôt que de réglementations, le Parc s'appuiera sur la valeur exemplative des projets et des réalisations.



Photo : Maison de l'urbanisme Lorraine Ardenne (Meix-le-Tige)

**INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION (VISITES, ANIMATIONS, FORMATIONS, SUPPORTS D' INFORMATION, ETC) REALISEES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE**

## Objectif 2. RECOMPOSER L'HOMOGENEITE DE L'HABITAT GAUMAIS EN INTEGRANT LE NOUVEAU DANS L'ANCIEN

### Contexte pour le territoire

*L'évolution du bâti des villages gaumais a été importante ces dernières années, notamment en lien avec le dynamisme foncier lié à l'attractivité grand-ducale. Le patrimoine bâti et urbanistique traditionnel des villages est ainsi souvent banalisé voire déstructuré par le développement de constructions nouvelles non intégrées.*

## ANALYSER L'EVOLUTION PASSEE, ACTUELLE ET A VENIR DE L'URBANISME EN GAUME.

Afin de pouvoir connaître les enjeux de développement urbanistique particulier à chaque village, le Parc réalisera plusieurs types de travaux pour chaque village, et ce en lien avec les travaux réalisés sur le paysage :

- Une **analyse de l'évolution passée** de l'habitat avec des comparaisons entre la situation passée (cartes Ferraris - ou autres cartographies anciennes) et la situation actuelle.— Cette analyse pourra aussi être diffusée et permettre de sensibiliser à l'importance d'intégrer les nouvelles constructions dans une évolution longue de l'habitat local.

- Un **inventaire des actions de requalification ou de protection** à entreprendre, village par village pour réintégrer les nouvelles constructions dans l'habitat ancien, garder le caractère des villages, chacun avec sa couleur, son ambiance.
- La **modélisation de l'espace des villages** pour évaluer plus facilement l'impact d'aménagements futurs (ex : modélisation 3D). Cet outil sera une aide précieuse à la décision.



Photo : José Lambert (Vue aérienne de Meix-dvt-Virton)

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D'ANALYSES VILLAGEOISES REALISEES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS TRAVAILLANT SUR LE TERRAIN

### REDIGER DES OUTILS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE SPECIFIQUE AU TERRITOIRE.

Afin d'intégrer les spécificités architecturale et urbanistique du territoire le plus en amont dans l'élaboration d'un projet, le Parc travaillera à la rédaction d'outils spécifiques :

- La rédaction d'une **charte relative à l'architecture contemporaine gaumaise** (ou partie de la charte paysagère globale)
- Une adaptation du Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural pour y intégrer les spécificités gaumaises

En fonction de cette charte, des groupes de réflexion et de travail autour de projets d'aménagements avec les habitants concernés et les riverains, seront proposés notamment dans le cadre des opérations communales de développement rural.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D'OUTILS CREEES PAR LE PNG ET INTEGRATION DES SPECIFICITES GAUMAISES DANS LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS GRACE A CES OUTILS



Photo : Maison de l'urbanisme (Bibliofief de Virton)

### DIFFUSER DES CONSEILS POUR UNE BONNE INTEGRATION DU NOUVEAU DANS L'ANCIEN.

Le Parc cherchera à favoriser la diffusion de l'information, la transmission de conseil en matière d'urbanisme, d'architecture, tant pour un public privé que public.

Pour ce faire, il travaillera avec les acteurs du territoire actifs dans ce domaine, comme la Maison du Tourisme de Gaume qui a créé la Maison du Terroir de Gaume ou la Maison d'Urbanisme Lorraine Ardenne.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS COORDONNEES DE CONSEILS EN URBANISME REALISEES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS TRAVAILLANT SUR LE TERRAIN

### Objectif 3. FAVORISER UN AMENAGEMENT ET UN URBANISME DURABLES

#### Contexte pour le territoire

*La pression foncière forte, la richesse patrimoniale et paysagère du territoire, la diversité des acteurs tant publics et que privés, ainsi que la prise de conscience de la nécessité d'un développement soutenable, nécessitent le développement d'une réflexion sur l'aménagement de la Gaume la plus globale et durable possible.*

D'une manière générale, les pistes d'actions qui suivent s'inscrivent dans l'objectifs I.6. du SDER : « Aménager durablement les villes et les villages », concrétisé dans la mesure U.7. « Vers des quartiers durables »

#### **PROMOUVOIR UNE REFLEXION ET UNE COORDINATION SUPRA-COMMUNALE EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE DU LOGEMENT**

Les acteurs en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire sont assez nombreux et variés mais les communes sont les premières concernées. Le Parc pourra être un appui aux communes pour :

- Développer une **réflexion prospective** à l'échelle du Parc notamment sur l'évolution de la population et la répartition du nouvel habitat sur le territoire en tirant parti des futurs Schéma de développement de l'espace luxembourgeois (SDEL) et Schéma de développement de l'espace régional (SDER) (**Pilier I « Répondre aux besoins des citoyens en logements et services et développer l'habitat durable »**)
- Créer les conditions d'une **concertation intercommunale** sur les axes stratégiques d'urbanisme ou sur les bonnes pratiques de gestion territoriales (ex : réflexion sur une coordination des politiques communales de mise à disposition foncière pour les revenus moyens ou lancement d'un inventaire du patrimoine foncier public) ;

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE DE CONCERTATIONS SUPRA-COMMUNALES EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET D'URBANISME REALISEES **PAR LE PNG**

#### **INTEGRER LE SECTEUR PRIVE DANS LA VALORISATION DU TERRITOIRE**

Le Parc s'attachera à travailler avec le secteur privé pour développer un aménagement et un urbanisme durable avec notamment :

- La mise en **place de partenariats publics/privés** qui respecteront les objectifs du plan de gestion du Parc naturel.
- La **valorisation des impacts économiques et des savoir-faire** liés à la rénovation du patrimoine bâti, paysager, etc. du territoire.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE DE COLLABORATIONS PUBLIC-PRIVE **PROMUES PAR LES PNG, NOMBRE D' ACTIONS DE VALORISATION DES IMPACTS ECONOMIQUES ET DES SAVOIR-FAIRE LIES A LA RENOVATION DU PATRIMOINE BATI, PAYSAGER, MISES EN PLACE PAR LE PNG**



## REFLECHIR A LA MISE EN PLACE D'UN URBANISME DURABLE

La création de nouveaux quartiers, de nouveaux lotissements sera une opportunité pour les communes et le Parc de développer un urbanisme durable qui s'inspirera des éco-quartiers et de l'éco-construction (Obj I.4.b du SDER « Encourager les formes d'habitat innovantes »)

- Le Parc, et ses partenaires, pourront ainsi être **consultés** lors de la phase d'élaboration, mais aussi de mise en œuvre de ces projets.
- Le Parc aura aussi pour tâche de diffuser l'information et de sensibiliser les acteurs publics et privés à cette thématique

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE CONSEIL REALISEES EN MATIERE D'URBANISME DURABLE, NOMBRE D' ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES ACTEURS PRIVES ET PUBLICS MISES EN PLACE PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS TRAVAILLANT SUR LE TERRITOIRE

### Objectif 4. **PROMOUVOIR DES INITIATIVES NOUVELLES EN MATIERE DE MOBILITE**

#### Contexte pour le territoire :

*Dans ce territoire rural étendu, la mobilité quotidienne en transports en commun est difficile, surtout en dehors des heures régulières de mobilité vers le travail, et ce d'autant plus que les flux vers le Luxembourg ont fortement augmenté ces dernières années. Toutes les initiatives promouvant une meilleure utilisation des transports en commun, du covoiturage sont essentielles pour améliorer la mobilité dans le territoire. D'autre part, la mise en cohérence des itinéraires de mobilité douce dans et entre les villages est également importante pour le territoire, tant pour les habitants que pour les visiteurs.*

### DEVELOPPER LES PARCOURS DE MOBILITE DOUCE



Photo : Yves Brasseur (Sentier du Moulin à Rachecourt)

Le Parc suscitera la mise en cohérence et le développement du réseau de voies lentes au départ des tronçons existants, en lien avec le tourisme et l'hébergement. Il facilitera la connexion des voies lentes existantes pour créer un circuit qui traverse tout le territoire, grâce à un inventaire participatif avec les habitants des diverses communes et mettra sur pied un volet animations (inauguration, Beau vélo de Ravel, semaine de la Mobilité, etc). **Notons que cet objectif peut s'appuyer sur l'objectif III.5.b. du SDER « Poursuivre le développement d'un réseau structurant et maillé d'itinéraires cyclables sécurisés », concrétisé par la mesure**

**M.6. « Déplacements cyclables ».** La mise en connexion des éléments de voies lentes doit se faire avec une attention particulière portée à la préservation du milieu naturel environnant, ainsi que des aménagements à apporter à l'infrastructure pour améliorer la connectivité des zones à enjeux

biologiques : milieux ouverts semi-naturels (anciennes infrastructures ferroviaires), favorables notamment au lézard des souches (espèce emblématique pour la région).

Il suscitera également le recours à la mobilité lente que ce soit pour l'accès aux services (écoles, terrains de sport, etc.) à l'intérieur des villages ou entre les villages.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE MISE EN COHERENCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE DOUCE REALISEES PAR LE PNG



### VALORISER LA LIGNE FERROVIAIRE FLORENVILLE-VIRTON-LUXEMBOURG

Le Parc recherchera la valorisation cette ligne pour les déplacements quotidiens, mais aussi dans le cadre de la promotion de la randonnée, plus particulièrement cycliste sur le territoire, en lien avec la gare de Marbehan proche du territoire (commune de Habay).

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE VALORISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE REALISEES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS TRAVAILLANT SUR LE TERRITOIRE

### PROMOUVOIR LE COVOITURAGE SUR LE TERRITOIRE

Le Parc favorisera la création l'aménagement d'aires de covoiturage et la mise en place de systèmes de covoiturage, par SMS, stop organisé ... Cet objectif peut être appuyé par l'objectif III.2.b. du SDER « Augmenter la part du covoiturage, concrétisée par la mesure M.2. « Covoiturage »

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE PROMOTION DU COVOITURAGE REALISEES PAR LE PNG, EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE EN MATIERE DE MOBILITE

### INVENTER ENCORE DES INITIATIVES EN MATIERE DE SERVICES PUBLICS ET DE PROXIMITE

Telles :

- réévaluer les modes de mobilité par rapport aux nouveaux enjeux vus par bassins de vie (rapidité ou desserte locale),
- développer des initiatives telles que Telbus, Festibus, Locomobile,
- utiliser les véhicules publics encore mieux,
- améliorer la visibilité de ce qui existe déjà (damier.be ; les différentes initiatives,
- sensibiliser les employeurs sur l'adéquation entre horaire de travail et transport en commun.

Photo : Pierre Lemaire (Etalle)

Cet objectif rencontre l'objectif III.4.c. du SDER « Assurer la desserte des territoires ruraux »

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOUVELLES INITIATIVES PROMUES EN MATIERE DE MOBILITE PAR LE PNG ET BILAN DE LEUR UTILISATION

## Objectif 5. **PROMOUVOIR DES INITIATIVES NOUVELLES EN MATIERE D'ENERGIE**

### **Contexte pour le territoire :**

Dans le contexte actuel de hausse du coût de l'énergie, l'amélioration des performances énergétiques de notre parc immobilier est indispensable, tant en ce qui concerne le bâti ancien que les nouvelles constructions. D'autre part, le territoire est riche en possibilités de développer les énergies renouvelables (bois, eau, vent, etc), et l'amélioration notable du bilan énergétique du territoire passe par un diagnostic énergétique global.



Photo : Violette Boulet (Eoliennes au dessus de Ruelle)

### **INCITER AU DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES**

Telles le bois-énergie, le solaire, l'hydroélectricité, l'énergie éolienne citoyenne (élaboration d'un plan paysager éolien), ... Cet objectif peut s'appuyer sur l'objectif II.5.b. du SDER « Augmenter la production d'énergies renouvelables Une attention particulière sera apportée à l'évaluation des impacts sur le patrimoine bâti et paysager, des éoliennes et des panneaux solaires sur les toits dans le cadre des avis demandés au PNG.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D'INITIATIVES PROMUES EN MATIERES D'ENERGIE RENOUVELABLE PAR LE PNG

### **AU PREALABLE, APPROFONDIR LE CADASTRE SUR LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE**

Sensibiliser aux gaz à effets de serre et mettre en place un plan d'actions Climat/Energie sur le territoire de Gaume

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE DE COMMUNES ENGAGEES DANS UN DIAGNOSTIC ENERGETIQUE GRACE AUX ACTIONS DE PROMOTION DU PNG

### **ORGANISER DES FORMATIONS A L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE (URE)**

Dans les bâtiments anciens ou nouveaux, à l'intention des habitants, des communes, des collectivités, des publics précarisés.

Formation de « Guides-Energie ».

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE DE FORMATIONS URE ORGANISEES PAR LE PNG

### **INTEGRER DANS LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS LA COMPOSANTE ENERGETIQUE**

Former les entreprises à une approche globale et raisonnée dans l'éco construction et la bonne efficacité énergétique des habitations

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE DE FORMATIONS A L'ECO CONSTRUCTION PROMUES PAR LE PNG



## ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LEUR LOGEMENT

Cet objectif peut s'appuyer sur l'objectif I.4. c. du SDER « Isoler le logement ancien ».

Fournir un diagnostic d'amélioration de leur logement, leur fournir un accompagnement administratif et technique neutre jusqu'à la réception des travaux. Une attention particulière sera apportée à l'évaluation des impacts des panneaux solaires sur les toits dans le cadre des avis demandés au PNG.

Il faudra être attentif aux conséquences de rénovations énergétiques de bâtiments anciens et patrimoniaux, publics ou privés, dans le sens d'une recherche constante d'équilibre entre préservation patrimoniale et performance énergétique, liée à la spécificité de chaque bâtiment. Les porteurs du PNG se réfèrent aux 29 recommandations du projet ERFIN rédigées en ce sens (cfr annexe 17.2. « Recommandations du projet ERFIN »)

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE DE PROJETS DE RENOVATION ENERGETIQUE ACCOMPAGNES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE EN MATIERE ENERGETIQUE

### Actions phares

- Inventorier et réhabiliter le petit patrimoine
- Connexion des voies lentes existantes pour créer un circuit qui traverse tout le territoire
- En collaboration avec les auditeurs et architectes du territoire, organiser un événement permettant aux particuliers d'avoir un diagnostic neutre des améliorations à entreprendre dans leur logement.

## Chapitre 8. Développement rural et socio-économique

### 8.1. Activités économiques locales

#### Synthèse du diagnostic du territoire

- Même si le **tissu économique** formé de **PME** et de **TPE** du territoire est relativement bien structuré, avec quelques entrepreneurs très créatifs, on assiste cependant à une **très forte polarisation** de l'est du territoire par rapport à l'emploi au **Grand-duché de Luxembourg** (42% de la population active du territoire employée au G-D L), rendant le territoire très **dépendant** du grand-duché pour ses revenus. Le **taux d'emploi** le plus **élevé** est situé sur les communes les plus **proches** du Grand-duché.
- De **grandes disparités** existent d'ailleurs entre communes par rapport aux **revenus** des habitants
- On assiste aussi à une **diminution** globale du **taux d'emploi** sur le territoire (tendance générale)
- **L'économie sociale** est un secteur important dans le territoire et est porteur de perspectives nouvelles, notamment en matière de production et de distribution de **produits locaux** et **d'éco construction**
- Les **ressources naturelles** (eau, bois, pierre, ...) abondantes et de qualité en Gaume peuvent être considérées comme **un gisement à valoriser** si les conditions économiques le permettent.



Photo : Joël Marinazzi (Vue sur Burao Ardennes SA)

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Economie locale			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tissu des PME et TPE relativement bien structuré</li> <li>• Entrepreneurs très actifs</li> <li>• Grandes entreprises également importantes pour le territoire, implantées plutôt dans le sud</li> <li>• Savoir-faire des entreprises locales, artisans d'excellence</li> <li>• Existence de 2 ADL sur le territoire, + 1 en constitution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse économique : colosses aux pieds d'argile avec le risque « d'effet domino »</li> <li>• Les pôles économiques dynamiques sont à l'extérieur du territoire</li> <li>• Manque de hall relais</li> <li>• Manque de conscientisation des communes à utiliser des matériaux locaux</li> <li>• Taux d'emploi diminue</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de précarisation de certaines populations plutôt dans l'ouest du territoire</li> <li>• Forte polarisation des communes de l'est du territoire vis-à-vis du G-d Lux, forte dépendance de cette partie du territoire pour les revenus</li> <li>• Appauvrissement des services en milieu rural</li> <li>• Problème des entreprises qui délocalisent leur siège social au G-d Lux</li> </ul>
Ressources naturelles locales			

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources naturelles (Semois, forêt, nature, microclimat, eau, pierre, bois, paysages) abondantes et de grande qualité</li> <li>• Economie sociale bien développée, travaillant dans des secteurs porteurs et s'appuyant sur les ressources naturelles (éco construction, produits du terroir)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés des scieries et de la filière bois</li> <li>• Absence de valorisation des filières économiques au départ des ressources locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'économie durable (image de Verte Province), des ressources, des savoir-faire</li> </ul>	
---	---	---	--

**Eaux**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eau potabilisable abondante en quantité et très bonne en qualité</li> <li>• Forêt gaumaise : protection naturelle des nappes, et outils de protection des captages mis en œuvre quand c'est nécessaire</li> <li>• Toutes les communes (sauf Florenville et Aubange) propriétaires de leur réseau de distribution d'eau</li> <li>• Réseau de stations d'épuration d'eau existantes et en projet</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût important de la remise en état et de l'entretien du réseau d'eau</li> </ul>
--	--	--	---



Photo : Maxime Malotau (Halle de Han)

**Objectifs**

**Objectif 1. PROMOUVOIR L'ECONOMIE LOCALE EN LIEN AVEC LES ORGANISMES SPECIALISES**

**Contexte pour le territoire :**

*Dans un contexte de dépendance forte à des lieux d'emploi extérieurs au territoire et d'appauvrissement en services de tous ordres, le territoire doit pouvoir mobiliser toutes les possibilités de faire connaître et de valoriser ses ressources pour stimuler son économie propre: lieux à affecter à des usages multiples, savoir-faire des entreprises locales, mutualisation des moyens de recherche et de développement d'initiatives économiques nouvelles.*

**SOUTENIR LA REIMPLANTATION DES SERVICES ET COMMERCE DANS LES VILLAGES**

Vu le contexte d'appauvrissement en services publics de tous ordres (mobilité, commerces ruraux, etc.) et la hausse du prix de l'énergie, il s'agit de promouvoir la réaffectation de locaux communaux (ou autres) en lieux de services polyvalents :

- ateliers et bureaux relais, centres de télétravail, lieux de coworking (lieux de travail collectif pour indépendants) (l'objectif du SDER II.2.g « Aménager le territoire pour tenir compte d'une nouvelles organisation du travail » prévoit également la promotion de lieux de co-working)
- commerces et épiceries de village multiservice (cafés, lieux de livraison, internet, pains, journaux, distributeur de billets, ...), ou selon les meilleures opportunités de développer le commerce itinérant : épicerie, traiteur, marchés
- Ces objectifs peuvent trouver appui sur les objectifs du SDER I.5.c. « Conserver et renforcer les services de base au cœur des quartiers et des villages et I.5.d. « Maintenir les services et développer des solutions innovantes pour les territoires ruraux » De même, la mesure D.3. du SDER préconise le maintien des services de proximité dans le cœur des villages et le développement de nouvelles formes de service et d'équipements.

Créer une « bourse » où les offreurs et les demandeurs de locaux partagés peuvent se rencontrer.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE SOUTIEN A LA REIMPLANTATION DE COMMERCES OU SERVICES REALISEES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DE TERRAIN EN MATIERE ECONOMIQUE (ADL, ETC)

### FAIRE CONNAITRE LE SAVOIR-FAIRE LOCAL

Pour ce faire :

- rassembler tous les corps de métiers en un seul guide d'achat en Gaume, le « bottin gaumais » avec une information sur les entreprises gaumaises qui existent,
- organiser des visites d'ateliers d'artisanat local, de PME locales pour la promotion des métiers manuels et techniques, artisanaux ou artistiques (gastronomie, métiers de la construction, éco construction, etc) (ces pistes d'actions s'inscrivent dans l'objectif II.3.c. du SDER « Développer le secteur de la construction, les filières de l'écoconstruction et du recyclage »)
- créer le concept « ISO, made in Gaume » avec des savoir-faire et des gens de métier. Cette action est à rapprocher du label « Origine Gaume » proposé pour les produits d'alimentation.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE PROMOTION DU SAVOIR-FAIRE GAUMAIS REALISEES PAR LE PNG

### SOUTENIR LA CREATION D'ENTREPRISES

Pour cela :

- en lien avec les organismes spécialisés, développer une pépinière d'entreprises en intégrant des actions de formation
- promouvoir les ADL (Agence de Développement Local) avec pour mission notamment de chercher les secteurs et lieux où il existe des niches d'activités qui ne soient pas déjà occupées

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRES D' ACTIONS DE SOUTIEN A LA CREATION D'ENTREPRISES REALISEES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DE TERRAIN EXISTANTS

## Objectif 2. EXPLOITER DANS UNE VISION DURABLE LES RESSOURCES LOCALES (BOIS, PIERRE, EAUX, ETC)

### Contexte pour le territoire :

*La Gaume est un territoire où les ressources naturelles en eau, bois, pierre, sont abondantes et de bonne qualité. Ces ressources peuvent être des atouts pour l'économie locale si les conditions économiques le permettent. Le bois-énergie, l'écoconstruction sont des secteurs en plein développement et il convient de rechercher toutes les possibilités de valorisation de ces ressources naturelles dans une perspective de développement économique durable.*

### **PROMOUVOIR L'ECO CONSTRUCTION ET LES MATERIAUX LOCAUX DANS LES EQUIPEMENTS**

Intégrer des critères de développement durables dans les cahiers de charges, en particulier, l'utilisation de matériaux de proximité favorisant l'emploi local et une faible production de CO2. Promouvoir l'utilisation de ces ressources en organisant des visites sur les lieux de production.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE PROMOTION DES MATERIAUX, CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS DURABLES, D'AIDES DISPENSEES A LA REDACTION DE CAHIERS DE CHARGE, NOMBRE DE VISITES DE SITES ORGANISEES PAR LE PNG, ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

### **PROMOUVOIR LES PRODUITS DE NOS FORETS ET AIDER LA FILIERE BOIS**



Photo : Violette Boulet (Huombois)

Promouvoir la vente des grumes à route pour une meilleure valorisation.

Créer des filières complètes du bois au consommateur final. Afin de rapprocher la transformation du bois de la production, développer un zoning spécifique au centre de la Gaume, un zoning « bois » complet avec entreprises de transformations ultérieures du bois (Huombois est actuellement limité à la 1ère transformation du bois : sciage - séchage). Y promouvoir la mutualisation d'infrastructures de traitement du bois par exemple, trop importantes pour des entreprises seules.

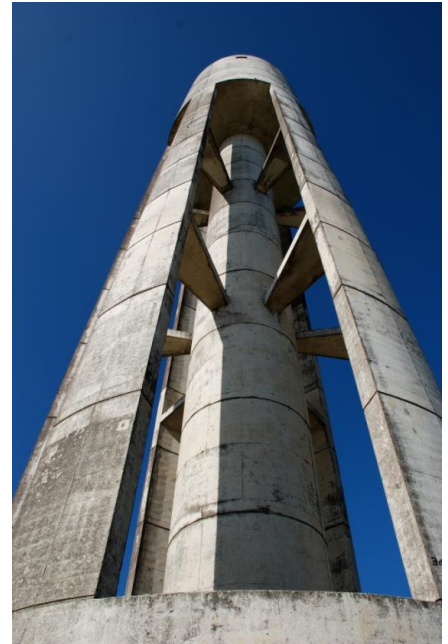
Chercher de nouvelles perspectives en matière de bois-énergie : chaudières collectives, récupération des plaquettes de bois en forêt après exploitation. Toutefois, bien identifier les filières complètes qui existent sur le territoire et les ressources valorisées. La présence de la papeterie de Harnoncourt est liée à la présence d'eau et de bois. Une attention particulière sera apportée à la bonne complémentarité des différentes valorisations possibles du bois pour le chauffage et la fabrication de papier.

Ces pistes d'actions peuvent être soutenues par l'objectif II.7.b. du SDER « Accompagner un développement économique coordonné de la filière bois », de même que l'objectif IV.1.b. du SDER « Garantir le rôle multifonctionnel de la forêt »

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE PROMOTION « BOIS LOCAL » REALISEES PAR LE PNG

### DEVELOPPER DES SYNERGIES ENTRE LES COMMUNES PAR RAPPORT AUX EAUX GAUMAISES

Pour les communes non engagées par ailleurs, créer une structure permettant de mutualiser les outils et d'avoir des marchés publics communs, informer la population sur la manière dont l'eau est gérée en Gaume, sensibiliser les acteurs locaux sur la problématique de l'eau. Cette piste d'action peut s'appuyer sur l'objectif II.7.d. du SDER « Valoriser les ressources en eau en tenant compte des différents types d'utilisation », de même que sur l'objectifs IV.3.a. « Garantir l'approvisionnement en eau potable et protéger les eaux souterraines »



**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS MENEES EN SYNERGIE POUR LA GESTION DE L'EAU PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE, NOMBRE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION AUTOUR DE LA PROBLEMATIQUE DE L'EAUMENEES PAR LE PNG

L'objectif de la valorisation des ressources locales est surtout de les préserver sur le territoire de manière durable dans le temps. Il ne s'agit donc pas de les "exploiter" de manière minière mais bien de les valoriser en préservant leur capacité à être utilisées sur un long terme tout en maintenant une biodiversité élevée dans les milieux aquatiques et forestiers, ainsi que dans les carrières. Cet objectif rejoint l'objectif II.7. du SDER « Soutenir l'agriculture et valoriser les ressources naturelles de manière durable »

Photo : Pierre Lemaire (Château d'eau de Fratin)

### Action phare

- Rassembler tous les corps de métiers en un seul guide (bottin gaumais), guide d'achat en Gaume avec une information sur les entreprises gaumaises qui existent et les rassembler dans un salon, en collaboration avec les ADL



## 8.2. L'agriculture

### Synthèse du diagnostic du territoire

#### Une agriculture extensive en difficulté :

- Le **nombre d'exploitations diminue** fortement (-50% entre 1990 et 2010), la **population agricole vieillit**, beaucoup d'exploitants n'ont **pas de successeur assuré**, la **difficulté de reprise des terres** est réelle vu la pression foncière, avec un effet pervers des primes liées à la surface (favorisent la concentration des terres)
- Le territoire est essentiellement voué à **l'élevage bovin**, avec une majorité de **prairies permanentes**, de surfaces produisant des **fourrages** et du **maïs**
- Une part importante des exploitations (32%) et des surfaces (40%) du territoire est cultivée en **agriculture biologique**
- Les **MAE** (mesures agri-environnementales) sont bien suivies par les agriculteurs sur le territoire ce qui permet de maintenir à la fois une certaine **biodiversité** et une **agriculture plus extensive**

#### Produits locaux en circuit court, filières complètes :

- Actuellement, il **manque une valorisation** de la viande des bovins élevés en **agriculture biologique** sur le territoire, engraisés avec les ressources de l'exploitation et commercialisés dans le territoire. L'abattoir de Virton est un outil qui facilite la valorisation des viandes locales.
- Diverses possibilités de valorisation existent mais il faut les explorer pour en vérifier l'intérêt : les **aliments riches en protéines produits à la ferme** qui pourraient permettre **l'engraissement** des bêtes valorisables en **Bœufs des Prairies Gaumaises**, le **maraîchage** puisque la demande augmente, d'autres filières comme le **chanvre**, les plantes aromatiques, ...
- La filière « **Bœuf des Prairies Gaumaises** » peut être **renforcée** vu le potentiel du territoire tant en matière de production que de distribution et de consommation
- Les **vergers haute tige** ont **décru** de manière extrêmement importante dans la deuxième moitié du XXème siècle mais connaissent un **regain d'intérêt**, soutenu en cela par l'installation sur le territoire de **pressoirs à jus**
- Les superficies consacrées à la **culture de la pomme de terre diminuent**, mais un projet **d'IGP** est déposé pour protéger la **Plate de Florenville**
- Les produits locaux et leurs filières de distribution sont très nombreux sur le territoire mais il **manque un élément d'articulation logistique** entre production et distribution pour atteindre les collectivités régionales et l'Horeca local. Une **plate-forme d'acteurs** du secteur des produits locaux se met en place actuellement



#### Diversification :

- Vu la vocation de « **tourisme vert** » du territoire, **l'accueil à la ferme, l'hébergement à thème**, les **fermes pédagogiques** connaissent un **succès grandissant**, mais doivent être renforcés
- D'autres possibilités peuvent encore être explorées : production **d'énergie** par biométhanisation, production d'électricité photovoltaïque, ...

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<b>Agriculture</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture bio en augmentation en nombre d'exploitations et de surface (40% des surfaces et 32% des exploitations)</li> <li>• Agriculture encore extensive qui façonne un paysage riche en biodiversité</li> <li>• Races bovines françaises adaptées à l'élevage extensif, à l'engraissement à base de ressources locales</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Succès des Mesures agro-environnementales ce qui permet de maintenir à la fois biodiversité et agriculture extensive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparition de l'agriculture familiale, manque de repreneurs</li> <li>• Diminution des surfaces de pomme de terre</li> <li>• Disparition des vergers haute tige</li> <li>• Contraintes environnementales sont fortes (Natura 2000) pour l'agriculture</li> </ul>
<b>Circuits courts – Filières complètes</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de producteurs artisanaux de produits locaux, mais c'est encore à développer (bonne image « terroir » de l'agriculture)</li> <li>• Existence d'une IGP « Pâté gaumais », <b>demande de reconnaissance IGP « Plate de Florenville » introduite (6/9/2013)</b></li> <li>• <b>Secteur brasserie (Orval, Rulles, Millevertus, Gengoulf, etc), fromagerie (Orval), charcuteries reconnus de très loin</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de diversification (maraîchage, ...), de valorisation, de filière complète, surtout pour le bio</li> <li>• Viande pas assez valorisée, bêtes non engraisées dans la région, pas valorisées en tant que viande bio</li> <li>• Pas assez de cultures de vente, peu de transformation à la ferme, de vente directe</li> <li>• Manque d'une plate-forme logistique de regroupement des produits (regroupement, transformation, stockage)</li> <li>• IGP « Pâté gaumais » sans porcs gaumais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande forte du consommateur en produits fermiers (si possible bio), succès des groupements d'achat, demande des collectivités, demande par les pouvoirs publics locaux</li> <li>• Plate-forme TerroirSudLux : coordination d'organisations de promotion des produits locaux</li> <li>• Outils de diversification, de valorisation : Abattoir de Virton, Bœuf des Prairies Gaumaises</li> <li>• <b>Projet d'une IGP Saucisson gaumais, Plate de Florenville en cours</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contraintes liées à l'U.E., à l'AFSCA</li> </ul>
<b>Diversification</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande attractivité touristique du territoire, tourisme vert, tourisme nature, attractivité du terme « Gaume », Natura 2000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens entre agriculture et tourisme encore à développer : peu de tourisme à la ferme (accueil, animation, gastronomie à la ferme, hébergements à thèmes, fermes pédagogiques, etc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilités de diversifications : tourisme, énergie renouvelable, transformation du bois (sciage, etc)</li> </ul>	
<b>Liens entre société civile et agriculture</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fossé qui se creuse entre monde agricole et société civile : manque de (re)connaissance de la population, mauvaise image de l'agriculture</li> <li>• Manque de contacts entre agriculteurs et habitants des</li> </ul>		



	villages (aide bénévole, etc.)		
<b>Difficultés de reprise par les jeunes</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Richesse des communes en foncier, levier pour l'installation des jeunes, usage des aisances pour les agriculteurs qui débutent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés de reprise des fermes, problème de succession, besoin croissant en ouvriers agricoles et donc en formation agricole</li> <li>• Diminution de la disponibilité du foncier (cf. : CWATUP, bail à fermes, vente des terrains communaux, concentration des terres à cause des primes liées à la surface)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

## Objectifs

Les objectifs concernant l'agriculture peuvent s'appuyer sur l'objectif II.7.a. du SDER « Améliorer tous les types d'agriculture, développer des activités de production agricole durable », ainsi que sur l'objectif IV.1.a. « Protéger et garantir à long terme le caractère multifonctionnel des espaces agricoles »

### Objectif 1. DEVELOPPER LES FILIERES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS

#### Contexte pour le territoire :

*Dans un contexte de crise agricole et parallèlement à la hausse de la demande des consommateurs en produits locaux, la valorisation des produits fermiers en circuits courts est à rechercher. La mutualisation des moyens et les démarches de coopération seront des moyens pour renforcer cette valorisation. La création de filières complètes du producteur au consommateur, la diversification des productions et l'identification des produits à un territoire de haute valeur biologique et patrimoniale, seront d'autres moyens pour renforcer l'agriculture extensive.*

#### **VALORISER LES PRODUCTIONS AGRICOLES, CREER DES FILIERES COMPLETES DE L'AMONT A L'AVAL**

Développer les points de vente de produits locaux (Groupes d'Achats en Commun, marchés,...), mettre en place une coopérative de distribution et développer un centre logistique de regroupement des produits locaux,

Alimenter les cantines scolaires en produits locaux.

Organiser des formations ad hoc à destination de producteurs (FWA).

Encourager la production de protéines sur la ferme pour le rationnement du bétail, afin de mieux valoriser les terres et le cheptel.

Créer des « mielleries » collectives.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE FILIERES ABOUTIES GRACE A L' ACTION DU PNG

### DIVERSIFIER LES PRODUCTIONS AGRICOLES, RECHERCHER DE NOUVELLES FILIERES AGRICOLES ET MARAICHERES



Photo : Thierry Joie

Développer de nouvelles filières agricoles : produits maraîchers, porcs, volailles, foins des prairies de la Semois, ...

Redéployer des filières existantes : pommes de terre, jus de pommes,...

Créer une image de marque spécifique pour les productions bio en les valorisant jusqu'au consommateur final. Développer des productions agricoles alternatives telles que la fourniture d'énergie renouvelable (voir les objectifs « énergie ») et le tourisme rural

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE DE NOUVELLES FILIERES INITIEES PAR LE PNG

### CREER ET PROMOUVOIR UN LABEL « ORIGINE GAUME »

Elaborer le cahier de charge du label PNG et de ses éventuelles déclinaisons : « Produit Fermier du PNG », « Viande de Gaume », « Porcs gaumais »...

Mettre en place la traçabilité des produits labellisés et leur signalétique : identification claire des producteurs, étiquetage CO2, logo valorisant l'image méridionale de la Gaume, ...

Aider à la promotion de ces produits dans les festivités gaumaises, les collectivités et les écoles :

- encourager les établissements et groupements organisateurs de manifestations diverses à utiliser régulièrement des produits locaux labellisés ;
- éduquer à la consommation locale auprès des écoles primaires et secondaires des neuf communes concernées, en proposant des repas à base de productions locales.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE DE PRODUITS LABELLISES « GAUME » PAR LE PNG, NOMBRE D' EVENEMENTS ET D' ETABLISSEMENTS UTILISANT REGULIEREMENT DES PRODUITS LABELLISES « GAUME »

**Objectif 2. EDUQUER LES CITOYENS AU MONDE AGRICOLE GAUMAIS, AMELIORER LES LIENS ENTRE LES AGRICULTEURS ET AVEC LES CITOYENS**

**Contexte pour le territoire :**

*Le constat d'un fossé qui se creuse entre le monde agricole et le reste de la société civile est prégnant, les agriculteurs disparaissent de la société villageoise. D'une part, le sentiment d'incompréhension de la part des habitants est clairement exprimé par les agriculteurs du territoire, d'autre part, les habitants des villages ont une très mauvaise connaissance des réalités de vie des agriculteurs. Un nouveau contrat social doit réunir ces deux mondes qui cohabitent sans bien se connaître pour un tissu rural renforcé et une agriculture façonnant un territoire de haute valeur patrimoniale.*

**SENSIBILISER LES HABITANTS DES VILLAGES AUX REALITES DE VIE DES AGRICULTEURS**

Organiser des visites dans des exploitations agricoles ou d'autres activités autour des fermes  
Créer des occasions d'apprentissage du travail d'agriculteur dans les écoles.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D'ACTIVITES DE SENSIBILISATION A LA VIE AGRICOLE ORGANISEES, NOMBRE D'ACTIVITES PEDAGOGIQUES AGRICOLES MISES EN ŒUVRE **PAR LE PNG**

**AMELIORER LES POSSIBILITES D'AIDE BENEVOLE AUX FERMIERS**

Mettre en place un système d'aide bénévole ponctuelle avec les agriculteurs intéressés en veillant à l'encadrement et la sécurité des personnes concernées.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D'AIDANTS AGRICOLES BENEVOLES RECENSES, **NOMBRE D' ACTIONS D'AIDE BENEVOLE PROMUES PAR LE PNG**

**AMELIORER L'IMAGE DE L'AGRICULTURE**

Valoriser l'image nature de l'agriculture : accompagner les agriculteurs dans les démarches favorables à l'environnement, mettre en valeur les démarches positives (Une banque de données des agriculteurs volontaristes par rapport aux mesures favorables à l'environnement sera à ce titre créée).

Valoriser l'impact de l'agriculture sur le paysage.

Dans le cadre de la signalétique générale du PNG, réaliser des panneaux d'accueil pour les fermes qui font de la vente directe ;

Promouvoir la qualité visuelle des exploitations agricoles en favorisant l'embellissement des fermes.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS D'ENCADREMENT AGRI-ENVIRONNEMENTALES REALISEES ; NOMBRE D' ACTIONS DE VALORISATION DE L'IMPACT DE L'AGRICULTURE SUR LE PAYSAGE ; **NOMBRE D' ACTIONS DE MISE EN PLACE D'UNE SIGNALIETIQUE AGRICOLE, NOMBRE D' ACTIONS D'EMBELLISSEMENT DES FERMES REALISEES PAR LE PNG**

## FAIRE DU PARC NATUREL UN PORTEUR DE PAROLE DES AGRICULTEURS

Créer des lieux d'échanges entre les agriculteurs et le reste de la population, un lieu d'échange de bonnes pratiques entre agriculteurs, un comice agricole pour tout le territoire et un réseau de petites fermes familiales

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE LIEUX D'ECHANGE CREEES PAR LE PNG

### Objectif 3. FACILITER L'INSTALLATION DES JEUNES ET LA REPRISE DES EXPLOITATIONS

#### Contexte pour le territoire :

*Les difficultés pour un jeune de reprendre une exploitation agricole sur le territoire sont réelles : difficultés d'accès à la terre, investissements élevés et endettement à long terme, difficultés de dégager un salaire permettant de faire vivre une famille sur l'exploitation... La valorisation du travail des femmes, la mutualisation de moyens de production, la facilitation de l'accès au foncier peuvent être autant de moyens d'aider à la reprise des exploitations par des jeunes qui souhaitent embrasser le métier d'agriculteur.*

## VALORISER LE TRAVAIL DES FEMMES DANS LES FERMES GAUMAISES

Renforcer le partage de savoir-faire via l'organisation d'ateliers intergénérationnels, encourager la reconnaissance du travail de la femme dans les exploitations, organiser des formations techniques spécifiques et accompagner les mouvements féminins locaux

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D' ACTIONS DE VALORISATION DU TRAVAIL DE LA FEMME DANS L' AGRICULTURE PORTEES PAR LE PNG

## MUTUALISER LES MOYENS DE PRODUCTION ET D'ORGANISATION DU TRAVAIL EN AGRICULTURE

Mettre en place des initiatives de coopération. Les premières réalisations suggérées concernent la mutualisation des moyens pour l'achat et l'utilisation d'un séchoir à boules de foin, la mise en commun des efforts pour la plantation et l'entretien des haies.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE COOPERATIONS ET D' ACTIONS DE MUTUALISATION AGRICOLE MISES EN PLACE PAR LE PNG

## FACILITER L'ACCES DES JEUNES AGRICULTEURS A LA TERRE

Développer des mécanismes de protection/compensation contre la pression sur le foncier, en prenant en compte la protection très forte que le bail à ferme offre aux locataires.



Sensibiliser les mandataires communaux quant à l'importance de la disponibilité des terrains agricoles pour les jeunes agriculteurs et la nécessité d'apporter leur aide, par exemple en intégrant dans les cahiers des charges de location des terrains agricoles communaux des clauses qui favorisent l'intégration des jeunes.

Etudier la possibilité de tutorat entre les agriculteurs sans repreneur et les jeunes qui souhaitent se lancer

Photo : Mickael Masson

Utiliser l'aide possible de la SOWACCESS, pour l'accompagnement autant dans la cession que dans la reprise d'une entreprise agricole

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE FACILITATION A L' ACCES A LA TERRE POUR LES JEUNES AGRICULTEURS ENTREPRISES PAR LE PNG

## Actions phares

- **Création d'un label « Origine Gaume » et appui à la promotion des produits gaumais, notamment par une valorisation dans les festivités gaumaises, les collectivités et les écoles**

## 8.3. Tourisme

### Synthèse du diagnostic du territoire

- Le tourisme est un secteur important et il est partagé entre deux grands pôles : la vallée de **la Semois** avec Florenville, Tintigny, et **Virton**. **L'eau** est un élément attractif puissant, mais la **nature**, les **paysages**, les **balades** et le **patrimoine** sont aussi des éléments caractéristiques de notre offre touristique
- Bien que la **convivialité** et la **chaleur de l'accueil gaumais** soient des éléments reconnus de l'attractivité du territoire, nous assistons à un **tassement de la fréquentation** et du nombre de nuitées (tendance générale)
- Malgré l'immense potentiel nature du territoire, peu d'activités de tourisme nature sont organisées régulièrement
- Les infrastructures **d'hébergement** sont essentiellement composées **d'établissements de terroir**. **Peu d'hébergements à thème**, d'infrastructures de grande capacité existent
- Les 3 Maisons du Tourisme du territoire totalisent 12 syndicats d'initiative. Des projets de développement touristique communaux, intercommunaux et transfrontaliers existent et tous ces acteurs sont très actifs même si le secteur comprend plus de bénévoles que de professionnels
- De nombreux **circuits balisés pédestres existent** mais il existe **peu de connectivité** entre eux. Il n'y a que peu de **circuits en boucle de grande ampleur** faisant le tour de Gaume
- Les **festivals** et les **événements de grande ampleur** et de **grande valeur** sont nombreux sur le territoire et **renommés de loin**. Quelques **musées** existent sur le territoire mais ils sont **inégalement signalés**.
- La **gastronomie** régionale est **renommée** et permet de **relier Horeca, produits du terroir et tourisme**. Il existe des **outils de promotion de nos produits** : des marchés



Photo : Juliette Denoyelle (Festival de Chassepierre)

fermiers conviviaux, une IGP pour le pâté gaumais, des confréries ambassadrices de notre gastronomie, ... mais qui peuvent encore **être renforcés** pour **augmenter** nettement leur **visibilité**

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<b>Gastronomie comme vecteur de développement économique</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gastronomie reconnue, nombreuses fêtes liées à la gastronomie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de visibilité des produits locaux soit à l'intérieur du territoire, soit à l'extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IGP: outils de valorisation des produits locaux existants et en projet</li> </ul>	
<b>Tourisme – nature – culture</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation touristique forte</li> <li>• Convivialité et chaleur de l'accueil gaumais réputées</li> <li>• Points focaux prestigieux : la Semois, Orval, Virton, Avioth, Montmédy, Marville</li> <li>• Ressources naturelles (Semois, forêt, nature, microclimat, eau, pierre, bois, patrimoine architectural et paysages) de qualité</li> <li>• Eaux de baignades de qualité, la pêche, la chasse</li> <li>• Patrimoine (notamment architectural rural) très riche</li> <li>• Nombreux festivals et musées</li> <li>• Centre d'Interprétation du Paysage (CIP) sur le territoire de 2 Maisons du Tourisme.</li> <li>• Bon réseau d'itinéraires balisés dont 3 grandes boucles qui couvrent l'ensemble du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tassement de la fréquentation (tendance générale)</li> <li>• Manque de guides nature, de formations et d'animations nature en général (voir Nature)</li> <li>• Manque de signalisation du petit patrimoine, du patrimoine naturel, signalisation à harmoniser</li> <li>• Architecture rurale traditionnelle à mettre en valeur</li> <li>• Musées à rendre plus visibles</li> <li>• Difficultés de mobilité pour accéder aux festivals</li> <li>• Connectivité entre circuits balisés pedestres insuffisante, peu de circuits VTT (la MTG y travaille)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact de l'urbanisation en dehors des centres des villages sur la qualité des paysages (voir aussi AT)</li> </ul>
<b>Hébergement</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'hébergements à thème et insolites</li> <li>• Manque d'infrastructures hôtelières telles que des Auberges de Jeunesse et aussi, un hôtel de standing et/ou de grande capacité (cars)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilités de développement du tourisme d'affaire</li> </ul>	
<b>Acteurs touristiques</b>			



<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acteurs touristiques très actifs</li> <li>• Guides de terroir</li> <li>• Projets de collaboration transfrontalière via Interreg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guides néerlandophones manquent</li> <li>• Beaucoup d'acteurs touristiques sont bénévoles</li> <li>• Absence de coordination entre les guides touristiques (va être mis en place par la MTG)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet Interreg Lorraine Gaumaise (dont le portail internet des 2 MT)</li> <li>• Commémoration de la 1ère guerre mondiale</li> <li>•</li> </ul>	
---	--	--	--

## Objectifs

Les objectifs concernant le tourisme peuvent s'appuyer sur l'objectif II.6. du SDER « Wallonie, terre d'accueil pour le tourisme et les loisirs »

D'une manière générale, le développement touristique envisagé dans le cadre du PNG est un tourisme durable, orienté vers la préservation et la mise en valeur des ressources patrimoniales (naturelles, culturelles et sociales) du territoire à l'attention des touristes accueillis, de manière à minimiser les impacts négatifs que le tourisme pourrait générer. Les objectifs fondamentaux et les 10 principes de la Charte Européenne pour le Tourisme Durable dans les Espaces Protégés (CETD) sont repris implicitement par le plan de gestion, et cette Charte peut être un excellent outil à mettre en oeuvre sur le territoire (cfr Chapitre 17.3. Annexe « Charte Européenne pour le Tourisme Durable dans les Espaces Protégés »).

Il faut notamment veiller avec une attention particulière à la qualité des eaux de surface et des nappes phréatiques eu égard au développement du tourisme nature et des hébergements touristiques. Tout aménagement ou tout projet permettant d'éviter de détériorer, voire d'améliorer la qualité des eaux doit être recherché et promu.

### Objectif 1. UTILISER LA GASTRONOMIE LOCALE COMME VECTEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

#### Contexte pour le territoire :

*La Gaume est un territoire dont la gastronomie est réputée et en lien direct avec le terroir : Pâté gaumais, Plate de Florenville, Orval, charcuteries gaumaises. Malgré cela, la visibilité de ces produits doit encore être améliorée de manière substantielle que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire. Promouvoir et rendre ces produits plus facilement accessibles et identifiables permet de rendre le territoire visible de loin et de développer tout un pan d'économie locale basé sur la gastronomie.*



#### ACCENTUER LA PROMOTION DE NOS PRODUITS PHARES

A savoir les IGP existants (pâté gaumais) et en projet (Plate de Florenville, saucisson gaumais), autres charcuteries, bières, chocolats, et Bœuf des Prairies Gaumaises !

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE PROMOTION DE NOS PRODUITS PHARES REALISEES **PAR LE PNG**  
**EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE**

### **RASSEMBLER UN MAXIMUM DE PRODUITS DE TERROIR**

Les rassembler dans des « Boutiques de pays » ou des « Maisons du terroir » de manière à ce que les touristes et les habitants puissent y trouver des produits locaux.

Rassembler aussi l'information concernant tous les produits locaux en un seul point (portail internet, dépliants, carte des produits locaux, etc.).

Un circuit du goût est déjà pris en charge par la Maison de tourisme de Gaume.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE DE POINTS DE RASSEMBLEMENT  
PHYSIQUES OU VIRTUELS DISPONIBLES  
**PROMUS PAR LE PNG**

### **PROMOUVOIR LES PRODUITS DU PNG A BRUXELLES**

Au niveau du marché des produits luxembourgeois à Bruxelles et également au niveau de la Maison du Luxembourg.



Photo : Province de Luxembourg

**INDICATEUR DE REALISATION :** PRESENCE IDENTIFIABLE DES PRODUITS DU  
PNG AU MARCHÉ DES PRODUITS  
LUXEMBOURGOIS ET A LA MAISON DU  
LUXEMBOURG A BRUXELLES.

### **ORGANISER DES MANIFESTATIONS**

Mêlant la gastronomie, la musique, le patrimoine (repas romain, « opéra bouffe »)

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE DE MANIFESTATIONS REALISEES INTEGRANT LA GASTRONOMIE **ET PORTEES OU**  
**PROMUES PAR LE PNG**

## **Objectif 2. DEVELOPPER LE TOURISME NATURE ET CULTURE**

### **Contexte pour le territoire :**

*Malgré l'énorme potentiel nature du territoire, beaucoup d'activités de tourisme nature sont encore à développer : balades nature guidées, animation d'itinéraires et de sites naturels, signalétique spécifique du patrimoine nature, formation de guides nature, organisation d'événements dont la thématique centrale est la nature en lien avec la gastronomie, le sport, la culture, etc. Les possibilités d'hébergement insolite ou à thème doivent aussi être explorées et développées.*

Même si le projet de valorisation touristique du Massif forestier de la Forêt gaumaise n'a pas été retenu à ce jour, il n'en reste pas moins que la forêt gaumaise est un réel atout en matière de

tourisme nature et culture, qu'il faut valoriser davantage. De la même manière, la vallée de la Semois est également un point focal touristique à valoriser. Dans ce cadre-là, c'est le projet de Massif forestier de la Semois qui a été retenu et il concerne la Maison du Tourisme du Pays de la Semois, la MT du du Pays de Bouillon et la MT du pays de l'Ardenne Namuroise. C'est la MT de Bouillon qui est la structure porteuse. Des liens seront à faire entre le PNG et le projet de Massif forestier de la Semois.

## COORDONNER, DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LES ITINERAIRES DE RANDONNEE



Photo : François Tribolet (Houdrigny)

Sur l'ensemble du territoire du parc, la coordination des partenaires spécialisés sera recherchée afin de

- favoriser la lisibilité des circuits transcommunaux existants (Transgaumaise, Gaume Buissonière, Trans-semoisienne) et l'interconnexion des sentiers balisés locaux, y compris en transfrontalier,
- développer des circuits fédérateurs sur différentes thématiques, notamment historiques et naturelles (Transgaumaise forestière (proposition du CWEDD), accessibles aussi aux autos, motos et vélos,
- développer les circuits VTT ainsi que le tourisme attelé,

- utiliser les anciennes voie romaines (avec concept de relais) ou ferrées,
- créer une Maison de la randonnée.

Un Festival de la randonnée avec diverses déclinaisons - nature, patrimoniale, sportive, culturelle, gastronomique – en assurera la promotion.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS NOUVELLES DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DE LA RANDONNEE MISES EN ŒUVRE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE (MAISONS DU TOURISME, SI, ETC)

## FAVORISER LA COORDINATION DES GUIDES DE TERROIR ET AMELIORER LES COMPETENCES LINGUISTIQUES ET HISTORIQUES

Une association de guides du terroir et de guides de tourisme est en cours de création à l'initiative de la Maison de tourisme de Gaume. Une coordination entre les maisons du tourisme, le CRIE d'Anlier, le Musée gaumais (identité culturelle, ...), ... sera recherchée pour l'organisation de formations en tronc commun et spécifiques.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE FORMATIONS ET DE COORDINATION DE GUIDES DE TERROIR ET DE GUIDES NATURE, REALISEES EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS TOURISTIQUES ET NATURALISTES DU TERRITOIRE

## PROMOUVOIR LA DECOUVERTE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES JARDINS

Afin de créer des retombées économiques positives sur la région tout en valorisant la biodiversité, le parc :

- développera la signalétique des espaces naturels intéressants,

- organisera des itinéraires thématiques ainsi que des activités d'animations et de guidage nature,
- protégera et valorisera la haute qualité paysagère du territoire par la promotion des sites de grand intérêt paysager et l'animation coordonnée de ces lieux, en coordination avec le Centre d'Interprétation du Paysage,
- créera un réseau de jardins publics et privés, d'arboretums, de vergers conservatoires et le valorisera par un programme de manifestations (Festival des Jardins de Gaume),
- assurera la promotion de la pêche en rivière.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D'ACTIONS DE PROMOTION NATURE, PAYSAGE OU JARDINS REALISEES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

### VALORISER LE PATRIMOINE MATERIEL ET IMMATERIEL



Photo : Maxime Malotaux (Château de Montautintin)

Sur l'ensemble du territoire du parc, la coordination des partenaires spécialisés sera recherchée afin :

- d'harmoniser la signalétique du petit patrimoine, sites et musées (déjà prise en charge par la MTG),
- de réaliser un inventaire « Au fil de l'eau », des moulins, biefs, dérivations, étangs de retenue, lavoirs, fontaines, bornes fontaines, ... (au départ des documents existants notamment au niveau de la MTG),
- d'alimenter une plate-forme internet commune de promotion des événements du territoire,
- d'envisager le placement de panneaux déroulants à l'entrée des entités annonçant les activités possibles et événements,
- de le valoriser (exemple le belvédère de Florenville) ou le protéger (exemple : les Passeurs de la Semois).

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D'ACTIONS DE VALORISATION DU PATRIMOINE MATERIEL ET IMMATERIEL REALISEES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

### DEVELOPPER ET PROMOUVOIR L'OFFRE D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Il s'agit :

- d'inciter à une plus grande offre dans le domaine des hébergements groupes et jeunesse ; si le concept des « auberges de jeunesse » semble difficile à concrétiser, il existe des initiatives privées où la création d'hébergement pour groupes de jeunes s'avère rentable,
- de promouvoir les initiatives originales en matière de logement : dans les arbres, hébergements à thème nature et gastronomie (cueillette sauvage, cuisine des plantes sauvages, produits de terroir, découverte nature, etc)
- de promouvoir les possibilités de réservation en ligne.
- d'inciter les acteurs touristiques à la mise en place d'espaces permettant le développement du tourisme d'affaire en agissant en partenariat avec la cellule MICE (Meeting, Incentive, Congress et Event) de la FTLB et en améliorant la visibilité de ces lieux d'accueil du tourisme d'affaire.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE D’ACTIONS DE PROMOTION DE L’HEBERGEMENT REALISEES EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

## Actions phares

- Organiser une fête du Parc annuelle qui se déclinerait sous les différentes formes (festivals)

## 8.4. Vie associative et culturelle

### Synthèse du diagnostic du territoire

- **L’identité gaumaise** est basée sur une **identité culturelle**, notamment celle de la **langue**, le patois gaumais qui est un **lorrain roman** et **non un wallon**. Malgré la disparition de cette langue régionale, le **patrimoine culturel** gaumais est **riche** et source **d’identité liée au territoire**.
- Les **arts**, la **peinture**, la **littérature**, comptent de **nombreux talents** en Gaume, de nombreux **Gaumais célèbres** sont également connus sans qu’on sache toujours qu’ils sont d’origine gaumaise
- La **vie culturelle et associative est foisonnante en Gaume** : de nombreux centres culturels, le Centre d’Art Contemporain, des cercles d’histoire locale, un réseau de bibliothèques performant, de nombreux événements culturels d’importance et de valeur sont autant de signes d’une **vitalité culturelle débordante**. Les **troupes de théâtre amateur** et les **harmonies** sont des formes de vie culturelle héritées d’une tradition bien ancrée mais qui ont tout leur avenir devant eux. Avec les activités sportives, ils sont des lieux privilégiés de **lien social** entre les **générations**, entre **natifs** et **néo-ruraux**

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Identité et patrimoines culturels			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identité culturelle gaumaise forte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• manque une formation spécifique sur notre identité culturelle, manque de connaissances par les habitants</li> <li>• Manque de relève pour le patois gaumais</li> <li>• Gaume peu connue à l’extérieur, Gaumais célèbres peu connus chez nous</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acculturation, risque de perte de l’identité culturelle gaumaise</li> <li>• Perte du patois gaumais</li> <li>• Folklore et coutumes : risque de couper le fil et de perdre le sens des traditions</li> </ul>
Vie artistique et associative			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arts foisonnants : peinture, littérature, sculpture, théâtre, artisanat très vivant, riche et varié</li> <li>• Vie culturelle et associative très riche, variée, d’une grande vitalité, acteurs de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de visibilité pour les artistes et artisans : mise en valeur de villages d’artistes à développer en collaboration avec divers partenaires</li> <li>• Absence de centre culturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles infrastructures qui naissent</li> <li>• Redéfinition du décret centres culturels (bassins de vie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sponsoring privé menacé dû à la crise économique.</li> </ul>

<p>vie culturelle très actifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture en « circuit court »</li> <li>• Infrastructures culturelles disponibles</li> </ul>	<p>sur le pays de Virton</p>		
<b>Visibilité – Communication – Coordination entre acteurs</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Festivals de grande ampleur et de grande qualité, renommés de loin, ambassadeurs gaumais renommés (JC Servais, Orval, etc.)</li> <li>• Nombreux canaux de diffusion de l'information</li> <li>• Prémices de coordination entre acteurs culturels</li> <li>• Projets Interreg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de communication entre les acteurs, de coordination entre les initiatives, manque de lieux de coordination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des partenariats commencent à se créer entre acteurs</li> <li>• Un outil fédérateur permet de mutualiser et centraliser l'information</li> </ul>	
<b>Cohésion sociale</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohésion sociale forte</li> <li>• Faculté d'intégration des nouveaux habitants</li> <li>• Les troupes de théâtre, les harmonies, les associations sont des outils d'intégration sociale très efficaces</li> <li>• Innovations en matière de cohésion sociale : SEL, RES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohésion sociale se distend à cause du mode de vie actuel (<b>habitants navetteurs</b>)</li> <li>• Problèmes liés à la précarisation de certaines populations (jeunes, personnes à faibles revenus, personnes âgées)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de « glissements » de population à cause de la polarisation vis-à-vis du Grand-duché de Luxembourg (prix immobilier, ...)</li> </ul>

## Objectifs

### Objectif 1. FAIRE CONNAITRE ET COORDONNER L'OFFRE CULTURELLE GAUMAISE

#### Contexte pour le territoire :

*Le territoire est largement investi d'une vie culturelle et associative foisonnante. Cependant, cette offre culturelle peut encore être rendue plus visible. Il est important aussi d'assurer la transmission d'éléments du patrimoine immatériel de la Gaume qui autrement, risquent de disparaître. Enfin, le besoin de davantage de coordination entre les initiatives culturelles diverses a été clairement exprimé par nombre d'acteurs culturels du territoire.*

#### **FAIRE CONNAITRE LA LARGE OFFRE CULTURELLE GAUMAISE, PAR LE BIAIS DE DIVERS CANAUX INTERNES ET EXTERNES**

Investir les canaux de communication existants (radios, journaux, etc) plutôt que d'en créer un de toutes pièces.





Photo : Juliette Denouvelle (Land art à Montauban)

Le contenu parlera des artistes, des artisans, mais aussi de la vie des gens, de leurs métiers, de leurs expériences

Travailler avec le Musée Gaumais et les Maisons du tourisme sur des actions fédératrices, pour mettre des villages d'artistes et d'artisans en valeur.

Organiser un grand marché gaumais de la culture « Entrevues en Gaume » permettant une rencontre entre demandeurs et producteurs.

Promouvoir des spectacles itinérants vers l'extérieur.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRES D' ACTIONS DE COMMUNICATION REALISEES EN MATIERE D' OFFRE CULTURELLE PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS CULTURELS DU TERRITOIRE

### MIEUX CONNAITRE LE PATRIMOINE IMMATERIEL DE LA GAUME (COUTUMES, FOLKLORE) POUR LE TRANSMETTRE AUX JEUNES

Préserver le patois gaumais :

- veiller à sa transmission
- intégrer dans la formation des guides de terroir quelques bases de patois,
- rechercher et mettre en place des lecteurs en patois gaumais,
- réaliser un CD audio en patois gaumais.



Photo : Maison du Tourisme de Gaume (Diean et Dieanne)

Mener des enquêtes sur le folklore.

Permettre aux particuliers qui ont une collection d'objets sur un thème en lien avec la vie traditionnelle en Gaume de faire connaître et de partager leur intérêt

Organiser :

- une formation spécifique sur notre identité culturelle (qui permettrait de pouvoir guider au Musée gaumais),
- des classes vertes sur le territoire pour les écoliers et les étudiants gaumais.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE FORMATIONS ET DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE IMMATERIEL GAUMAIS AUX JEUNES EFFECTUEES PAR LE PNG EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

### COORDONNER, DEVELOPPER LE RESEAU DES ACTIVITES CULTURELLES DU TERRITOIRE

Développer des réseaux entre les acteurs, faire circuler les informations, coordonner les actions, mettre en place un portail internet à destination des professionnels de la culture sur le territoire.

Développer les activités culturelles en lien avec la nature : stages nature, Land'art, promenades nature de toutes sortes.

Faire un relevé de toutes les salles de spectacle qui se trouvent sur le territoire, les lieux de projection de cinéma et organiser la coordination des ciné-clubs de village.

Augmenter l'accessibilité des activités via la mobilité qui reste un frein via des innovations à trouver.

Augmenter la cohésion sociale, favoriser les SEL, les Réseaux d'Echanges de Savoir.

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE COORDINATION CULTURELLE REALISEES **PAR LE PNG**

## Actions phares

- **Se coordonner pour mieux faire connaître la large offre culturelle gaumaise**

## Chapitre 9. Innovation et expérimentation

### **Contexte pour le territoire :**

*Dans un contexte de forte dépendance par rapport à des lieux d'emploi extérieurs au territoire et de crise profonde, qui fragilise la richesse patrimoniale du territoire, il est essentiel pour celui-ci de rechercher des solutions innovantes en matière de valorisation des ressources propres, de mutualisation des moyens, de réflexion prospective autour de projets concertés dans le sens d'un développement rural durable.*

La méthode participative utilisée pour l'élaboration du plan de gestion a permis de recueillir de multiples idées d'innovation qui pourront faire l'objet d'expérimentation

### Objectifs

#### **Objectif 1. FAIRE DU PARC UN LIEU D'INNOVATION ET D'EXPERIMENTATION**

Il s'agira pour le Parc et ses partenaires d'étudier la faisabilité et si opportun de rechercher les possibilités de mise en œuvre des multiples idées de valorisation émises au cours des réunions préparatoires et présentées dans les différents objectifs thématiques, tels :

En matière de **patrimoine naturel** :

- Valorisation d'un « Foin des prairies de la Semois »
- Valorisation du bois de taillis sous futaie
- Réhabilitation de carrières abandonnées avec extraction domestique
- Semis de céréales anciennes

En matière de **patrimoine bâti** et **d'aménagement du territoire** :

- Amélioration des performances énergétiques du bâti ancien dans le respect de ses caractéristiques patrimoniales et urbanistiques
- Modélisation 3D de l'espace des villages en tant qu'outil d'aide à la décision
- Réflexion prospective supra communale en aménagement du territoire
- Concertation intercommunale sur les axes stratégiques d'urbanisme ou les bonnes pratiques de gestion territoriale
- Réflexion sur les éco-quartiers, l'éco-construction

En matière de **mobilité, d'énergie** et de **services** :

- Stimulation du covoiturage **dynamique, notamment via les technologies de l'information et de la communication – téléphones portables, Personal Digital Assistant (PDA), internet, Global Positioning System (GPS), etc.**
- Incitation au développement des énergies renouvelables et plan climat-énergie du territoire
- Regroupement des produits de terroir
- Mise en place de possibilités d'aide bénévole aux fermiers
- Développement du télétravail et du coworking.

## Chapitre 10. Partenariats et coopération

### Objectifs

#### Objectif 1. COORDONNER LES ACTIONS, ECHANGER LES INFORMATIONS, METTRE EN RESEAU

##### Contexte pour le territoire :

*Très nombreux ont été les acteurs de territoire consultés à exprimer le besoin de davantage de circulation de l'information, de coordination des actions, voire de coopération entre eux. La création de lieux d'échange d'informations et de bonnes pratiques, de mutualisation de moyens s'impose comme une évidence.*

*Le Parc naturel de Gaume est l'outil privilégié pour favoriser les partenariats transversaux, créer des synergies (entre nature, agriculture, tourisme, culture,...), réfléchir des stratégies concertées, développer une vision prospective, faire du développement soutenable, améliorer la cohésion des projets et par là-même, du territoire tout entier.*

Favoriser ou mettre en place des **rencontres** entre les différents intervenants :

- susciter des lieux d'échange de bonnes pratiques et d'informations (réunions, conférences, débats,...),
- organiser des tables rondes entre les acteurs,
- constituer des groupes de travail, des journées « rencontres » entre acteurs.

Encourager et **féderer** les **initiatives** :

- Favoriser les démarches transversales, entre tourisme et agriculture, agriculture et nature, par exemple,
- Etablir des partenariats entre les différents acteurs du territoire (agriculteurs, entreprises et la population),
- Faire travailler ensemble des projets existants pour une meilleure cohérence d'action sur l'ensemble du parc : CRS, Natura 2000, GAL Cuestas, réseaux des fermes pédagogiques, Transgaumaise, Transsemoisienne, réseau d'hébergement chez l'habitant (Gîtes de Wallonie), Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne, ....
- Etendre au Parc l'initiative Bœuf des prairies gaumaises, faire du Parc un véritable « Parc des Paysages Gaumais » donc, transférer à l'ensemble de la Gaume des projets du GAL existant,
- Réfléchir les stratégies touristiques ou autres à l'échelle de la Gaume (la MTG travaille déjà sur la prospective touristique sur son territoire, il faut penser à la transversalité entre stratégie touristique et actions nature/agriculture/économie locale),
- Mutualiser des moyens et la recherche de ceux-ci pour différents projets, être un ensemble pour déposer des projets, proposer des aides financières ou autres pour réaliser des projets en commun.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE RENCONTRES ORGANISEES ET D'INITIATIVES FEDEREES.

## Objectif 2. COLLABORER AVEC LES AUTRES PARCS NATURELS WALLONS

### Contexte pour le territoire :

Le territoire du Parc naturel de Gaume est contigu avec celui du PN Haute-Sûre/Forêt d'Anlier, qui jouxte lui-même celui des Deux Ourthes, qui touche à celui des Hautes-Fagnes/Eifel. Ce continuum de territoires de haute valeur biologique et patrimoniale est un atout particulièrement important pour l'attractivité notamment touristique du sud du pays. Il est évident que les expériences des parcs naturels dans différents secteurs permettent là aussi l'échange constructif de bonnes pratiques et la réalisation facilitée de certains projets qui bénéficient de l'expérience déjà acquise dans d'autres territoires.

Des collaborations seront recherchées avec les autres parcs naturels wallons et particulièrement avec les parcs voisins de la Haute Sûre Forêt d'Anlier et celui de la Vallée de l'Attert.

INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE COLLABORATIONS ETABLIES AVEC LES PARCS VOISINS ET WALLONS  
PAR LE PNG

## Objectif 3. COLLABORER EN TRANSFRONTALIER AVEC LES ZONES LIMITROPHES OU SIMILAIRES

### Contexte pour le territoire :

La Wallonie compte 9 parcs naturels dont 8 touchent aux frontières extérieures de la région. En ce qui concerne le Parc naturel de Gaume, c'est la Meuse et l'Ardenne française qui sont limitrophes. Des collaborations et projets communs existent déjà avec ces territoires voisins mais il est bon de compléter ces actions de collaborations transfrontalières par des volets non encore pris en charge et pertinents, vu la grande proximité biologique et patrimoniale des territoires transfrontaliers.

Dans le cadre du projet Interreg « Lorraine gaumaise » des collaborations sont déjà établies entre le pays de Montmédy et les deux Maisons du tourisme, permettant notamment une communication sur les démarches artistiques, musicales, les grands événements ainsi que le développement de circuits balisés transfrontaliers

Des collaborations avec le pays de Longwy seront également envisagées **et ce, notamment dans le cadre du pré-projet de Parc naturel porté par la Communauté de Communes de Longwy**

**D'une manière générale, le PNG a pour objectif de renforcer les collaborations transfrontalières existantes mais aussi d'explorer de nouvelles pistes possibles, que ce soit en matière de biodiversité, de tourisme, d'agriculture, d'énergie, etc. et ce notamment avec les promoteurs de projets de création de Parcs naturels français ou d'autres pays.**

**INDICATEUR DE REALISATION : NOMBRE DE COLLABORATIONS REALISEES EN TRANSFRONTALIER PAR LE PNG**



## Chapitre 11. Accueil, sensibilisation et éducation du public

### Objectifs

#### Objectif 1. **CULTIVER LES CARACTERISTIQUES GAUMAISES ET DEVELOPPER LE TERRITOIRE A PARTIR DE SES RESSOURCES : UTILISER L'IDENTITE GAUMAISE COMME VECTEUR DE COMMUNICATION**

##### **Contexte pour le territoire :**

*La sensibilisation et l'éducation du public apparaissent de façon récurrente dans les objectifs poursuivis en matière de nature, de patrimoine matériel et immatériel sous toutes leurs formes ainsi que d'agriculture.*

*En complément et en intégration des multiples actions envisagées dans ces matières, la forte identité du territoire, constitue un puissant moteur potentiel de développement.*

#### **FAIRE CONNAITRE, PROTEGER, METTRE EN VALEUR TOUS LES PATRIMOINES ET SUPPORTS D'IDENTITE SPECIFIQUES A LA GAUME (MATERIELS ET IMMATERIELS)**

Sont concernés : le patrimoine monumental, les ensembles architecturaux, les paysages, la nature, les hommes célèbres, l'art, les artistes et artisans, les traditions et le folklore, les fêtes, le patrimoine historique (y compris pérenniser les activités commémoratives de la guerre 14-18), le patrimoine religieux, le patrimoine industriel et les activités anciennes (sidérurgie, etc.), le patois, ...

Il s'agit de :

- Réaliser ou compléter les inventaires, faire un état des lieux,
- Les faire connaître aux associations et groupes susceptibles de les utiliser,
- Rendre accessible au public les patrimoines classé, naturel, etc.
- Sensibiliser la population dont le public scolaire au moyen de supports de diffusion, identifier les supports, les rationaliser,
- Organiser des formations, de « Guides de terroir Junior », de « Guides nature junior », des classes vertes locales,
- Participer aux Journées du Patrimoine avec les écoles primaires avec le concours de NATAGORA, de la DNF, des guides du terroir, ...



Photo : Francine Gobert (Fosse à loups/louvières de Saint Léaer)

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D' ACTIONS DE COMMUNICATION REALISEES EN MATIERE DE PATRIMOINE PAR LE PNG ET NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISEES PAR LE BIAIS DE CES ACTIONS

## CREER UN PORTAIL INTERNET DE LA GAUME :

Cette action doit être menée en complémentarité avec le projet de portail touristique transfrontalier, englobant les 2 Maisons de Tourisme et leurs partenaires français, pour les territoires et matières n'étant pas reprises dans le portail touristique.

Au global ce portail devrait contenir les volets suivants :

- culture, nature, économie,
- calendrier des grandes manifestations,
- répertoire des acteurs et projets du territoire,
- forum,
- documents de référence (cahier des charges),
- liens sur les sites des différents projets, ....

**INDICATEUR DE REALISATION :** CREATION D'UN PORTAIL EN COMPLEMENTARITE AVEC LE PORTAIL TOURISTIQUE PAR LE PNG

## SE DONNER DES OUTILS DE COMMUNICATION

Rédiger une charte du territoire par une démarche participative.

Créer un label de qualité (« Label Gaume », « Parc Naturel de Gaume »), une marque commune gage d'identification aisée pour tous, comme proposé par les agriculteurs, un slogan, un logo, un visuel pour le parc (charte graphique,...), un T-shirt gaumais, un prix annuel à finalité agricole et environnementale, ...

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D'OUTILS DE COMMUNICATION REALISES PAR LE PNG

## ETABLIR UNE COMMUNICATION IMPORTANTE ET REGULIERE

Vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur, faire de la publicité, donner des informations sur le territoire et le Parc naturel de Gaume, via les journaux, les radios locales qui existent, un affichage électronique dans les villes

**INDICATEUR DE REALISATION :** NOMBRE D'ACTIONS DE COMMUNICATION REGULIERES MISES EN PLACE PAR LE PNG

## Objectif 2. CREER UNE MAISON DU PARC

Siège du Parc, c'est également un lieu de rencontre, d'échanges, de création et de sensibilisation, d'accueil.

### Action phares

- Créer un Portail internet de la Gaume

## Chapitre 12. Organigramme de l'équipe technique

La dotation prévue dans le décret ne permet pas de financer l'ensemble du personnel repris dans l'organigramme ci-dessous. Celui-ci présente l'équipe idéale qui devrait composer le Parc Naturel au regard du Plan de gestion.

Seuls les postes de Directeur, d'assistant administratif et de deux chargés de mission (CM) dont un en « Aménagement du territoire » sont envisageables sur base du décret. Le financement des autres postes devra impérativement faire l'objet de recherches de financements spécifiques.

Compte tenu de la structure du Plan de gestion, l'organigramme ci-dessous est proposé :

### Administration et coordination

1 ETP Directeur(trice)

<sup>1</sup>/<sub>2</sub> TP Assistant(e) administratif(ve)

Protection, gestion  
et valorisation du  
patrimoine naturel

1 ETP CM Patrimoine naturel  
1 ETP CM Agri-environnement

Patrimoine bâti,  
paysage et  
aménagement du  
territoire

1 ETP CM Aménagement du  
territoire

Développement  
rural et  
économique

1 ETP CM Agriculture

## Chapitre 13. Evaluation des besoins de fonctionnement

---

Le budget de fonctionnement idéal du Parc naturel peut être évalué comme suit :

- Salaires et charge de personnel (base 5,5 ETP) \_\_\_\_\_ 260.000 €
  - Frais de fonctionnement (loyer, fournitures divers, etc.) \_\_\_\_\_ 40.000 €
  - Investissement \_\_\_\_\_ 40.000 €
- Budget annuel hors projet :** \_\_\_\_\_ **340.000 €**

La dotation structurelle fixée par le décret est de **322.753,50€** ne permet pas de couvrir les charges de fonctionnement annuelles ordinaires. D'autres sources de financement devront être sollicitées comme par exemple : les aides à l'emploi, les subventions publiques régionales ou européennes, les Communes et la Province, le secteur privé.

## Chapitre 14. Conséquences économiques, sociales et environnementales pour les communes et pour leurs habitants, de la création du Parc naturel

### Courte description du territoire et de ses caractéristiques environnementales, évolution probable si le plan n'est pas mis en œuvre

Voir résumé du diagnostic chapitre 5

### Résumé du contenu et description des objectifs principaux du Plan de gestion et des liens avec d'autres programmes pertinents

#### 14.1. Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

##### Objectif 1. Accueillir et restaurer la biodiversité

*Le territoire est caractérisé par une **biodiversité élevée** notamment dans les **biotopes** très **spécialisés** abritant une faune et une flore **rare**s. Cette richesse naturelle est liée entre autres à une **agriculture** encore relativement **extensive**, des **biotopes marginaux** et des éléments de **connectivité** qui ont malheureusement **tendance à disparaître**. Les mesures propres à conserver les biotopes spécialisés et l'extensivité de l'agriculture (MAE, Natura 2000) peuvent lutter efficacement contre la chute de la biodiversité. De même, une meilleure **connaissance scientifique** des **milieux** et des **espèces** et la formation de **naturalistes de terrain** sont des garanties pour la préservation de la biodiversité en Gaume.*

Les principales actions sont :

- **Maintenir des usages socioéconomiques avec des débouchés viables**, notamment pour conserver une agriculture extensive mais également d'autres productions très artisanales telles que le foin, les pommes, le bois de taillis, le sable d'anciennes carrières, etc
- **Restaurer et gérer les biotopes pour l'augmentation de la biodiversité en y ajoutant l'aspect « éducation » et « sensibilisation »** : restaurer les fonds de vallées enrésinées, les prés de fauche extensifs, les vergers haute-tige, les mares, les taillis, les zones humides, ...
- **Observer et opérer un suivi du milieu naturel** : établir des relevés et dresser des états des lieux en matière de biodiversité, opérer le suivi scientifique des espèces en danger, organiser une formation de guide-nature de Gaume, ...

## Objectif 2. Sensibiliser la population à la biodiversité

*La sensibilisation du grand public à l'importance de la préservation de la biodiversité proche de lui, le soutien aux initiatives communales de gestion de l'environnement, l'éducation au milieu naturel dans les écoles, l'information des habitants et l'animation nature des lieux importants pour la biodiversité sont autant de pistes pour amener la population à des comportements respectueux de l'environnement et in fine, lutter contre l'érosion de la biodiversité dans le territoire*

Les principales actions sont :

- **Sensibiliser le citoyen à la « nature ordinaire »**, aux pratiques qui peuvent améliorer leur environnement immédiat : jardins naturels, haies indigènes, danger des pesticides, importance des pollinisateurs, danger des invasives, etc
- **Promouvoir et coordonner les outils de gestion communaux favorables à la biodiversité** : le plan MAYA, la gestion différenciée, les Plans Communaux de Développement de la Nature, la mutualisation des moyens humains et techniques, la formation des travailleurs communaux aux invasives, à la gestion différenciée, etc
- **Renforcer le rôle des écoles dans la sensibilisation** : utiliser des moyens pédagogiques comme le « Journal de Classe du P'tit Gaumais », journal de classe sensibilisant à l'environnement immédiat les écoliers, les fermes pédagogiques
- **Faire (re)découvrir les balades nature** : éditer des guides de balade nature, concevoir des balades thématiques, sensibiliser les promeneurs

## 14.2. Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire

### Objectif 1. Faire connaître, protéger, mettre en valeur les patrimoines spécifiques et la physionomie typique des villages gaumais

*Le territoire est riche de son patrimoine bâti traditionnel (architecture, matériaux...), de son organisation spatiale (village rue, usoirs, etc.) et plus généralement de ses paysages. Cela constitue des éléments d'identification forts, mais parfois mal connus.*

*La pression foncière, due essentiellement au développement du travail frontalier vers le Grand-duché de Luxembourg impacte durablement le territoire.*

*Ainsi, cette richesse est menacée par une faible prise en considération de ces spécificités et des projets qui contribuent à banaliser la physionomie typique des villages gaumais.*

Les principales actions sont :



- **Sauvegarder l'habitat traditionnel** : protéger et valoriser l'habitat traditionnel, en faisant connaître les principes de sauvegarde, la palette chromatique afin que les rénovations soient de bonne qualité
- **Inventorier et réhabiliter le petit patrimoine** (Petit Patrimoine Populaire Wallon) : lavoirs, patrimoine sacré, murs en pierre sèche, fours à pains, etc, sensibilisation et information du public, parrainage d'éléments du patrimoine par les citoyens
- **Réaliser des outils de connaissance et de gestion des paysages** : inventaire des paysages sensibles, approche participative, rédaction d'une charte paysagère, animation des paysages, en s'appuyant sur l'expertise du Centre d'Interprétation du Paysage, de la Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne, du Parc des Paysages, ... **Sensibiliser la population à la richesse de son environnement immédiat** par l'organisation de visites, d'animations, de formations, par la création de supports d'information, en lien avec les acteurs du territoire

**Objectif 2. Recomposer l'homogénéité de l'habitat gaumais en intégrant le nouveau dans l'ancien**

*L'évolution du bâti des villages gaumais a été importante ces dernières années, notamment en lien avec le dynamisme foncier lié à l'attractivité grand-ducale. Le patrimoine bâti et urbanistique traditionnel des villages est ainsi souvent banalisé voire déstructuré par le développement de constructions nouvelles non intégrées.*

Les principales actions sont :

- **Analyser l'évolution passée, actuelle et à venir de l'urbanisme en Gaume** et inventorier les actions de requalifications ou de protection à entreprendre
- **Rédiger des outils d'urbanisme et d'architecture spécifique au territoire** afin d'intégrer les spécificités architecturales et urbanistiques dans l'élaboration des projets, d'aider à la réflexion des groupes de travail sur des projets d'aménagement par exemple. Ceci en lien avec les outils et organismes existants en matière d'urbanisme : Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne, RGBSR, ...
- **Diffuser des conseils pour une bonne intégration du nouveau dans l'ancien** tant pour un public privé que public

**Objectif 3. Favoriser un aménagement et un urbanisme durables**

*La pression foncière forte, la richesse patrimoniale et paysagère du territoire, la diversité des acteurs tant publics et que privés, ainsi que la prise de conscience de la nécessité d'un développement soutenable, nécessitent le développement d'une réflexion sur l'aménagement de la Gaume la plus globale et durable possible.*

Les principales actions sont :

- **Promouvoir une réflexion et une coordination supra-communale en aménagement du territoire et politique du logement** en permettant de développer une réflexion prospective sur le tout le

territoire et de créer les conditions de concertation intercommunale sur les bonnes pratiques de gestion territoriale, et ceci en lien avec l'élaboration du Schéma de Développement de l'Espace Régional et d'un Schéma de Développement de l'Espace Luxembourgeois (pris en charge par Réseaulux), mais également en collaboration avec les Conseillers en Aménagement du territoire et Urbanisme existants

- **Intégrer le secteur privé dans la valorisation du territoire** avec la mise en place de partenariats public/privé, la valorisation des savoir-faire liés à la rénovation du patrimoine

**Objectif 4. Réfléchir à la mise en place d'un urbanisme durable dans le cadre de missions de conseil lors de l'élaboration de projets, mais également en diffusant l'information et en sensibilisant les acteurs publics et privés à cette thématique. Promouvoir des initiatives nouvelles en matière de mobilité**

*Dans ce territoire rural étendu, la mobilité quotidienne en transports en commun est difficile, surtout en dehors des heures régulières de mobilité vers le travail, et ce d'autant plus que les flux vers le Luxembourg ont fortement augmenté ces dernières années. Toutes les initiatives promouvant une meilleure utilisation des transports en commun, du covoiturage sont essentielles pour améliorer la mobilité dans le territoire. D'autre part, la mise en cohérence des itinéraires de mobilité douce dans et entre les villages est également importante pour le territoire, tant pour les habitants que pour les visiteurs.*

Les principales actions sont :

- **Développer les parcours de mobilité douce** et favoriser la mise en cohérence des tronçons existant, animer et sensibiliser le public au recours à la mobilité douce
- **Valoriser la ligne ferroviaire Florenville-Virton-Luxembourg** que ce soit dans le cadre des déplacements professionnels ou la découverte touristique de la région
- **Promouvoir le covoiturage sur le territoire** en proposant des systèmes innovants (covoiturage par sms, ...)
- **Inventer encore des initiatives en matière de services publics et de proximité** en améliorant la visibilité de ce qui existe déjà, ....

Les liens avec les programmes et outils de mobilité sont essentiellement à faire en termes de promotion et d'amélioration de la visibilité de ce qui existe déjà : Plans Communaux de Mobilité, Luxcovoiturage, DAMIER, mais aussi de développement de certaines autres possibilités (RAVEL's, ...)

## Objectif 5. Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie

*Dans le contexte actuel de hausse du coût de l'énergie, l'amélioration des performances énergétiques de notre parc immobilier est indispensable, tant en ce qui concerne le bâti ancien que les nouvelles constructions. D'autre part, le territoire est riche en possibilités de développer les énergies renouvelables (bois, eau, vent, etc), et l'amélioration notable du bilan énergétique du territoire passe par un diagnostic énergétique global.*

Les principales actions sont :

- **Inciter au développement des énergies renouvelables** au départ des ressources locales
- **Au préalable, approfondir le cadastre sur la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable**, sensibiliser le public et mettre en place un plan Climat/Energie sur le territoire
- **Organiser des formations à l'Utilisation Rationnelle de l'énergie (URE)**, former des Guides Energie, à l'intention des habitants, des communes, des collectivités
- **Intégrer dans les nouvelles constructions la composante énergétique** en formant par exemple les entreprises à l'éco construction
- **Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement** en travaillant sur le diagnostic d'amélioration énergétique des logements, en proposant un accompagnement administratif

Le lien sera fait avec les programmes existants en matière d'Utilisation Rationnelle de l'Energie, de production d'énergies renouvelables, de conseil énergétique (Ecopasseurs), ...

## 14.3. Développement rural et économique

### 14.3.1. ACTIVITES ECONOMIQUE LOCALES

#### Objectif 1. Promouvoir l'économie locale en lien avec les organismes spécialisés

*Dans un contexte de dépendance forte à des lieux d'emploi extérieurs au territoire et d'appauvrissement en services de tous ordres, le territoire doit pouvoir mobiliser toutes les possibilités de faire connaître et de valoriser ses ressources pour stimuler son économie propre: lieux à affecter à des usages multiples, savoir-faire des entreprises locales, mutualisation des moyens de recherche et de développement d'initiatives économiques nouvelles.*

Les principales actions sont :

- **Soutenir la réimplantation des services et commerces dans les villages**, en promouvant la réaffectation de locaux en lieux de services polyvalents

- **Faire connaître le savoir-faire local** en créant des outils d'information, en organisant des visites de PME, ...
- **Soutenir la création d'entreprises** avec la collaboration des organismes spécialisés (ADL, ...) proposer des formations, développer une pépinière d'entreprises, ...

**Objectif 2. Exploiter dans une vision durable les ressources locales (bois, pierre, eaux, etc)**

*La Gaume est un territoire où les **ressources naturelles en eau, bois, pierre**, sont abondantes et de bonne qualité. Ces ressources peuvent être des atouts pour **l'économie locale** si les conditions économiques le permettent. Le **bois-énergie, l'éco construction** sont des secteurs en plein développement et il convient de rechercher toutes les possibilités de valorisation de ces ressources naturelles dans une perspective de **développement économique durable**.*

Les principales actions sont :

- **Promouvoir l'éco construction et les matériaux locaux dans les équipements** en intégrant des critères de développement durable dans les cahiers de charge, en organisant des visites, ...
- **Promouvoir les produits de nos forêts et aider la filière bois** en créant des filières complètes du bois du producteur au consommateur final, en cherchant de nouvelles perspectives en matière de bois-énergie, en commençant par identifier les circuits existant déjà sur le territoire
- **Développer des synergies entre les communes par rapport aux eaux gaumaises** en mutualisant des outils de gestion et d'information sur la gestion et l'utilisation de l'eau en Gaume

### 14.3.2. AGRICULTURE

**Objectif 1. Développer les filières locales et les circuits courts**

*Dans un contexte de **crise agricole** et parallèlement à la hausse de la **demande** des consommateurs en **produits locaux**, la **valorisation** des produits fermiers en circuits courts est à rechercher. La **mutualisation** des moyens et les démarches de **coopération** seront des moyens pour renforcer cette valorisation. La création de **filières complètes du producteur au consommateur**, la **diversification** des productions et **l'identification** des **produits à un territoire de haute valeur biologique** et patrimoniale, seront d'autres moyens pour renforcer l'agriculture extensive.*

Les principales actions sont :

- **Valoriser les productions agricoles, créer des filières complètes de l'amont à l'aval** en développant les points de distribution des produits locaux (GAL Cuestas, GAC, marchés fermiers, coopérative de distribution, centre de regroupement logistique, ...), en organisant

des formations à destination des producteurs, en encourageant la production de protéines sur l'exploitation, ...ceci en collaboration avec les structures existantes

- **Diversifier les productions agricoles, rechercher de nouvelles filières agricoles et maraîchères** pommes de terre, porcs, volailles, foin des prairies de la Semois, mais aussi productions alternatives telles que la production d'énergie et le tourisme, en s'appuyant sur les expériences qui existent déjà telles que le Bœuf des Prairies Gaumaises, ...
- **Créer et promouvoir un Label « Origine Gaume »** en élaborant un cahier de charges, en mettant en place la traçabilité des produits et leur identification et leur signalétique, avec un volet sensibilisation du public, éducation en milieu scolaire

**Objectif 2. Eduquer les citoyens au monde agricole gaumais, améliorer les liens entre les agriculteurs et avec les citoyens**

*Le constat d'un fossé qui se creuse entre le monde agricole et le reste de la société civile est prégnant, les agriculteurs disparaissent de la société villageoise. D'une part, le sentiment d'incompréhension de la part des habitants est clairement exprimé par les agriculteurs du territoire, d'autre part, les habitants des villages ont une très mauvaise connaissance des réalités de vie des agriculteurs. Un nouveau contrat social doit réunir ces deux mondes qui cohabitent sans bien se connaître pour un tissu rural renforcé et une agriculture façonnant un territoire de haute valeur patrimoniale.*

Les principales actions sont :

- **Sensibiliser les habitants des villages aux réalités de vie des agriculteurs** en organisant des journées de découverte, des visites
- **Améliorer les possibilités d'aide bénévole aux fermiers**, en mettant en place un système d'aide bénévole ponctuelle
- **Améliorer l'image de l'agriculture** en valorisant l'image nature de l'agriculture (accompagnement des agriculteurs dans les démarches favorables à l'environnement), en valorisant l'impact de l'agriculture sur le paysage, ...
- **Faire du Parc naturel un porteur de parole des agriculteurs** en créant des lieux d'échange

**Objectif 3. Faciliter l'installation des jeunes et la reprise des exploitations**

*Les difficultés pour un jeune de reprendre une exploitation agricole sur le territoire sont réelles : difficultés d'accès à la terre, investissements élevés et endettement à long terme, difficultés de dégager un salaire permettant de faire vivre une famille sur l'exploitation... La valorisation du travail des femmes, la mutualisation de moyens de production, la facilitation de l'accès au foncier peuvent être autant de moyens d'aider à la reprise des exploitations par des jeunes qui souhaitent embrasser le métier d'agriculteur.*

Les principales actions sont :

- **Valoriser le travail des femmes dans les fermes gaumaises** en organisant des formations techniques spécifiques, des ateliers intergénérationnels, ...
- **Mutualiser les moyens de production et d'organisation du travail en agriculture** en mettant en place des initiatives de coopération, de mutualisation pour l'achat en commun d'outils spécifiques ou de main-d'œuvre pour certains travaux agricoles
- **Faciliter l'accès des jeunes agriculteurs à la terre** en sensibilisant les mandataires communaux à l'importance de la disponibilité de terres communales pour les jeunes agriculteurs, en élaborant des cahiers de charges de mise à disposition des terres, ...

### 14.3.3. TOURISME

#### Objectif 1. Utiliser la gastronomie locale comme vecteur de développement économique

La Gaume est un territoire dont la **gastronomie est réputée** et en **lien direct avec le terroir** : Pâté gaumais, Plate de Florenville, Orval, charcuteries gaumaises. Malgré cela, la **visibilité** de ces produits doit encore être **améliorée** de manière substantielle que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire. **Promouvoir et rendre ces produits plus facilement accessibles et identifiables** permet de rendre le **territoire visible de loin** et de **développer tout un pan d'économie locale basé sur la gastronomie**.

Les principales actions sont :

- **Accentuer la promotion de nos produits phares** et notamment les IGP existantes et en cours de reconnaissance,
- **Rassembler un maximum de produits de terroir** dans des « Boutiques de Pays », ou des « Maisons de terroir », rassembler et mettre à disposition l'information sur les produits locaux, ...
- **Promouvoir les produits du PNG à Bruxelles** lors du Marché des produits luxembourgeois en septembre, et au niveau de la Maison du Luxembourg
- **Organiser des manifestations** qui ont un aspect « gastronomie » important à côté des aspects culturels, touristiques, ...



## Objectif 2. Développer le tourisme nature et culture

*Malgré l'énorme **potentiel nature du territoire**, beaucoup d'**activités de tourisme nature** sont encore à développer : **balades nature guidées**, **animation d'itinéraires** et de sites naturels, **signalétique** spécifique du patrimoine nature, **formation de guides nature**, organisation d'**événements** dont la thématique centrale est la nature en lien avec la gastronomie, le sport, la culture, etc. Les possibilités d'**hébergement insolite** ou à thème doivent aussi être explorées et développées.*

Les principales actions sont :

- **Coordonner, développer et promouvoir les itinéraires de randonnée** en développant des circuits sur différentes thématiques, notamment VTT, en créant un festival et une maison de la randonnée, ...
- **Favoriser la coordination des guides de terroir et améliorer les compétences linguistiques et historiques** spécifiques au territoire
- **Promouvoir la découverte de la nature, des paysages et des jardins** en développant la signalétique, en organisant des balades nature, l'animation de certains sites d'intérêt paysager, en créant un réseau de jardins publics ou privés, d'arboretums, de vergers conservatoires, etc
- **Valoriser le patrimoine matériel et immatériel** en harmonisant la signalétique, en réalisant des inventaires, en alimentant une plate-forme internet, ...
- **Développer et promouvoir l'offre d'hébergement touristique** notamment en ce qui concerne l'hébergement nature à thème ou original, ...

Ces actions seront menées en coordination avec les principaux acteurs touristiques du territoire, à savoir les Maisons de Tourisme

### 14.3.4. VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## Objectif 1. Faire connaître et coordonner l'offre culturelle gaumaise

*Le territoire est largement investi d'une **vie culturelle et associative foisonnante**. Cependant, cette offre culturelle peut encore être rendue **plus visible**. Il est important aussi d'assurer la **transmission** d'éléments du **patrimoine immatériel** de la Gaume qui autrement, **risquent de disparaître**. Enfin, le besoin de davantage de **coordination** entre les **initiatives culturelles** diverses a été clairement exprimé par **nombre d'acteurs culturels du territoire**.*

Les principales actions sont :

- **Faire connaître la large offre culturelle gaumaise, par le biais de divers canaux internes et externes**, comme les radios et les journaux locaux, mettre les artistes et artisans en valeur, organiser des rencontres entre acteurs locaux
- **Mieux connaître le patrimoine immatériel de la Gaume (coutumes, folklore) pour le transmettre aux jeunes**, le patois gaumais, par exemple, et organiser une formation sur l'identité culturelle gaumaise
- **Coordonner, développer le réseau des activités culturelles du territoire** en faisant circuler les informations, en coordonnant les actions, en mettant en place un portail internet des acteurs locaux de la culture, etc

Ces actions seront également menées en coordination avec les principaux acteurs de ce secteur sur le territoire

## 14.4. Innovation et expérimentation

### Objectif 1. Faire du Parc un lieu d'innovation et d'expérimentation

*Dans un contexte de forte dépendance par rapport à des lieux d'emploi extérieurs au territoire et de crise profonde, qui fragilise la richesse patrimoniale du territoire, il est essentiel pour celui-ci de rechercher des solutions innovantes en matière de valorisation des ressources propres, de mutualisation des moyens, de réflexion prospective autour de projets concertés dans le sens d'un développement rural durable.*

Il s'agira pour le Parc de rechercher la **valorisation innovante** des **ressources humaines** et **naturelles**, et ce, dans les différents secteurs concernés par le Parc : patrimoine naturel, patrimoine bâti et aménagement du territoire, innovation en matière de mobilité, énergie écoconstruction et services locaux, ...

## 14.5. Partenariats et coopération

### Objectif 1. Coordonner les actions, échanger les informations, mettre en réseau

*Très nombreux ont été les acteurs de territoire consultés à exprimer le besoin de davantage de circulation de l'information, de coordination des actions, voire de coopération entre eux. La création de lieux d'échange d'informations et de bonnes pratiques, de mutualisation de moyens s'impose comme une évidence. Le Parc naturel de Gaume est l'outil privilégié pour favoriser les partenariats transversaux, créer des synergies (entre nature, agriculture, tourisme, culture,...), réfléchir des stratégies concertées, développer une vision prospective, faire du développement soutenable, améliorer la cohésion des projets et par là-même, du territoire tout entier.*

En favorisant les échanges, en créant des lieux et des occasions de rencontres entre acteurs, en organisant des groupes de travail thématiques, en favorisant les démarches transversales (tourisme/agriculture, agriculture/nature, etc), en coordonnant les actions d'acteurs différents pour une meilleure cohérence des actions, en mutualisant les moyens, ...

Le Parc naturel de Gaume sera un lieu privilégié de la coopération transcommunale, notamment en ce qui concerne la dimension pluricommunale des PCDR portés par certaines communes du territoire

## **Objectif 2. Collaborer avec les autres Parcs naturels wallons**

*Le territoire du Parc naturel de Gaume est contigu avec celui du PN Haute-Sûre/Forêt d'Anlier, qui jouxte lui-même celui des Deux Ourthes, qui touche à celui des Hautes-Fagnes/Eifel. Ce continuum de territoires de haute valeur biologique et patrimoniale est un atout particulièrement important pour l'attractivité notamment touristique du sud du pays. Il est évident que les expériences des parcs naturels dans différents secteurs permettent là aussi l'échange constructif de bonnes pratiques et la réalisation facilitée de certains projets qui bénéficient de l'expérience déjà acquise dans d'autres territoires.*

La Fédération des Parcs naturels de Wallonie étant un outil privilégié pour les collaborations entre Parc naturels

## **Objectif 3. Collaborer en transfrontalier avec les zones limitrophes ou similaires**

*La Wallonie compte 9 parcs naturels dont 8 touchent aux frontières extérieures de la région. En ce qui concerne le Parc naturel de Gaume, c'est la Meuse et l'Ardenne française qui sont limitrophes. Des collaborations et projets communs existent déjà avec ces territoires voisins mais il est bon de compléter ces actions de collaborations transfrontalières par des volets non encore pris en charge et pertinents, vu la grande proximité biologique et patrimoniale des territoires transfrontaliers.*

## 14.6. Accueil, sensibilisation et éducation du public

**Objectif 1. Cultiver les caractéristiques gaumaise et développer le territoire à partir de ses ressources, utiliser l'identité gaumaise comme vecteur de communication**

*La sensibilisation et l'éducation du public apparaissent de façon récurrente dans les objectifs poursuivis en matière de nature, de patrimoine matériel et immatériel sous toutes leurs formes ainsi que d'agriculture. En complément et en intégration des multiples actions envisagées dans ces matières, la forte identité du territoire, constitue un puissant moteur potentiel de développement.*

Les principales actions sont :

- **Faire connaître, protéger, mettre en valeur tous les patrimoines et supports d'identité spécifiques à la Gaume (matériels et immatériels)** en réalisant des inventaires, en sensibilisant la population dont le public scolaire, en organisant des formations « Guides de terroir junior », etc.
- **Créer un Portail internet de la Gaume** en complémentarité avec le portail transfrontalier qui existe déjà pour le volet touristique, à compléter par les autres secteurs concernés par le Parc naturel
- **Se donner des outils de communication** en rédigeant une charte de territoire par une démarche participative, en créant un label « Parc naturel de Gaume »
- **Etablir une communication importante et régulière** vis-à-vis de l'extérieur mais aussi de l'intérieur

**Objectif 2. Créer une Maison du Parc**

Le siège du Parc est aussi un lieu de rencontre, d'échanges, de création, d'accueil, de sensibilisation

### Incidences attendues par la mise en place du Parc sur la nature, les paysages, l'environnement et sur les zones importantes pour l'environnement

Les **conséquences** de la mise en place du Parc naturel de Gaume sont difficiles à évaluer précisément mais, au vu du **diagnostic** de **territoire** fouillé et des différentes **pistes d'actions contenues** dans le plan de gestion pour les dix années à venir, nous pouvons néanmoins dire que les **incidences** sur **l'environnement**, la **nature**, les **paysages**, devraient être **largement positives** puisque c'est leur objectif même et la raison d'être d'un Parc naturel.

Les différentes retombées positives sur l'environnement peuvent être relevées selon les différents secteurs concernés par les projets du Parc naturel de Gaume :

- **Nature**

Les actions de **préservation**, de **réhabilitation** et de **gestion** des **milieux naturels**, qu'ils soient **spécialisés** et **rare**s ou liés à l'**extensivité** de l'**agriculture** en Gaume, sont entamées pour **lutter contre l'érosion de la biodiversité** sur le territoire.

La sensibilisation du public à l'importance de la **nature proche** de lui ne peut qu'aboutir à une plus grande conscience et une plus grande **protection de l'environnement** dans les **pratiques quotidiennes** des habitants du territoire et des décideurs publics.

– **Paysages, aménagement du territoire, architecture**

Les actions de **sensibilisation** au **patrimoine architectural traditionnel**, au **petit patrimoine populaire**, la réalisation d'une **charte paysagère** et d'**outils** pour une meilleure **connaissance** du **patrimoine bâti** sur base d'**animations** et d'une **démarche participative** auront des retombées positives quant à la **qualité de l'environnement bâti** et **paysager**. La **qualité du cadre de vie** a des retombées positives sur les lieux de vie des habitants et sur la **qualité de la vie** en général sur le territoire. Les **démarches participatives** sont des facteurs augmentant la **réflexion**, l'**analyse** et la **capacité d'action** des habitants du territoire. D'autre part, la **démarche transcommunale** de réflexion **prospective** autour de l'**aménagement du territoire** ne peut qu'augmenter l'efficacité et la **cohérence** des décisions prises dans ces matières. La réflexion et les **formations** autour de l'**urbanisme durable** ne peuvent que **renforcer la capacité du territoire** à mieux affronter les **défis du pic pétrolier** et de la crise économique, de même que les **innovations** en termes de **mobilité** et d'**énergies renouvelables**.

– **Économie locale**

Soutenir la **réimplantation des services** et **des commerces** dans les villages et faire connaître le **savoir-faire local** sont des moyens pour **renforcer l'économie** locale.

La **valorisation des ressources naturelles** dans une perspective **durable** doit avoir de conséquences positives sur l'environnement et l'économie.

– **Agriculture**

Le **maintien des usages économiques** de l'**agriculture** en promouvant, dans le cadre d'une agriculture respectueuse de l'environnement, la **valorisation** de la **fonction productrice** de l'agriculture locale, notamment sous forme de **produits locaux**, a des impacts positifs à long terme sur la qualité de l'environnement puisque l'agriculture qui est promue est une agriculture spécialement respectueuse de l'environnement.

– **Tourisme et culture**

Le développement du **tourisme nature**, de la **randonnée**, de la **gastronomie** gaumaise issue des **produits du territoire** sont autant de facteurs qui permettent de contribuer à la **préservation d'un environnement** d'une grande richesse biologique et patrimoniale. La **coordination** entre les différents acteurs du territoire permet de donner une plus grande **cohérence** entre les **différents projets** qui y sont menés. La création de **lieux** et d'occasions de **rencontres** entre les acteurs des différents secteurs concernés par le Parc naturel doit aboutir à une **circulation de l'information** plus grande, à une plus **grande transversalité** entre les acteurs locaux qui n'ont actuellement pas de lieu privilégié pour se rencontrer et concevoir des projets transversaux.

## **Suivi des effets du PNG sur l'état de l'environnement : indicateurs de l'évolution du territoire**

Le Rapport d'Incidences Environnementales (RIE) stipule à propos du suivi des effets du PNG que :

« Il est important de distinguer les **indicateurs de suivi des objectifs d'un programme** des **indicateurs d'évolution du contexte territorial**. Les relations entre les uns et les autres n'est pas immédiate :

« Dans le cadre du suivi et de l'évaluation, un indicateur de programme peut montrer que telle intervention est un succès ou que telle autre est un échec. A l'inverse, un indicateur de contexte peut montrer que telle intervention reste pertinente ou que telle autre a perdu sa raison d'être. Il existe toujours une relation entre les indicateurs de programme et les indicateurs de contexte et cette relation s'exprime de la façon suivante :

Etat initial du contexte

+ Ensemble des effets du programme

+ Changement du contexte dû à d'autres facteurs

= Etat final du contexte

(Source : « Évaluer les programmes socio-économiques », Collection Means, Commission Européenne vol.2)

Si les changements du contexte dus à d'autres facteurs sont difficiles à évaluer, il reste néanmoins qu'il sera indispensable de suivre les indicateurs d'évolution environnementale du contexte territorial.

Sont repris ci-dessous une liste d'indicateurs tirés du « **Tableau de Bord de l'Environnement wallon 2010** » et des « **Indicateurs clé de l'environnement wallon 2012** », indicateurs pour lesquels on dispose de chiffres depuis 1982 et qui permettent de suivre les tendances passées, actuelles et futures. Ces indicateurs pourront être suivis au cours du déroulement du plan de gestion décennal du Parc naturel de Gaume et le diagnostic du territoire basé sur les indicateurs ci-dessous dont on dispose pour le territoire devrait être effectué après 5 et 10 ans (évaluation quinquennale et décennale). L'évolution de ces indicateurs mesurés sur le territoire du PNG doit être comparée avec l'évolution dans le même temps des indicateurs mesurés sur l'ensemble du territoire wallon. »

Les concepteurs du PNG proposent une liste d'indicateurs d'impact qui sont pour la plupart disponibles à l'échelle du territoire du PNG et qui tiennent mieux compte des objectifs du PNG. Cette liste est plus spécifique que la liste contenue dans le RIE, générique à l'échelle du territoire wallon. Elle servira de base à l'évaluation régulière de l'état de l'environnement du PNG (évaluation après 5 et 10 ans). Cette liste d'indicateurs se trouve en annexe 17.4. « Indicateurs d'évolution de l'environnement du territoire »



## Chapitre 15. Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR)

Sur le territoire du PNG, **5 communes ont choisi de soumettre, selon les cas, une partie de leur territoire ou l'ensemble de celui-ci, à l'application du RGBSR.** Les villages marqués d'un astérisque ont fait l'objet d'un fascicule de sensibilisation :

Commune **d'Aubange** : le village de Rachecourt

Commune de **Florenville** : le village de Laïche, Chassepierre et Martué

Commune de **Meix-devant-Virton** : le village de Gérouville

Commune de **Rouvroy** : les villages de Couvreur, Dampicourt, Harnoncourt\*, Lamorteau\*, Montquintin, Rouvroy et Torgny\*

Commune de **Virton** : les villages de Bleid\*, Chenois\*, Gomery, Grandcourt\*, Latour\*, Ruelle, Saint-Mard et Saint-Rémy\*.

L'ensemble des villages précités possèdent encore des qualités urbanistiques et architecturales qu'il est important de préserver tout en répondant aux besoins actuels.

Le territoire du Parc naturel de Gaume comporte donc 5 communes et 14 périmètres particuliers en RGBSR. Ce qui représente 5,07 % du territoire, soit un territoire relativement bien protégé du point de vue des spécificités régionales et de l'intégration de nouvelles constructions dans leur environnement.

Le plan de gestion du Parc naturel de Gaume ne modifie en rien les dispositions déjà prises antérieurement par les Communes participantes.

Règlement Général de la Bâtisse en Site Rural (RGBSR)							
Commune	Superf (Ha)	Sup. z urb (Ha)	Sup. z non urb (Ha)	Nbre RGBSR	localités	Sup. tot RGBSR (Ha)	% sup RGBSR / sup. comm. (%)
Aubange	4596,3	1062,55	3344,59	1	Rachecourt	102,869	2,24%
Etalle	7926,9	814,01	7041,5	0		0	0,00%
<b>total Florenville</b>	<b>14770,93</b>	<b>745,6</b>	<b>13975,19</b>	<b>2</b>	<b>total Florenville</b>	<b>229,17</b>	<b>1,55%</b>
Florenville				1	Chassepierre et Martué	184,84	1,25%
Florenville				1	Laïche	44,33	0,30%
Meix-devant-Virton	5508,07	335,54	5146,46	1	Gérouville	148,949	2,70%
Musson	3528,4	365,72	3126,48	0		0	0,00%
Saint-Léger	3635,2	571,73	3059,72	0		0	0,00%
Tintigny	8188,04	374,06	7789,6	0		0	0,00%
<b>Total Virton</b>	<b>9571,12</b>	<b>1033,36</b>	<b>8300,52</b>	<b>8</b>	<b>Total Virton</b>	<b>933,18</b>	<b>9,75%</b>
Virton					Grandcourt	134,72	1,41%
Virton					Saint-Remy	145,22	1,52%
Virton					Ruelle	98,29	1,03%
Virton					Bleid	249,42	2,61%
Virton					Gomery	136,02	1,42%
Virton					Latour	52,1	0,54%
Virton					Chenois	39,3	0,41%
Virton					Saint-Mard	78,11	0,82%
<b>Total Rouvroy</b>	<b>2800,27</b>	<b>291,85</b>	<b>2501,11</b>	<b>2</b>		<b>1652,31</b>	<b>59,01%</b>
Rouvroy				1	Couvreur	1440,52	51,44%
Rouvroy				1	Torgny	211,79	7,56%
<b>PNG</b>	<b>60525,23</b>	<b>5594,42</b>	<b>54285,17</b>	<b>14</b>		<b>3066,478</b>	<b>5,07%</b>

source DGATLP 2012

## Chapitre 16. Index des abréviations et acronymes

- AFOM** : Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces
- ALG** : Allure Libre de Gaume
- BPG** : Bœuf des Prairies Gaumaises
- CATU** : Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme
- CETD** : *Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés*
- CIP** : Centre d'Interprétation du Paysage
- CLDR** : Commission Locale de Développement Rural
- CNB** : Cercles des Naturalistes de Belgique
- CRIE** : Centre Régional d'Initiation à l'Environnement
- CRS** : Contrat Rivière Semois
- DNF** : Département Nature et Forêts
- FRW** : Fondation Rurale de Wallonie
- FTLB** : Fédération Touristique du Luxembourg Belge
- FWA** : Fédération Wallonne de l'Agriculture
- GAC** : Groupement d'Achats en Commun
- GAL** : Groupe d'Action Locale
- GAPPER** : Groupement d'Acteurs Provinciaux de Planification des Energies Renouvelables
- IGP** : Indication Géographique Protégée
- MAE** : Mesures Agri-Environnementales
- MG** : Musée Gaumais
- MICE** : Meetings, Incentives, Conferences, and Exhibitions
- MT** : Maison du Tourisme
- MTG** : Maison du Tourisme de Gaume
- MURLA** : Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne
- PCDN** : Plan Communal de Développement de la Nature
- PCDR** : Programme Communal de Développement Rural
- PCM** : Plan Communal de Mobilité
- PEB** : Performance énergétique des Bâtiments
- PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- PNG** : Parc Naturel de Gaume
- RES** : Réseau d'Echange de Savoir
- RGBSR** : Règlement Général sur les Bâtisses en Milieu Rural
- RNA** : Réserve Naturelle Agréée
- RND** : Réserve Naturelle Domaniale
- SDEL** : Schéma de Développement de l'Espace Luxembourgeois
- SDER** : Schéma de Développement de l'Espace Régional

**SEL** : Service d'Echange Local

**SGIB** : Site de Grand Intérêt Biologique

**SOWACCESS** : Société Wallonne d'Acquisitions et de Cessions d'entreprises

**TPE** : Très Petites Entreprises

**URE** : Utilisation Rationnelle de l'Energie

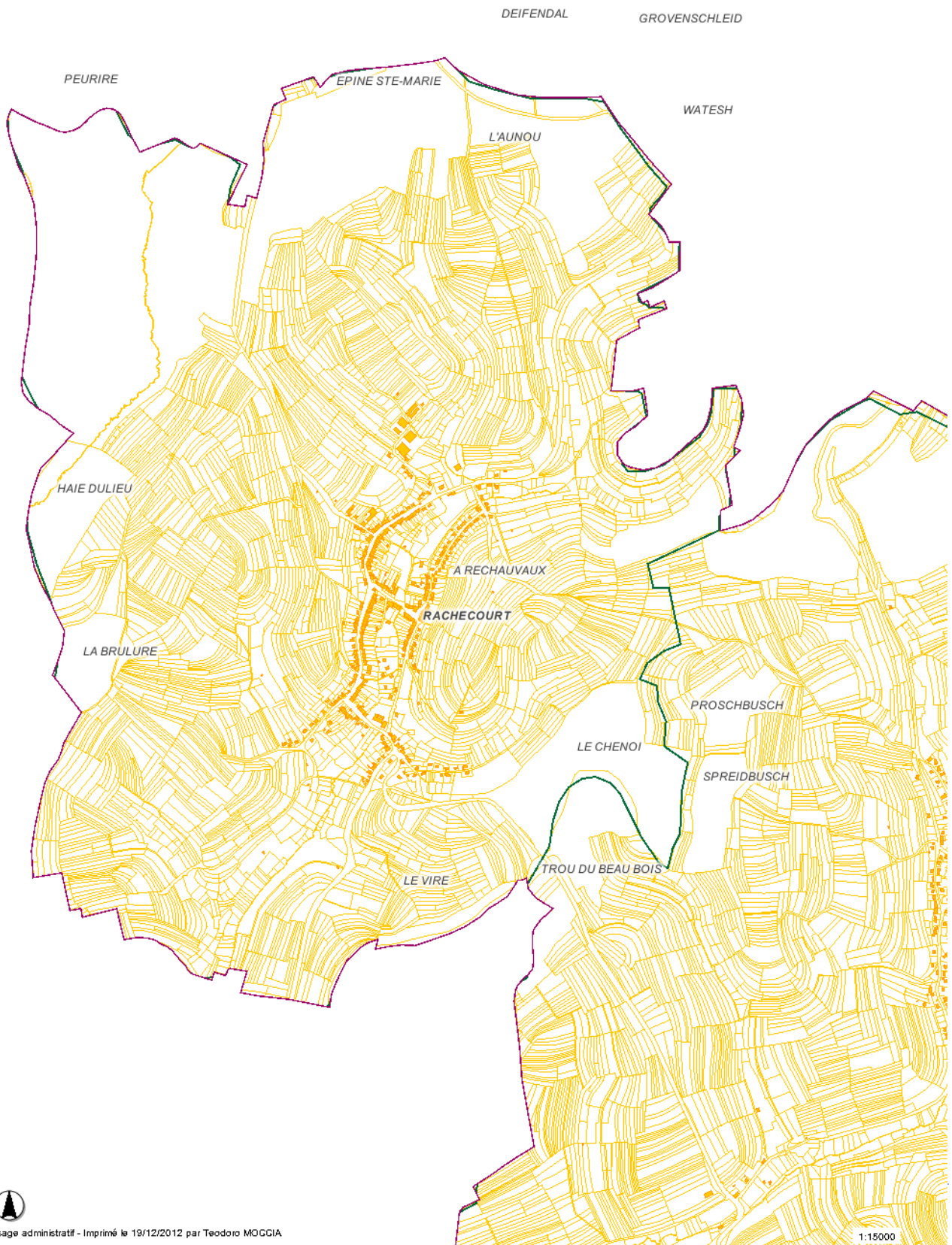
**ZHIB** : Zone Humide d'Intérêt Biologique

## Chapitre 17. Annexes

### 17.1. Annexes cartographiques

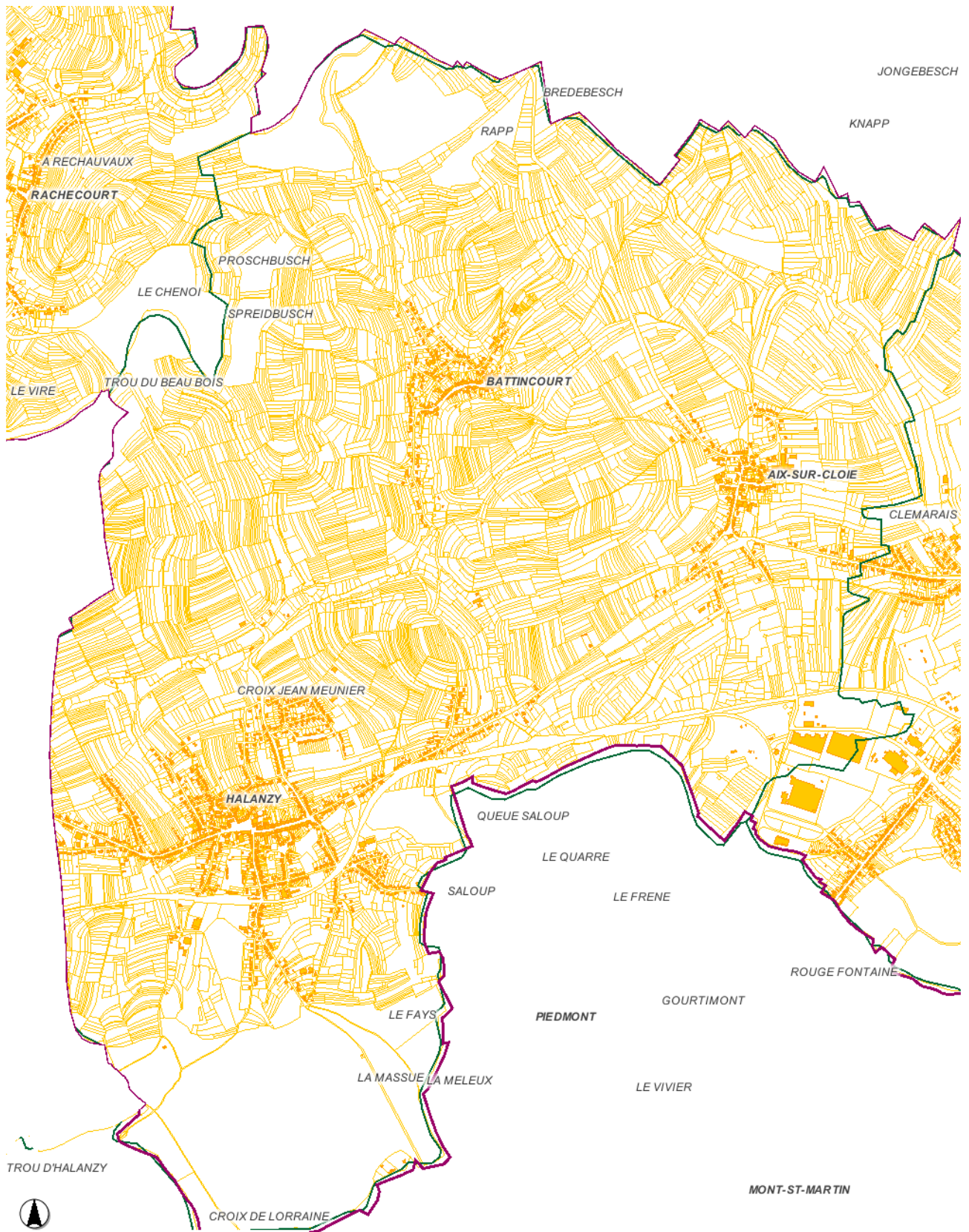
#### **Commune d'Aubange :**

Plan de la section de Rachecourt

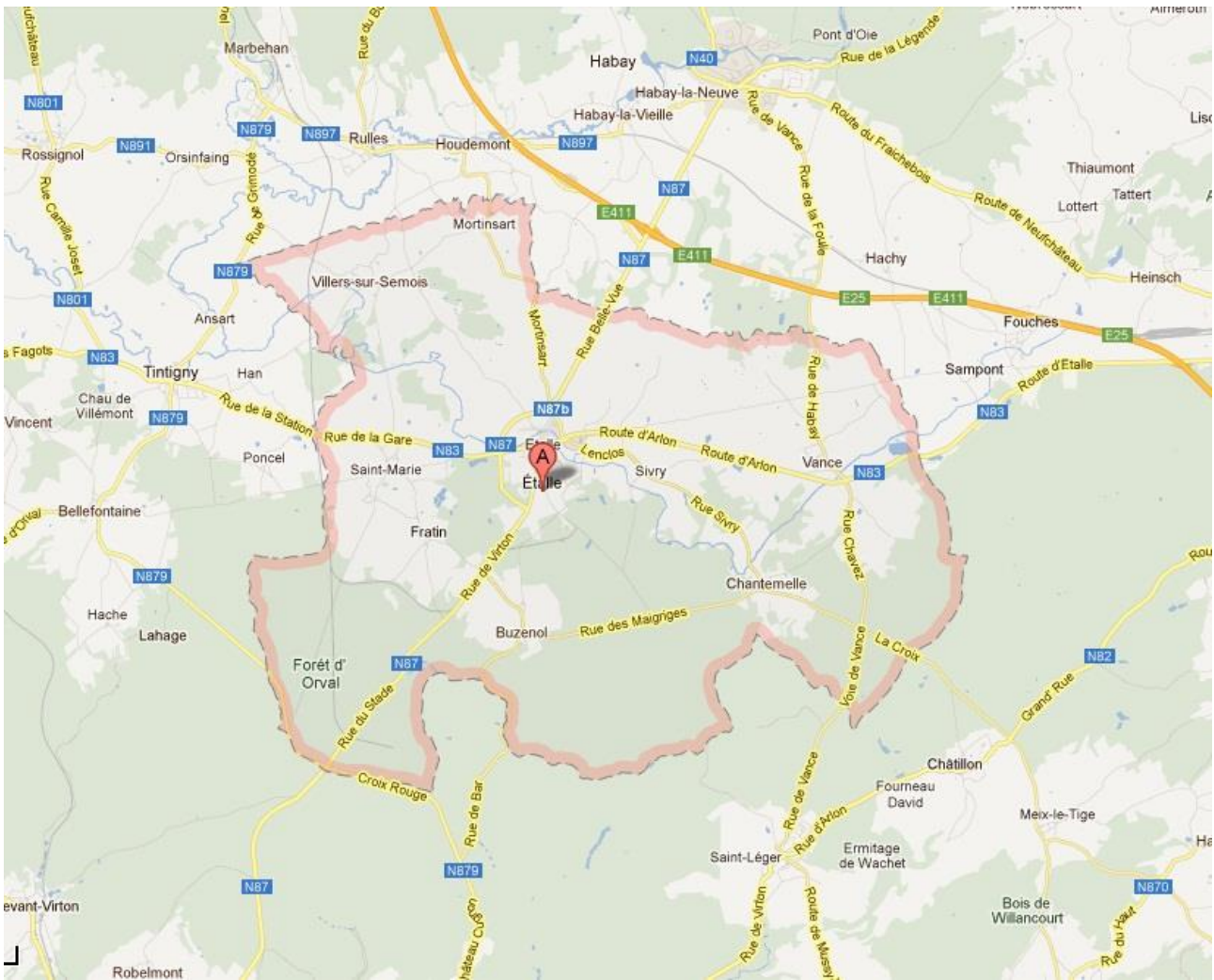




Plan de la section de Halanzy (Aubange)

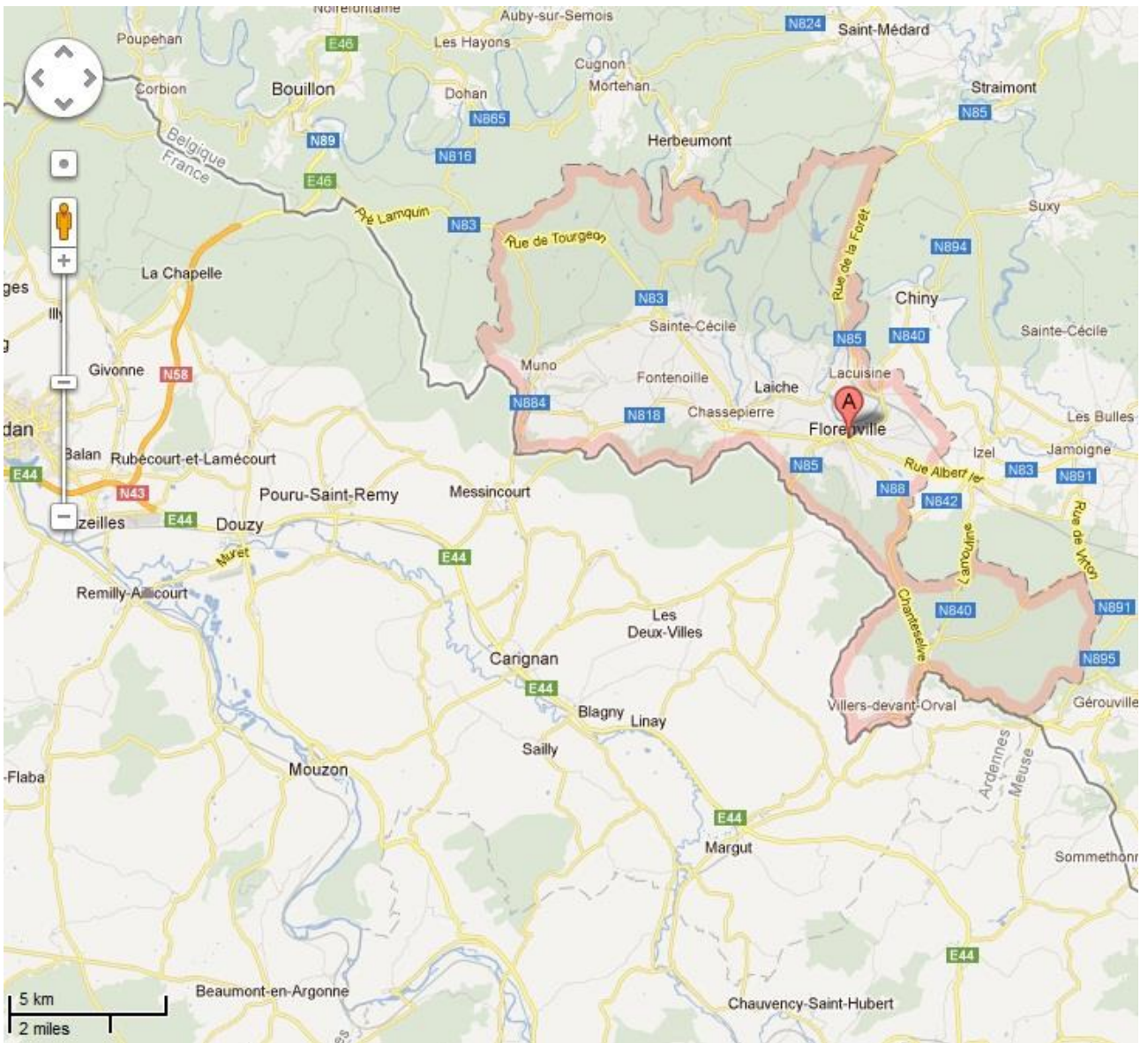


**Commune d'Etalle :**

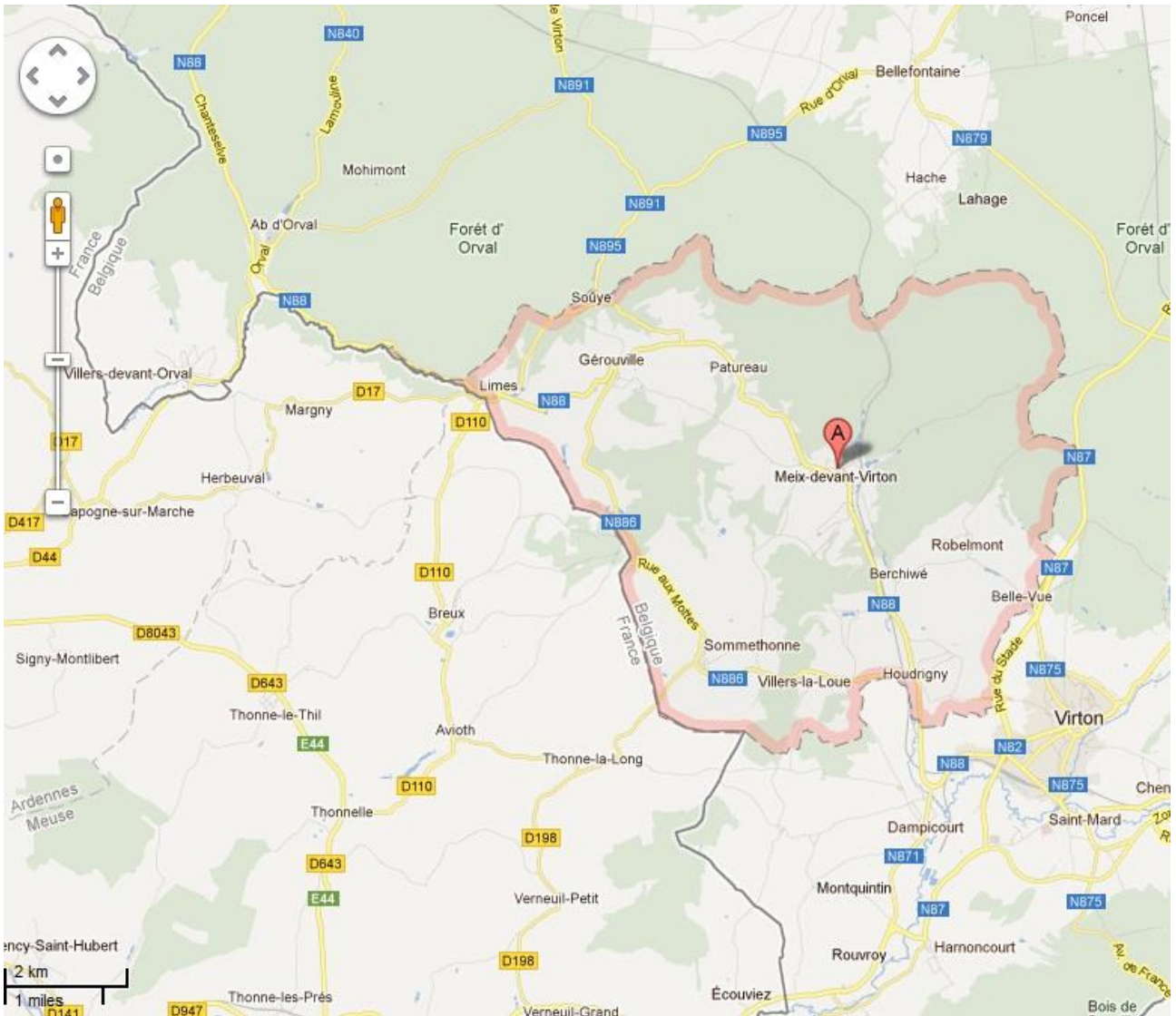




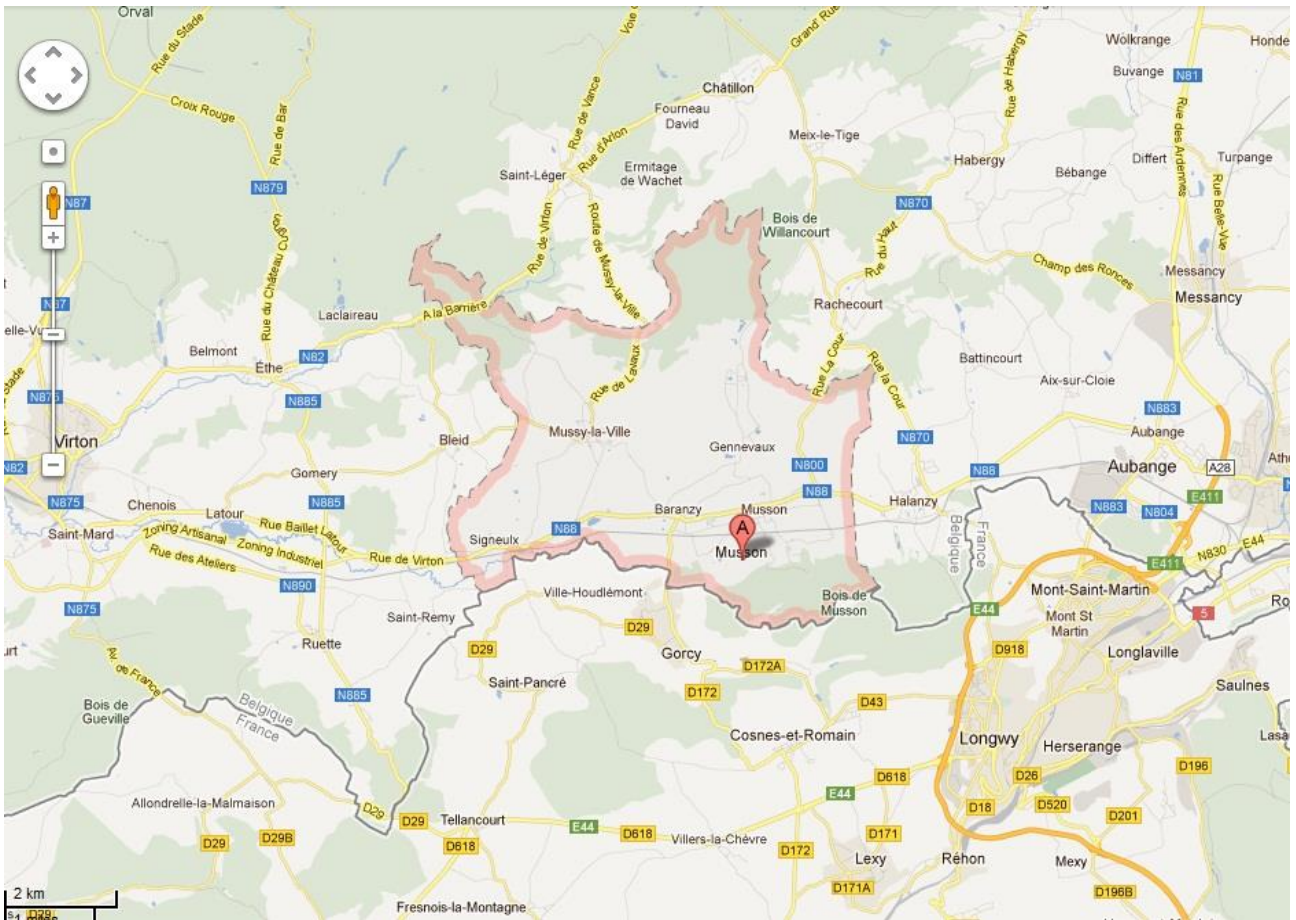
**Commune de Florenville :**



**Commune de Meix-devant-Virton :**

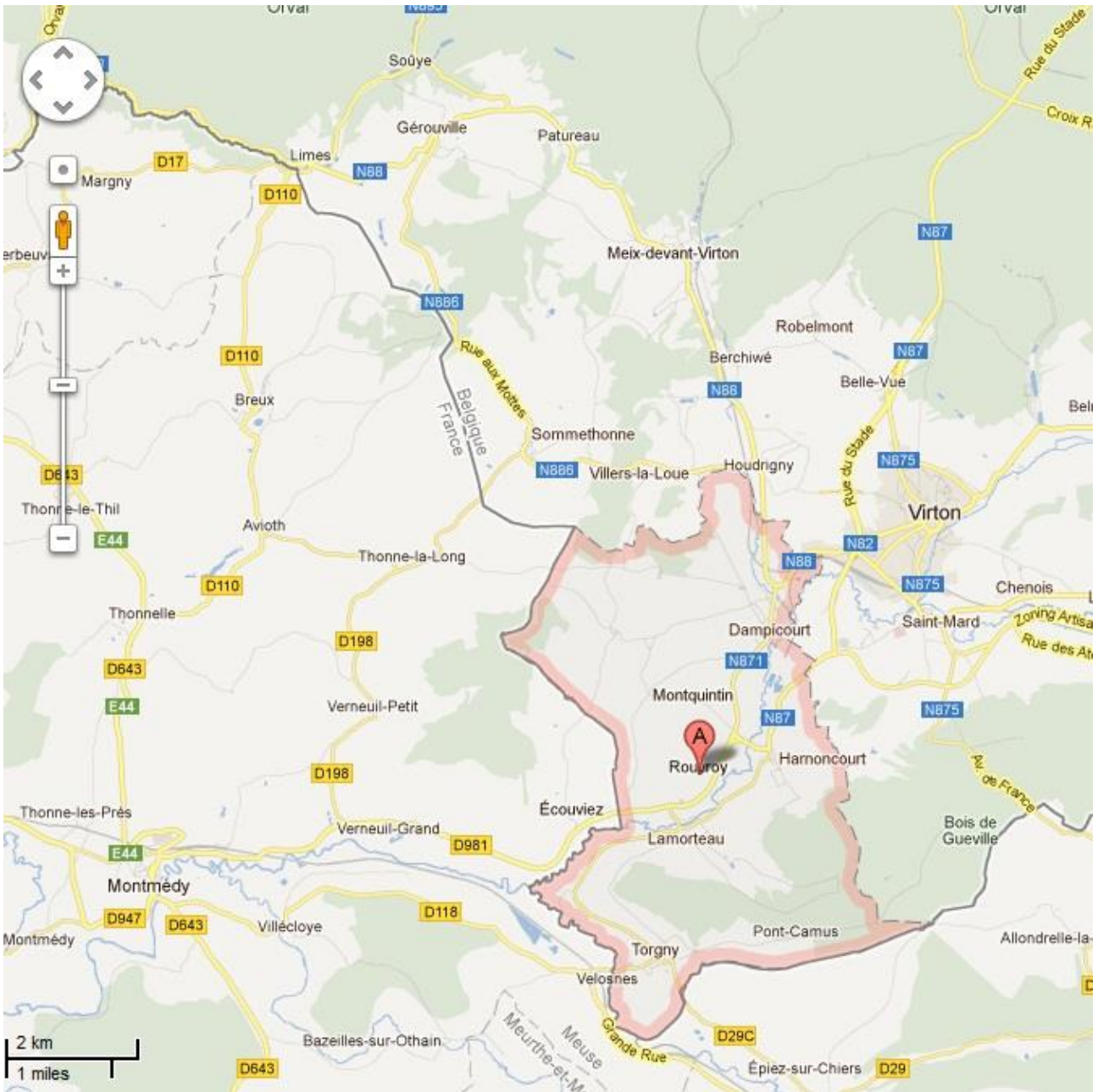


**Commune de Musson :**

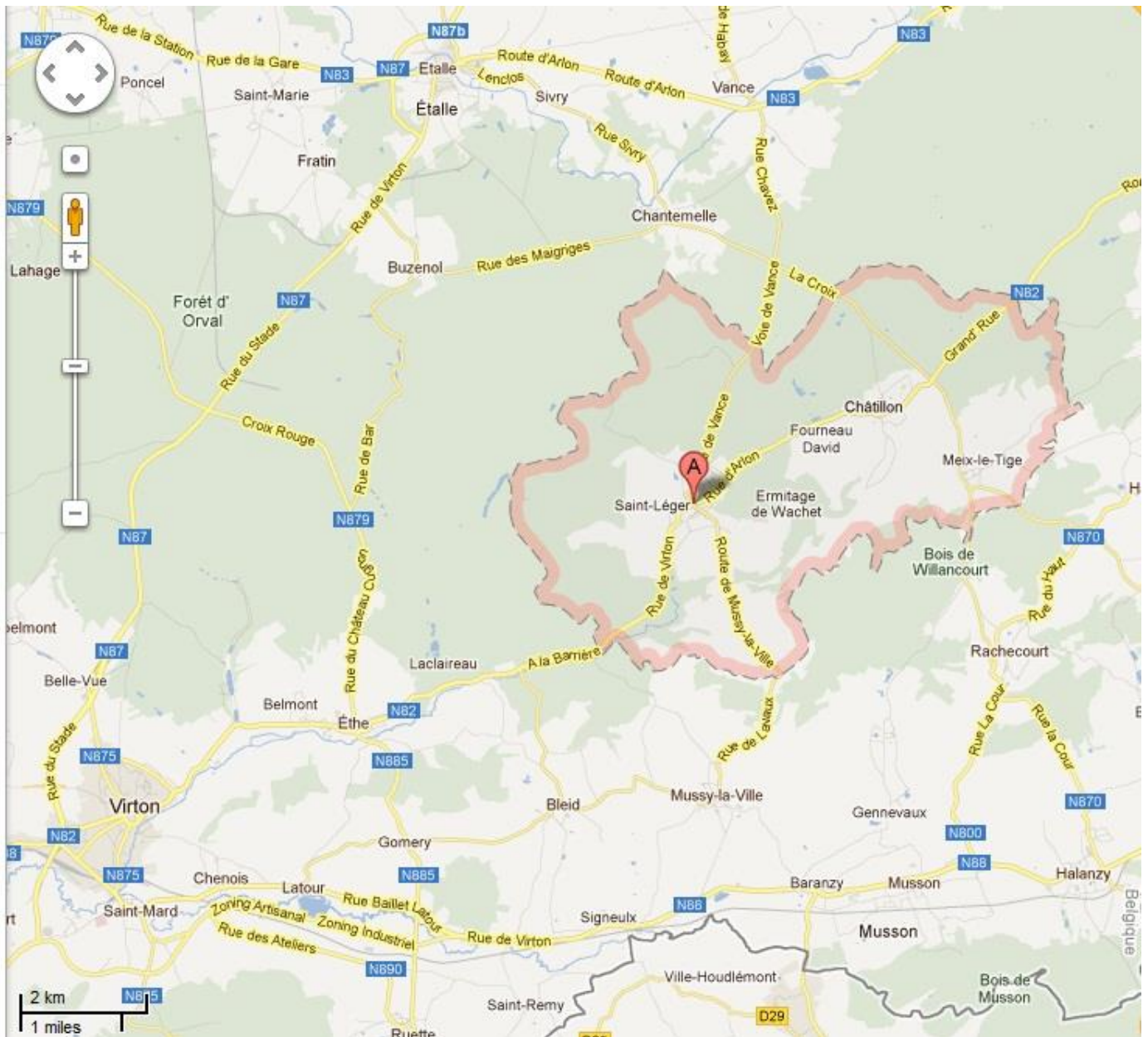




**Commune de Rouvroiy :**



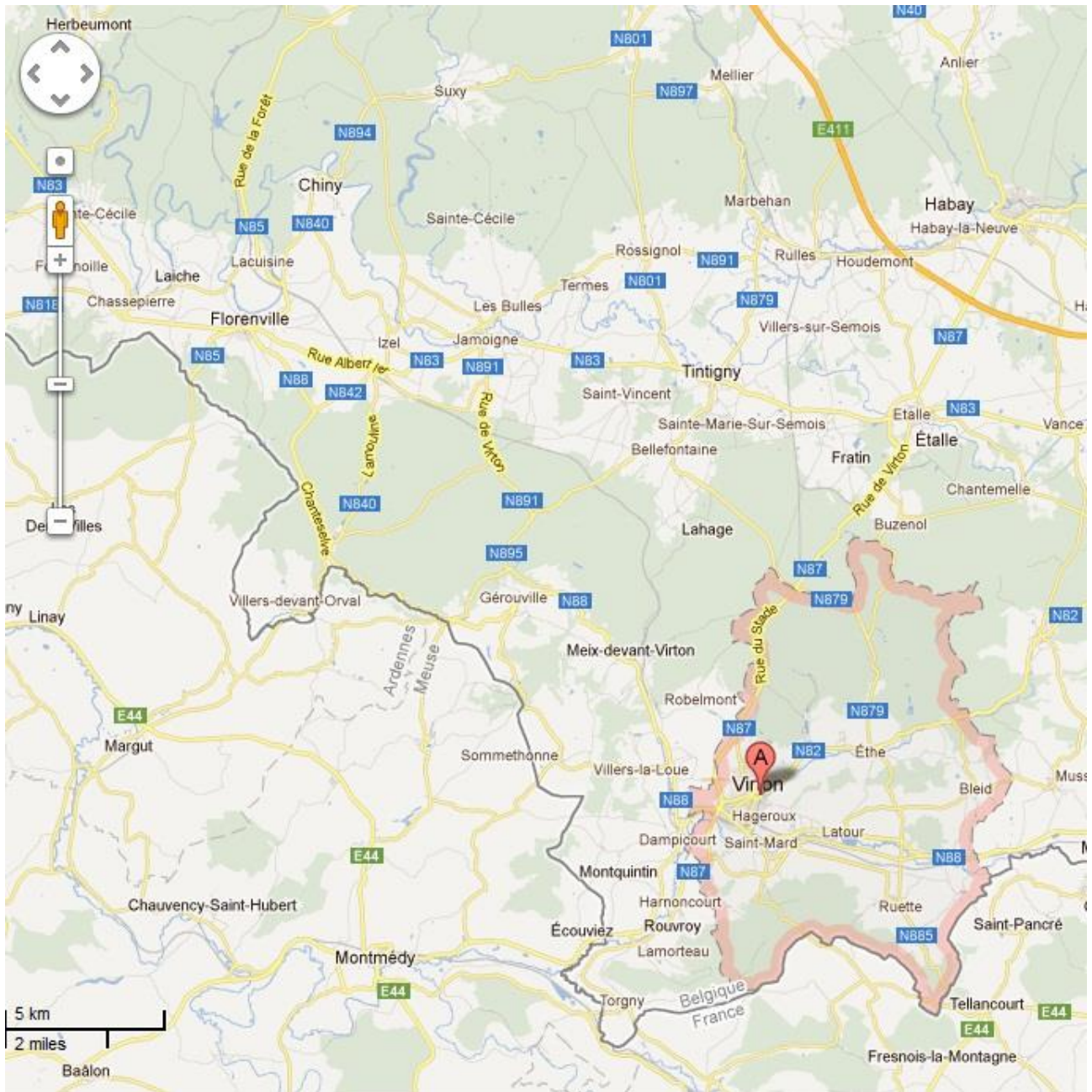
**Commune de Saint-Léger :**







**Commune de Virton :**





## 17.2. Annexe « Recommandations du projet ERFIN »

Ces 29 recommandations sont disponibles sur le lien suivant :

<http://doc.ruraleurope.org/Divers2013/Recommandations.pdf>



### RECOMMANDATIONS

LE PROJET ERFIN A GÉNÉRÉ DE MULTIPLES ÉCHANGES ET RÉUNIONS, INTERPELLÉ DE NOMBREUX ACTEURS DANS LES DIFFÉRENTS TERRITOIRES ASSOCIÉS. DE CE FOISONNEMENT ONT ÉMERGÉ QUELQUES 29 RECOMMANDATIONS ORGANISÉES CI-APRÈS SELON LEURS DESTINATAIRES PRIVILÉGIÉS, LES AUTEURS DE PROJET ET MAÎTRES D'OUVRAGE D'UNE PART ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES ET ADMINISTRATIVES D'AUTRE PART.

CES RECOMMANDATIONS ONT POUR MAÎTRES MOTS L'APPROCHE ÉQUILIBRÉE DES ENJEUX ET L'INTERACTION ENTRE LES ACTEURS DU PATRIMOINE ET DE L'ÉNERGIE.

## Recommandations aux auteurs de projet et maîtres d'ouvrage

### GESTION D'UN PROJET À VALEUR PATRIMONIALE

#### CONTEXTE

■ La recherche d'un équilibre entre préservation patrimoniale et performance énergétique est liée à la spécificité de chaque bâtiment. Le résultat est souvent la somme de compromis où les facteurs «patrimoine» et «énergie» sont appréhendés comme les facettes d'un même «tout» et non comme antagoniques. À ces facteurs, s'ajoutent aussi des enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Chaque bâtiment ancien, et a fortiori un immeuble classé, a ses propres caractéristiques qui rendent sa rénovation presque «unique». Il forme un équilibre technique et énergétique qu'une intervention inappropriée peut rompre.

Ceci implique de travailler par étapes et de prendre en considération toutes les variables qui interviennent dans l'équilibre entre préservation du patrimoine et performance énergétique.

Les recommandations ci-contre s'adressent à toute personne qui souhaite mener à bien ou accompagner la rénovation d'un bien d'intérêt patrimonial en améliorant ses performances énergétiques.

#### RECOMMANDATIONS

1. *Établir un diagnostic clair et précis des lieux.* Seul un examen approfondi du bâtiment à rénover, de ses particularités techniques, constructives et patrimoniales indiquera les pistes à suivre ou à abandonner. Les résultats, en terme d'éco-bilan global, sont parfois plus positifs qu'attendus.
2. *Croiser les enjeux «patrimoine» et «énergie»* par le biais de consultations d'experts dans ces deux domaines.
3. *Définir les objectifs environnementaux et de confort* que l'on souhaite atteindre dans le cadre de la rénovation. Vivre dans un immeuble à valeur patrimoniale peut s'avérer un choix personnel qui implique aussi quelques concessions sur le plan du confort.
4. *Adapter la fonction nouvelle* à l'espace disponible et non l'inverse. Dans certains cas, concevoir une gestion énergétique différenciée des espaces en les cloisonnant selon l'usage envisagé.
5. *Intégrer des préoccupations écologiques* pour dépasser les notions strictes d'énergie. Certaines solutions durables peuvent être implémentées sans nuire à la structure du bâti, tout en bonifiant l'éco-bilan au regard de la conservation du bien.
6. *Hierarchiser les interventions* selon leur pertinence et leur apport dans la amélioration énergétique et de confort et selon les budgets disponibles.
7. *Choisir des matériaux* avec un éco-bilan favorable en s'appuyant sur les conclusions du diagnostic technique.
8. *Intégrer le traitement des châssis* dans une approche globale, respectueuse de la valeur architecturale et technique des ouvertures et du langage des façades. La solution retenue sera souvent le fruit d'un arbitrage judicieux qui dépasse le seul critère énergétique.
9. *Promouvoir l'interrelation entre les différents acteurs du chantier* par des pratiques favorisant les partages de savoirs et de problématiques, afin de dépasser les clivages issus de sensibilités différentes.



## Recommandations aux autorités politiques et administratives

### LES ENJEUX MULTIPLES DU PATRIMOINE

#### CONTEXTE

■ Autrefois moins présente, la question énergétique a un impact de plus en plus contraignant sur les choix à effectuer lors de la rénovation d'un bâti ancien de caractère. Vu le nombre important d'immeubles potentiellement concernés et les valeurs culturelles qu'ils véhiculent, l'éco-rénovation patrimoniale représente un défi sociétal.

L'enjeu énergétique ne doit toutefois pas occulter l'enjeu culturel qui conditionne lui aussi la durabilité de notre société.

#### RECOMMANDATIONS

1. Réaffirmer la culture comme enjeu essentiel au côté des questions climatiques et énergétiques.
2. Reconnaître, en dehors des bâtiments classés et inventoriés, une valeur exemplative à certains bâtiments, notamment pour l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle.
3. Révéler l'intérêt d'une approche équilibrée de la amélioration énergétique des bâtiments de qualité patrimoniale auprès des acteurs économiques comme source de revenus et d'innovations.
4. Intensifier l'interaction entre les administrations en charge des volets «énergie» et «patrimoine» et proposer une plate-forme commune au sein des administrations concernées pour encadrer les questions énergétiques.

### DES OUTILS CIBLÉS «PATRIMOINE» ET «ÉNERGIE»

#### CONTEXTE

■ En vertu des législations énergétiques en vigueur et des objectifs fixés aux États ou Régions, des outils sont mis à la disposition des acteurs de terrain et des améliorations, voire des innovations, peuvent y être apportées.

Ainsi des logiciels sont conçus pour mesurer les performances énergétiques des bâtiments mais ils ne sont pas entièrement adaptés aux spécificités du patrimoine bâti et à son comportement thermique. Ils nécessitent encore une meilleure approche systémique pour développer des moteurs de calculs satisfaisants.

■ Afin d'atteindre les objectifs énergétiques, les pouvoirs publics proposent, dans certains cas, des aides financières pour la réalisation de travaux d'isolation. Les critères d'attribution de ces aides ne sont pas toujours compatibles avec les spécificités techniques et constructives du bâti ancien.

■ Dans le cadre de bâtiments de caractère, les contraintes de performance énergétique pèsent sur chaque bâtiment individuellement. Or l'objectif fixé est celui d'une réduction globale sur le territoire. En travaillant par groupe de bâtiments, il serait possible d'obtenir un même résultat global tout en modulant l'effort selon la capacité constructive et la valeur culturelle de chaque bâtiment.

#### RECOMMANDATIONS

5. Introduire une pondération entre les critères «patrimoine» et «énergie» dans les méthodes d'évaluation des performances énergétiques et accepter une souplesse liée aux typologies du bâti ancien.
6. Ajuster certains leviers financiers afin de valoriser l'amélioration énergétique des bâtiments protégés et de compenser le surcoût d'une solution imposée par la nature du bien à rénover.
7. Adapter les conditions d'octroi de primes aux résultats obtenus plutôt qu'aux normes techniques, étant donné la spécificité de certains matériaux ou solutions mises en oeuvre.
8. Implanter la notion de «Ensemble de Performance Énergétique Local» (EPEL) où les gains énergétiques sont comptabilisés pour un ensemble défini d'immeubles tout en permettant une intervention différente et réduite sur les bâtiments les plus intéressants en matière patrimoniale.

## DES MATÉRIEAUX RÉPERTORIÉS ET ISSUS DE LA RECHERCHE

### CONTEXTE

■ *Le choix des matériaux est un facteur déterminant de la qualité d'une rénovation. Communément, un bâti ancien est composé de matériaux issus de son environnement immédiat dont les qualités constructives participent à l'équilibre architectural et thermique.*

*Le marché des matériaux de construction est vaste et en perpétuel mouvement avec entre autres l'émergence d'éco-matériaux.*

*Une meilleure information des produits innovants et des résultats de recherches peut aider à poser des choix techniques dans le sens d'une préservation du patrimoine et d'une amélioration des performances énergétiques.*

### RECOMMANDATIONS

9. *Installer un réseau d'échanges d'informations à propos des matériaux adaptés au patrimoine, et diffuser les résultats auprès des entreprises et leur fournir les indications techniques appropriées.*
10. *Promouvoir le secteur de la recherche sur les matériaux et les techniques de construction utilisés dans le bâti ancien et le soutenir par le biais d'aides publiques en ayant soin d'en diffuser les résultats.*

## RÉSEAU & FORMATION, CLÉS DE LA RÉUSSITE

### CONTEXTE

■ *Le choix de l'auteur de projet est une étape importante pour le propriétaire qui souhaitera se tourner vers un professionnel sensibilisé tant à la particularité du bâti ancien qu'à ses améliorations énergétiques.*

*La spécialisation des architectes au bâti ancien est à favoriser et à soutenir, au même titre que la formation des artisans et la professionnalisation des entreprises dans le champ de l'éco-rénovation patrimoniale.*

■ *Face à la spécificité de la rénovation d'un bâti ancien, l'organisation de plates-formes interprofessionnelles permet de créer des synergies et de constituer une chaîne de valeur d'entreprises d'éco-rénovation patrimoniale aptes à répondre au marché. Grâce à la complémentarité des artisans, des solutions techniques, constructives ou de gestion créative se mettent en place. Les membres de la plate-forme adhèrent à une philosophie de travail commune traduite dans des chartes de bonnes pratiques et à des exigences de qualité partagées. Toutes ces données favorisent la qualité globale de la rénovation. Le décloisonnement est une des clés de la réussite.*

### RECOMMANDATIONS

11. *Conscientiser les acteurs de terrain à une méthodologie d'approche d'une rénovation patrimoniale où les solutions à mettre en oeuvre découlent de la compréhension du bâtiment. Les contenus des formations doivent conduire à poser les bonnes questions plutôt qu'à proposer des solutions toutes faites, en référence à la spécificité des cas patrimoniaux à opposer aux dynamiques de marchés simplificatrices.*
12. *Sensibiliser les architectes aux enjeux culturels, économiques, techniques et sociaux du bâti patrimonial dès leur formation initiale et leur faciliter ensuite un accès aisé à la formation continue dans le domaine de l'amélioration des performances énergétiques du bâti ancien.*
13. *Promouvoir la création d'un chèque formation «patrimoine-énergie» pour inciter les artisans à se perfectionner à l'amélioration des performances énergétiques du bâti ancien.*
14. *Organiser régulièrement des espaces de rencontre, d'animations et de programmation entre les acteurs du patrimoine et les spécialistes en énergie pour faciliter le dialogue et la mutualisation d'expériences en vue de l'émergence de solutions innovantes.*
15. *Stimuler les synergies entre les artisans du patrimoine en favorisant les regroupements en «pôles artisans» et en soutenant leurs échanges à l'échelle régionale et interrégionale.*



## UNE COMMANDE PUBLIQUE EXEMPLAIRE

### CONTEXTE

■ La rédaction des cahiers des charges, entre autres ceux des organismes publics, doit tenir compte du caractère patrimonial du bien à rénover et définir clairement la mission. Le but est d'amener les rédacteurs et les utilisateurs de ces documents à prendre en compte les objectifs patrimoniaux dans la description des marchés de travaux. Cette étape est essentielle tant pour les commanditaires du chantier qui attendent une qualité exemplative du travail réalisé que pour les soumissionnaires. Les réponses de ces derniers en seront d'autant plus précises et cohérentes. Afin de valoriser les artisans formés à l'éco-construction et leur accès aux chantiers «patrimoine», une clause en ce sens de voir être prévue dans les cahiers des charges.

### RECOMMANDATIONS

16. Insérer un volet «objectif patrimonial» dans les cahiers des charges qui définit les caractéristiques à prendre en compte en vue de réceptionner des réponses appropriées et explicites.
17. Intégrer des clauses spécifiques dans le volet administratif des cahiers des charges qui visent à soustraire ou réserver des marchés au bénéfice d'artisans formés à l'éco-rénovation patrimoniale.
18. Inciter les maîtres d'ouvrage publics à développer des opérations de valorisation du patrimoine à vocation innovante.

## SENSIBILISER POUR COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER

### CONTEXTE

■ Sensibiliser tous les acteurs à l'éco-rénovation reste une action primordiale pour développer, conscientiser et dynamiser le secteur. Par des actions de sensibilisation ciblées, les pouvoirs publics ou les associations engagées ou les mentalités aux enjeux du bâti ancien et, par leurs conseils, peuvent éviter des travaux, même minimes, dommageables pour la pérennité du patrimoine.

### RECOMMANDATIONS

19. Capitaliser les projets d'éco-rénovation patrimoniale pour constituer une banque de données exemplative et source d'inspiration en matière de conservation du patrimoine et d'amélioration des performances énergétiques.
20. Réaliser des guides de conseils centrés sur les spécificités et les exigences des éléments patrimoniaux d'un territoire donné. Ces ouvrages de sensibilisation, supervisés par des spécialistes, s'adresseront à un large public d'acteurs.

## 17.3. Annexe « Charte Européenne pour le Tourisme Durable dans les Espaces Protégés » (CEDT)

### 10 PRINCIPES POUR LE TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS

#### Objectifs fondamentaux :

- Préserver l'environnement et le patrimoine
- Développement économique et social
- Préserver et améliorer la qualité de vie locale
- Améliorer la qualité de l'offre touristique

La finalité de la charte européenne du tourisme durable:

- Accroître l'intérêt et le soutien pour les espaces protégés en tant que partie fondamentale de notre patrimoine qui doit être préservée et appréciée par les générations présentes et futures
- Animer localement un réseau d'acteurs à l'échelle du territoire de ces espaces protégés et partager une vision commune pour le développement d'une nouvelle forme de tourisme
- Développer et gérer le tourisme dans les espaces protégés de manière durable, en prenant en compte les besoins de l'environnement, des habitants, des entreprises locales et des touristes

#### Travailler en équipe

##### **1 Impliquer tous ceux qui participent directement au développement et à la gestion du tourisme dans l'espace protégé et au – delà.**

Un forum permanent, ou une formule équivalente, devra être établi entre les instances dirigeantes, les municipalités, les organisations de conservation de la nature, les organisations locales et les représentants des divers secteurs du tourisme. Des contacts avec les instances régionales et nationales devront également être développés et maintenus.

#### Préparer et mettre en oeuvre une stratégie

##### **2 Préparer et mettre en oeuvre une stratégie de tourisme durable et un programme d'action pour l'espace protégé.**

La stratégie devra être basée sur une consultation et être comprise et approuvée par les acteurs locaux. Elle devra contenir :

- une définition de la zone influencée par la stratégie qui pourra s'étendre au-delà des limites de l'espace protégé ;
- une évaluation du patrimoine naturel, historique et culturel de l'espace, des infrastructures touristiques et des circonstances économiques et sociales, en considérant les questions de capacité, de besoin et potentialités ;
- une appréciation des visiteurs actuels et des futurs marchés potentiels ;
- une série d'objectifs stratégiques de développement et de gestion du tourisme.

Ils devront concerner :

- la préservation de l'environnement et du patrimoine,
  - le développement économique et social,
  - la préservation et l'amélioration de la qualité de vie locale,
  - l'amélioration de la qualité des produits touristiques offerts ;
- 
- un programme d'action afin de réaliser ces objectifs ;
  - une indication des moyens et des partenaires pour mettre en oeuvre la stratégie ;
  - des propositions pour l'évaluation des résultats.

### **Aborder les points-clés**

Chaque espace protégé est différent. Des priorités stratégiques et des programmes d'actions devraient être déterminés au niveau local, en utilisant l'approche décrite ci-dessus. Cependant, les points-clés suivants devront être évoqués.

**3 Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel de l'espace protégé, par et pour le tourisme, et protéger ce patrimoine d'un développement touristique excessif** en essayant de :

- contrôler l'impact sur la faune et la flore et contrôler le tourisme dans les lieux fragiles ;
- encourager les activités, y inclus les activités touristiques, qui soutiennent la protection du patrimoine historique, culturel et traditionnel ;
- contrôler et réduire les activités, y inclus les activités touristiques, qui affectent négativement la qualité des paysages, l'air et l'eau, utilisent des énergies non renouvelables et sont source de bruit et de déchets ;
- encourager les touristes et l'industrie touristique à contribuer à la protection de l'environnement.

**4 Proposer à tous les visiteurs une offre touristique de grande qualité pour tous les aspects de leur visite,** en essayant de:

- déterminer les attentes des touristes actuels et potentiels et chercher à les satisfaire ;
- satisfaire les besoins particuliers des visiteurs désavantagés ;
- soutenir les initiatives dont le but est de vérifier et d'améliorer la qualité des services et infrastructures proposés.

**5 Communiquer de manière effective auprès des visiteurs au sujet des qualités spécifiques de la région,** en essayant de :

- s'assurer que la politique de promotion de la région est basée sur des images authentiques et est sensible aux besoins des touristes et des capacités d'accueil à différents moments et dans différents lieux ;
- procurer aux touristes une information de qualité et facile d'accès dans la région ainsi qu'aux alentours, et aider les entreprises de tourisme à le faire également ;
- procurer des moyens pédagogiques et des services pour permettre aux touristes et aux habitants, en y incluant les groupes et les écoles, d'interpréter l'environnement et le patrimoine de l'espace.

**6 Promouvoir des produits touristiques spécifiques qui offrent la découverte et une bonne compréhension du paysage,** en essayant de :

- proposer et soutenir des activités, événements, voyages organisés incluant l'interprétation du patrimoine et de la nature.

**7 Accroître la connaissance des espaces protégés et des questions de durabilité parmi tous ceux qui sont impliqués dans le tourisme,** en essayant de :

- procurer et soutenir des programmes de formation pour le personnel de l'espace protégé, d'autres organisations et d'entreprises touristiques, basées sur l'évaluation des besoins en formation.

**8 S'assurer que le tourisme soutient et ne réduit pas la qualité de vie des habitants,** en essayant de :

- impliquer les municipalités locales dans l'organisation touristique de la région ;
- conserver de bonnes relations entre l'espace protégé, les habitants et les touristes ;
- identifier les conflits qui pourraient survenir et chercher à les régler.

**9 Accroître les bénéfices de l'économie locale dus au tourisme,** en essayant de :

- promouvoir la vente des produits locaux (nourriture, produits artisanaux, services de proximité) auprès des touristes et du commerce touristique local ;
- encourager l'emploi des habitants de l'espace protégé dans le domaine du tourisme.

**10 Contrôler et influencer les flux des touristes afin de réduire les impacts négatifs,** en essayant de :

- établir des statistiques de visiteurs dans le temps et l'espace, en y incluant les données en provenance des entreprises touristiques locales ;
- élaborer et mettre en place un plan de gestion des flux touristiques ;



- promouvoir les transports en commun, le vélo et la marche en tant qu'alternative à la voiture privée ;
- contrôler l'emplacement et le style de tout nouveau développement touristique.

## 17.4. Annexe « Indicateurs d'évolution de l'environnement du territoire »

### Indicateurs d'impact spécifiques au territoire du PNG

#### Diversité biologique, faune et flore

Statut de conservation des habitats spécifiques et/ou patrimoniaux : crons, mardelles, pelouses calcaires, hêtraies à orchidées, crassiers, carrières abandonnées, taillis sous futaie, cavités souterraines, zones humides, etc)

Statut de conservation des espèces spécifiques et/ou patrimoniales liées à ces biotopes particuliers : lézard des souches, triton crêté, orchidées, gélinotte des bois, etc

Statut de conservation des papillons de jour du territoire et spécialement les espèces patrimoniales

Evolution de l'avifaune, des oiseaux communs, et notamment des espèces des milieux agricoles et celles des milieux ouverts

Evolution des populations d'ongulés sauvages

Evolution des espèces exotiques envahissantes et notamment dans les habitats spécifiques ou patrimoniaux

Etat de santé des forêts

Bois mort en forêt

Naturalité des peuplements forestiers

Ressources forestières

Réseau Natura 2000

Sites naturels protégés (tous les statuts)

SGIB

Programmes agro-environnementaux (MAE)

PCDN, communes MAYA, conventions Combles et clochers, Bords des routes, gestion différenciée

#### Paysages

Qualité des paysages existants et produits

#### Patrimoine

Conservation d'éléments patrimoniaux, architecturaux et archéologiques

Production d'éléments patrimoniaux et architecturaux

Accès aux espaces patrimoniaux et récréatifs

Éléments du petit patrimoine populaire

#### Occupation du sol / aménagement du territoire

Occupation du sol / Urbanisation du territoire

Artificialisation du territoire

Fragmentation du territoire

Air et facteurs climatiques

Energie

Consommation finale d'énergie

Production d'énergie provenant de sources renouvelables

Production combinée de chaleur et d'électricité

Transport

Répartition modale du transport de personnes

Part de transports en commun par rapport au total du transport de personnes

Eaux

Etat des masses d'eau de surface, souterraines

Quantité des masses d'eaux souterraines

Nitrates dans les eaux souterraines

Pesticides dans les eaux souterraines

Protection des captages d'eau souterraine

Qualité biologique des cours d'eau

Eutrophisation des cours d'eau

Micropolluants dans les eaux de surface

Collecte et traitement des eaux usées urbaines

Taux d'équipement en stations d'épuration

Charges polluantes déversées dans les cours d'eau

Pollution organique des cours d'eau

Qualité des eaux de baignade

États des sols

Enrichissement des sols en azote et en phosphore

Matières organiques (MO) dans les sols agricoles

Erosion hydrique des sols

Santé humaine

Exposition aux particules en suspension dans l'air (PM)

Exposition à l'ozone troposphérique

Exposition aux polluants acidifiants dans l'air

Exposition aux micropolluants atmosphériques

Exposition au radon

Utilisation des ressources

Prélèvements en eaux de surface et souterraines

Production d'eau de distribution

Utilisation de l'eau par les ménages

Consommation d'aliments locaux et/ou biologiques et/ou écologiques

Ressources forestières : superficie des différents régimes sylvicoles et taux annuel moyen de prélèvement de bois

Utilisation de l'espace agricole : SAU : évolution et répartition

Consommation d'engrais et bilan d'azote en agriculture

Utilisation de produits phytopharmaceutiques

Agriculture biologique

Génération de déchets ménagers, collecte sélective